

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT À LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction

## MM. Begin et Peres «dans un mouchoir» aux élections législatives israéliennes Les petits partis religieux feront la différence

Battu au nombre de sièges selon les derniers résultats, M. Menahem Begin n'en a pas moins revendiqué la victoire hier aux élections législatives israéliennes. Il s'est aussitôt mis en devoir de rallier les petites formations qui lui permettraient de former le prochain gouvernement et de se succéder à lui-même. En fait, les véritables vainqueurs de la consultation auront été ces petits partis.



M. Begin et son état-major semblaient satisfaits à l'annonce des premiers résultats. (Bélino AP)

C'est la première fois dans l'histoire de l'Etat d'Israël que les résultats des élections législatives sont si serrés. C'est aussi la première fois que les petits partis religieux, force d'appoint indispensable au nouveau gouvernement, disposent d'un pouvoir aussi déterminant dans la politique du pays.

### IRONIE

Ironie de l'histoire, c'est au moment où la force numérique du parti religieux le plus important, le Parti national religieux (PNR) dirigé par M. Yosef Burg, diminue de moitié par rapport aux élections législatives précédentes, que son pouvoir politique se multiplie.

Pour obtenir la majorité parlementaire de 61 sièges, M. Begin comme M. Shimon Peres devraient en effet s'allier aux partis religieux, qui contrôlent 11 sièges. M. Begin avait annoncé mardi qu'il rencontrerait M. Burg le lendemain, mais M. Peres a téléphoné au PNR dès qu'il a eu connaissance des projections lui accordant un siège d'avance, pour proposer au parti religieux une alliance avec les travaillistes.

M. Burg n'a pas caché qu'il préférerait un gouvernement dirigé par le Likoud,

mais il a affirmé qu'il était ouvert à toute négociation.

### IL FAUT ATTENDRE

Les premiers entretiens formels avec les partis religieux ne commenceront pas avant la publication officielle des résultats, c'est-à-dire pas avant mardi prochain, selon le ministère de l'Intérieur. La formation d'une coalition prendra sans doute plusieurs semaines.

Certains estiment en Israël qu'un gouvernement de coalition risque de ne pouvoir durer très longtemps. «Il sera très difficile de gouverner avec une telle majorité», a déclaré M. Yosef Burg, qui a prêté de nouvelles élections d'ici un an.

Les petits partis, qui remportent tra-

ditionnellement un quart des sièges, ont été cette fois laminés.

Le général Moshe Dayan n'a obtenu qu'un seul siège au parti que l'ancien ministre des Affaires étrangères a fondé trois mois seulement avant les élections, alors que les sondages lui accordaient entre 10 à 15 sièges, ce qui aurait fait de lui l'homme-clé du nouveau gouvernement.

M. Moshe Dayan a admis sa défaite, mais il a déclaré qu'il n'entendait pas se situer «hors du cercle d'influence» et qu'il envisageait de participer à une coalition en étudiant toutes les offres qui lui seront faites. **♦ Suite en dernière page**

### A Reims

## Mosquée saccagée

La sûreté urbaine de Reims a interpellé une vingtaine de jeunes âgés de huit à 17 ans qui, entre le 15 mai et le 10 juin, avaient pillé et endommagé la construction en bois qui fait office de mosquée pour les immigrés de la région.

C'est le gardien qui a identifié l'un d'entre eux. Les enquêteurs ont retrouvé une partie des meubles et des radiateurs volés au domicile des parents, mais le Coran et les tapis n'ont pu être récupérés.

Les parents, selon la police, ont montré une certaine indifférence devant cette profanation dans la mesure où il ne s'agit pas de leur propre religion. L'un d'entre eux aurait voulu porter plainte au commissariat de Reims parce que son fils s'était blessé au cours d'une de ses expéditions nocturnes. (ap)

## En présence de près d'un tiers de «nouveaux»

# Les députés français font leur rentrée aujourd'hui

Les 491 députés français doivent rejoindre jeudi les bancs du Parlement pour examiner, pendant tout le mois de juillet, les premières mesures de fond du nouveau gouvernement socialiste et communiste.

ceptable a estimé hier à Bruxelles un haut fonctionnaire américain.

«Il s'agit d'une proposition partielle car il est bien connu que les fusées SS-20 soviétiques, avec une portée de 4500 kilomètres peuvent être déployées loin derrière l'Oural, c'est-à-dire en dehors de la zone européenne de l'URSS et rester capables de frapper les objectifs européens», a déclaré ce haut fonctionnaire qui a requis l'anonymat.

Commentant ensuite la proposition soviétique exprimée par M. Brejnev à l'occasion de la visite de M. Willy Brandt selon laquelle «cette suspension n'aura lieu que si les Etats-Unis nous assurent que pendant les négociations (eurostratégiques) ils ne déploieront pas non plus des missiles en Europe», ce haut fonctionnaire a déclaré: «Ce serait maintenir le déséquilibre actuel en fusées eurostratégiques, Moscou en ayant déjà déployé 220 et l'OTAN aucune avant 1983. C'est donc une proposition (...) inacceptable».

Enfin, a-t-il rappelé, les fusées SS-20, montées sur camions, sont mobiles et «on ne peut donc faire de distinction entre le territoire européen de l'URSS et les zones non-européennes». (afp)

## Escalade de la crise économique en Pologne

- par Thomas NETTER -

Si l'agitation politique en Pologne fait régulièrement la «une» des journaux, la crise économique ne cesse de s'aggraver dans ce pays.

Les subventions gouvernementales destinées à maintenir les prix dans des limites raisonnables augmentent en effet à un rythme «effrayant», estiment les responsables qui envisagent des hausses, accroissent l'approvisionnement des mineurs de charbon pour améliorer la production et pensent que 300.000 emplois du secteur public seront menacés l'an prochain.

Selon la radio, le gouvernement versera cette année l'équivalent de 15,6 milliards de francs en subventions, soit près

## Pour les victimes de l'attentat de Téhéran Hommage solennel du Majlis

Dans les pleurs et les cris de «à mort l'Amérique», les députés iraniens réunis au Majlis ont rendu hier un dernier hommage aux victimes de l'attentat perpétré dimanche contre le siège du Parti républicain islamique, auquel la majorité d'entre eux appartiennent.

Cinq députés blessés dans l'explosion ont assisté à la séance pour que le quota soit respecté. Trois d'entre eux ont été amenés encore couchés dans leur lit d'hôpital.

En sanglotant, l'hojatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Majlis, a promis aux «martyrs» (les victimes) que la révolution continuerait.

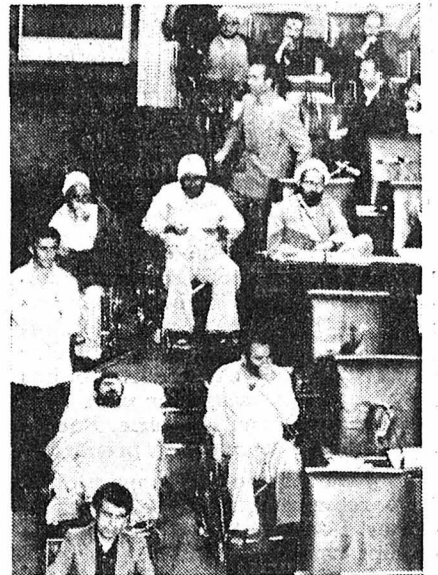
Il s'en est pris à l'ancien président Abolhassan Bani-Sadr, disparu depuis plusieurs semaines, aux groupes d'opposition et aux «opportunistes monarchiques», les accusant d'avoir formenté un vaste complot contre la révolution.

Les autres orateurs ont rejeté sur les Etats-Unis la responsabilité de l'attentat de dimanche, dans lequel l'ayatollah Mohammad Beheshti, chef du parti et président de la Cour suprême, quatre ministres, au moins 27 députés et 40 autres personnalités politiques ou religieuses ont trouvé la mort.

### EXHORTATION AU CLERGÉ

L'imam Khomeiny a exhorté hier le clergé iranien à mobiliser toutes ses forces pour assurer une participation massive lors de l'élection, dans trois semaines, d'un nouveau président de la République.

«Il ne reste que quelques jours avant l'élection présidentielle (prévue le 24



Plusieurs membres du Majlis blessés lors de l'attentat de dimanche ont assisté à la séance d'hier. (Bélino AP)

juillet) et tous les religieux doivent sérieusement inviter le peuple à y participer, à être présent», a déclaré l'imam dans un discours prononcé devant un groupe de religieux de Téhéran et retransmis par Radio Téhéran.

«Si vous vous retirez de la scène, a poursuivi l'imam qui s'adressait au clergé, les Etats-Unis ou les Soviétiques vont faire leur entrée et imposer quelqu'un comme président de la République qui, peut-être, ruinera le pays et alors nous serons tous responsables».

(reuter, afp)

### Missiles soviétiques

## Profond désaccord entre l'URSS et les USA

La dernière proposition Brejnev de «suspension du déploiement des missiles soviétiques à moyenne portée dans la partie européenne de l'URSS» est in-

### OPINION

## Israël: victoire vaincue

Peut-on encore parler de démocratie quand le parti vainqueur dans les urnes est battu par une coalition et que celle-ci est tenue en otage par quelques sièges d'un parti extrémiste?...

C'est une des interrogations qui se posent à l'Etat d'Israël au lendemain de la publication des résultats des élections législatives.

M. Begin, premier ministre sortant, tête de file du Likoud se succédera probablement à lui-même à la tête du gouvernement que lui demandera de former le cinquième président d'Israël, Yitzhak Navon.

M. Begin devra alors se livrer à un subtil dosage politique, ce qui en fait, ne pose pas de problème majeur, attendu qu'il peut nommer autant de ministres qu'il veut.

Les travaillistes, emmenés par Shimon Peres, qui ont perdu le pouvoir il y a quatre ans, ont numériquement gagné ces législatives 1981 d'un siège. Mais aux 48 sièges du Likoud, Menahem Begin peut ajouter les six sièges du Parti national religieux et les cinq voix d'Agoudath Israël, parti des orthodoxes religieux de Jérusalem et de Bnei Brak.

A ce total de 59 députés, il n'en manque que deux à M. Begin pour détenir la majorité absolue à la Knesset. Il peut les trouver à l'extrême-droite, au parti Tehiya qui détient deux sièges ou auprès des trois partis qui ont ob tenu chacun un siège.

La charnière de la majorité tourne autour de ces deux sièges, ainsi le veut le système électoral de la répartition proportionnelle.

Ce système montre ses limites quand le quorum est fixé à un pour cent. Il permet le morcellement des forces politiques en une nuée de nuances. Ainsi a-t-on vu en Israël plus de 30 listes électorales déposées. Dix partis ont participé à la répartition des 120 sièges, les travaillistes et le Likoud en totalisent 97 à eux deux.

A la limite, ce système, qui est le plus démocratique qui soit, porte en lui sa condamnation en offrant la décision majoritaire à la plus petite minorité.

Begin à nouveau au pouvoir, est-ce encore l'intransigeance qui va présider aux destinées d'Israël? Ni plus ni moins que si le travailliste Peres l'avait emporté. Il n'y a entre les deux hommes que des nuances de style. Il est significatif que Arafat, chef de l'OLP, préférerait une réélection de M. Begin, attendu qu'avec lui au moins les intentions sont claires!

En attendant une hypothétique autodétermination des territoires occupés de Cisjordanie, promise tant par Begin que par Peres, l'intensification du peuplement juif de ces régions se poursuit, c'est un des grands problèmes de l'Etat hébreu, car il conditionne une grande part de son avenir.

Gil BAILLOD

♦ Suite en dernière page

### MÉDIAS ÉLECTRONIQUES

## Le Conseil fédéral dans le maquis

Lire en page 15

### TOUR DE FRANCE CYCLISTE

## Hinault au commandement

Lire en page 22

### TRANSJURANE

## Les électeurs jurassiens seront consultés

Lire en page 27

♦ Suite en dernière page





Bientôt...

## L'avènement du disque «laser»

Que de chemin parcouru en 50 ans dans l'industrie du disque puisqu'en 1931, la première tentative de créer un microsillon (chez Victor) se soldait par un échec!

Le microsillon s'est imposé vert 1948, détrônant le «78 tours» dont la durée pour chaque face était d'un peu plus de quatre minutes. Désormais, avec une face de 30 centimètres de diamètre, on pouvait enregistrer 25 à 30 minutes, ce qui représente 1200 kilomètres de musique sur un sillon ininterrompu. Le disque aussi tourna plus lentement (45, 33 ou 16 tours-minute).

Faits en vinylite, les microsillons sont extra-minces, très légers et pratiquement incassables. Le bruit de fond est diminué et la fidélité passe une octave dans les sons aigus.

### DES NOUVEAUTÉS

Vers les mêmes années, le microsillon s'est enrichi de deux nouveautés: le son stéréophonique et la haute fidélité, qui s'est prodigieusement développée à une période récente. Mais toutes ces améliorations techniques risquent d'être dépassées par le disque à lecture laser, qui va être lancé concurrentiellement par Philips et les deux grandes firmes japonaises: Sony et Matsushita.

Le principe de la nouvelle technique est assez complexe: alors que le saphir ou le diamant dans un microsillon palpe le relief de la gravure, transformant les ondes gravées en ondes électriques (par le phonolecteur), puis en ondes sonores par le haut-parleur, le vidéodisque découpe sous forme d'un pointillé très fin le disque en une série d'impulsions numériques; un rayon laser, par ses variations lumineuses, «lit» le tracé, transmet à un décodeur qui transforme en ondes électriques.

### PEU ENCOMBRANT

Le disque laser présente peu d'encombrement: 12 centimètres de diamètre. L'enregistrement est d'une perfection

### La musique vous guérira... peut-être!

Non seulement la musique adoucit les mœurs, comme la sagesse des nations le proclame, mais encore elle aurait, paraît-il, des effets thérapeutiques indéniables. Souvenez-vous que selon Homère, Ulysse blessé fut guéri grâce à la musique et aux chants... Que selon Théophraste, les sons aigus étaient utilisés avec succès pour dissiper les douleurs provoquées par la sciatique et la goutte? Que selon Démocrite, c'était la musique qu'il fallait employer pour combattre la peste... Que selon Gallien, elle était un merveilleux contre-poison, spécialement indiqué dans les cas de morsures de scorpions et de vipères...

Vous avez raison en prétendant que ces références sont de l'histoire ancienne, mais savez-vous qu'au XVII<sup>e</sup> siècle Porta affirmait que l'on pouvait guérir toutes les maladies par la musique, à la seule condition que les instruments employés soient construits avec du bois spécial émettant les mêmes ondes que les plantes utilisées en médecine, pour chaque maladie particulière. Voulez-vous des preuves?

Philippe V, roi d'Espagne, atteint de mélancolie chronique, fut guéri par le célèbre chanteur Farinelli. Le Duc Ernest de Bavière, souffrant de crises de goutte violentes, ne trouvait de soulagement qu'en écoutant certains airs de musique. Milton et le Dr Véron, directeur de l'Opéra de Paris, avaient besoin d'une musique déterminée, pour dissiper, après leur repas, les troubles de la digestion. Certains médecins anglais continuent actuellement des études sur ce sujet, et ils affirment déjà que la musique serait efficace contre certains troubles de mémoire, dans les cas d'amnésie... et dans les accouchements. Venir au monde en musique, c'est idyllique! Vous avez mal à la tête? Alors, vite, tournez le bouton de votre poste de radio. Tant pis pour vous - ou tant mieux pour certains - si vous tombez justement sur l'émission de jazz! (as)

### Un apôtre de la tolérance L'abbé Henri Grégoire (1750-1831)

On a commémoré en France le 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'un ecclésiastique, l'abbé Grégoire, né en Lorraine en 1750, qui fut élu aux États Généraux de 1789. Membre de plusieurs sociétés, auteur d'un essai sur «La régénération physique et morale des Juifs» qui eut un grand retentissement en raison des idées qu'il défendait, l'abbé Grégoire n'hésita pas à combattre sans se lasser pour l'égalité complète et définitive en faveur des Juifs, des Noirs alors en esclavage, et des minorités en général.

«Vie exemplaire, déclare Gaston Monnerville au cours d'une conférence, combat exemplaire d'un esprit sans cesse tourné vers le même idéal humain. C'est cet idéal élevé qui l'inspire dans l'action qu'il mène pour le vote de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il insista, en outre, pour qu'à la déclaration des droits fut adjointe celle des devoirs qui lui paraissait être le corollaire naturel de celle-là. Malheureusement, il ne l'obtint pas.

Il alla plus avant. Le 24 Floréal An III, il déposa un projet de «Déclaration des droits des gens», exposant les droits et les devoirs des nations: droit à l'indépendance et obligation pour chacune d'elles de respecter l'intégrité et la liberté des autres.»

C'est grâce à Grégoire que les Israélites français, par le décret du 27 septem-

bre 1791, deviendront des citoyens à part entière. D'autre part, la lutte contre l'esclavage trouva en lui un ardent propagandiste, n'hésitant pas, dès son arrivée aux États-Généraux à dénoncer les «Grands planteurs» de Saint-Domingue. Lorsqu'il sera député à la Convention nationale, Grégoire insistera auprès de ses collègues pour que soit mis fin à ce «commerce infâme»; il obtiendra partiellement satisfaction en ce sens que les primes accordées par l'Etat aux armateurs négriers seront supprimées, parce que contraires à la Déclaration des droits de l'homme. Cette victoire lui valut la haine des planteurs esclavagistes, d'autant plus que l'abbé Grégoire lança en pleine assemblée: «Un jour, le soleil des Antilles n'éclairera plus que des hommes libres.» Haïti, avec Papa Doc et son successeur, J.-J. Duvalier, est encore loin de cette prédiction.

Dans son essai sur «La littérature des Noirs», il tente de montrer que la race noire détient de grandes richesses sur le plan artistique, ce qui, à l'époque, était un point de vue révolutionnaire.

Il mourut dans l'indifférence de ses concitoyens. Ce n'est que plus tard que l'on a compris l'importance de son rôle comme dénonciateur du racisme et de ses conséquences.

### HABITUDES BOUSCULÉES

Mais cette rapide évolution technologique a pour handicap... sa nouveauté même. Un tel système périmé tout ce qui a été fait précédemment: on a à peine liquidé tous les 78 tours (devenus aujourd'hui des pièces de collection) qu'il va falloir songer à se débarrasser des stocks énormes de microsillons.

On n'arrête pas le progrès et sans doute, comme dans le sport, il est souhaitable que le meilleur gagne.

Mais une pareille innovation bouleverse tant les habitudes commerciales qu'on peut s'attendre à quelque résistance. La haute fidélité a pourtant été un grand succès, malgré son prix relativement élevé.

Le disque laser, qui introduit un nouveau degré d'automatisme et de perfection dans l'industrie du disque, est certainement l'avenir. (alp)

J. R. DELÉVAL

### Hit parade

Résultat de l'enquête no 25 de la radio-télévision romande.

1. Etre une femme (Michel Sardou).
2. Dallas (Dallas)\*.
3. Pour le plaisir (Herbert Leonard)\*.
4. Shaddap your Face/Et ne la ramène pas (Joe Dolce/Sheila).
5. Radio pirate (Le grand orchestre du splendide)\*.
6. In the Air Tonight (Phil Collins).
7. Rock this Town (Stray Cats).
8. Va pour l'amour libre (Hervé Vilard)\*.
9. Stars on 45 (Stars on 45).
10. Stop the Cavalry (Jona Lewie).
11. Hula hoop (Plastic Bertrand)\*.
12. Bette Davis Eyes (Kim Carnes).
13. I feel the Music (Richard Sanderson).
14. Fade to Grey (Visage)\*.
15. You're too late (Fantasy)\*.
16. Vertige de l'amour (Alain Bashung).
17. Making your Mind up (Bucks Fizz).
18. Pause café (Véronique Jannot)\*.
19. Pense à lui (Nicoletta).
20. Chanson d'adieu (François Valéry).

\* en hausse cette semaine

### Pour Madame

#### Un menu

Saucisse à rôti de veau  
Pommes de terre sautées  
Choux de Bruxelles

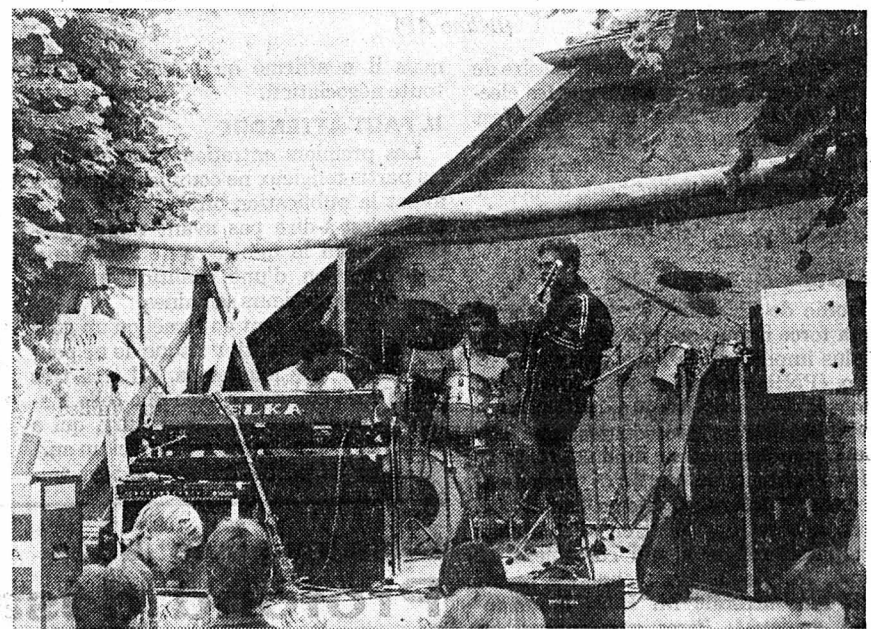
#### POIRES À LA CRÈME

1 kg. de poires; 50 g. de beurre; 150 g. de sucre; 1/2 dl. de crème.

Couper les poires pelées en quartiers et les ranger dans un plat à gratin bien beurré. Les saupoudrer de sucre et parsemer de flocons de beurre. Cuire les poires au four à 240° environ 30 minutes. Au cours de la cuisson, les arroser plusieurs fois avec leur jus. Dès qu'elles sont bien caramélisées, les arroser de crème et laisser encore 10 minutes. Servir chaud.

### Dans le canton

## Gorgier: rock au village



Le groupe Nori-Nori-Oppliger

C'est toujours le même scénario: «Groupe hard-rock cherche lieu public pour se faire entendre». Ils doivent bien être une dizaine le long du littoral neuchâtelois à répéter de semaine en semaine dans un local exigu (mais c'est mieux que rien) en attendant le grand jour. Ils sont de plus en plus jeunes à commencer, hard ou funk, entendez par là, jusqu'à devenir un peu sourds, qu'ils jouent une musique sans préméditation intellectuelle à peine issue du blues.

La salle de gymnastique de Gorgier servira de lieu de concert. «Keen» inaugure, puisque pour la première fois, il jouera en public. Il reste deux mois pour passer du local désaffecté de Serrières dans un décor d'usines (Papeteries et Suchard!) comme il n'en existe qu'en An-

gleterre donc à protéger, à la salle de spectacle d'un village qui d'habitude accueille la soirée des majorettes et de la Société de gymnastique.

Fraternité des groupes? C'est à voir, même si tout finira bien! Le Pandoriana accepte de jouer en première partie. Eux c'est du jazz-rock, alors le hard merci bien... Ils viendront juste à l'heure, puis repartiront aussitôt le contrat respecté. On dira que la sono n'avait été réglée que pour eux, caprices de vedettes?

«Keen» à la scène comme à la ville «met le paquet»: contacts, publicité, presse, service d'ordre (les Blue Caps de Neuchâtel parfaits dans l'exécution arriveront, uniforme métallisé, dix minutes avant le concert, faisant la «claque» et l'ordre, puis repartiront aussi sec) sound-check, location d'une sono professionnelle et light-show (il faudra la journée du concert pour tout installer).

Angoisse d'arrivée: combien seront-ils le jour J à payer leur entrée? Car les copains... Vente anticipée des billets, ça démarre doucement, il faudra couvrir l'investissement. Concurrence dangereuse: «Tickets» est annoncé à Neuchâtel le même soir. Reste le bouche à oreille qu'il faut faire fonctionner à plein.

Dix-neuf heures trente, le 20 juin, c'est gagné: il y a foule à la caisse. La sono coince puis marche. Le Pandoriana avec dix minutes de retard, mais c'est normal, engage les hostilités. Ça plane déjà dans la salle, la cérémonie est commencée. A l'extérieur, venus pour plus tard, les hésitants piétinent. Tous ou presque ont l'habit: blousons cuir, jeans râpés; textes et colorations à l'envi, pacotille qui en dit parfois long. Digne, peu ou courant des règles, à peine effrayée, une famille endimanchée, rebrousse vite chemin!

Vingt et une heures: «Keen» lâche ses décibels, agglutine «sa» foule, jette ses feux, spectacle total tant de fois répété à l'étroit qu'il explose enfin. Libération, les acteurs seront plus morts que vifs une heure plus tard. Ambiguïté des corps et de la musique. Messe fraternelle. Prochaine élévation: le 9 septembre à Couvet.

Trois heures du matin, la camionnette embarque matériel et musiciens. Retour à Serrières. Tout est à recommencer. Jusqu'à quand?

A. Ch.

RZ

### SANTÉ

## Petites plaies à soigner

Le bon Samaritain de l'Evangile utilisait, comme tous ses contemporains, les moyens du bord pour soigner les blessures. Aussi n'était-il pas rare de voir les plaies s'infecter et la gangrène s'installer. De nos jours, heureusement, une plaie bien soignée est à moitié guérie. Encore faut-il savoir comment s'y prendre.

La peau est une enveloppe protectrice remarquablement efficace. Si elle est lésée, toutefois, les bactéries omniprésentes peuvent franchir cette barrière et proliférer dans les tissus sous-jacents. C'est alors l'infection plus ou moins grave selon la profondeur et l'étendue de la plaie, ainsi que selon la nature de l'agent infectieux.

### A FAIRE EN PREMIER...

Trois impératifs sont à observer pour les premières mesures d'urgence en cas de plaies relativement banales:

- nettoyer la plaie et enlever les corps étrangers éventuels
- désinfecter aussi efficacement que possible
- protéger la plaie de toute contamination ultérieure.

Le «nettoyage» de la blessure à l'eau fraîche permet d'éliminer la saleté et de dégager la plaie afin de mieux évaluer ses caractéristiques et de juger s'il y a lieu, cas échéant, d'avoir recours au médecin. Notons que très souvent, on surestime l'importance du saignement et sous-estime en revanche le danger d'infection. Les corps étrangers, tels que petit gravier, débris de bois, fragments de verre sont enlevés à la pincette, de même que l'aiguillon resté planté dans la piqûre d'insecte. Les blessures provoquées par des objets pointus - écharde, épines, etc. - requièrent une attention particulière, car des bactéries peuvent ainsi pénétrer en profondeur. Il est parfois nécessaire d'ouvrir la peau sur leur trajet pour faciliter le saignement qui les nettoie naturellement.

### COMMENT DÉSINFECTER?

La désinfection est sans conteste la phase la plus importante. La classique teinture d'iode n'est plus guère utilisée. Elle est certes très efficace, mais douloureuse et retarde la cicatrisation. De plus, certaines personnes y sont allergiques. L'alcool est également à déconseiller, ne serait-ce qu'à cause de la sensation d'intense brûlure qu'il est inutile d'infliger, par exemple aux enfants.

Efficace et bien tolérée, l'eau oxygénée (solution usuelle à 3% diluée avec 3-5 fois son volume d'eau) dégage de microscopiques bulles d'oxygène (mousse); elle désinfecte en profondeur et élimine les poussières restantes. Enfin, les solutions désin-

fectantes les plus courantes contiennent, soit des dérivés organiques de mercure (efficaces à très faible concentration), soit des sels d'ammonium quaternaire. Chaque pharmacie de ménage ou de voyage devrait comprendre un médicament de ce type.

### PAS DE OUATE

La protection ultérieure d'une plaie a pour but d'éviter toute contamination durant le processus délicat de cicatrisation. Une petite coupure dûment désinfectée se couvre de préférence au moyen d'un pansement adhésif qui en rapproche les lèvres et dont la légère compression arrête le saignement. Ne jamais mettre de la ouate sur une plaie, car ses filaments sont difficiles à enlever et retardent la cicatrisation. Utiliser des compresses stériles à cet effet ou, à défaut, un morceau très propre de bande de gaz. Les écorchures et éraflures qui ont tendance à suinter seront d'abord saupoudrées de poudre vulnérable qui en dessèche la surface. Quand la plaie a été convenablement désinfectée, il est inutile de changer son pansement trop souvent. Si jamais la compresse de gaze adhère à la surface lésée, il faut éviter de l'arracher; elle se détache facilement en l'humectant avec de l'eau, bouillie de préférence.

### ATTENTION AUX MALADIES!

Le «tétanos» est une maladie dangereuse, ses germes se trouvent principalement dans le sol. A la campagne, au jardin, en vacances, le tétanos est toujours à redouter, d'où l'intérêt d'être vacciné. Les «morsures» et «griffures» d'animaux domestiques et surtout sauvages doivent être désinfectées avec grand soin, car elles peuvent provoquer de graves infections. La «rage» est également un risque à prendre au sérieux, les renards étant particulièrement suspects à ce propos.

Afin d'éviter les complications de petites plaies, la Société suisse de pharmacie rappelle les points suivants:

- Eliminer les corps étrangers éventuels par le moyen approprié: pincette, lavage, cas échéant eau oxygénée.
- Désinfecter de la façon la mieux adaptée: solution, poudre, etc. Votre pharmacien vous conseille à cet effet.
- Protéger la plaie d'agressions extérieures avec un pansement rapide, une compresse stérile ou une pellicule isolante.
- Se méfier du tétanos (vaccination) et d'infections graves provoquées par des griffures ou morsures d'animaux. (sps)

## Ceinture !...

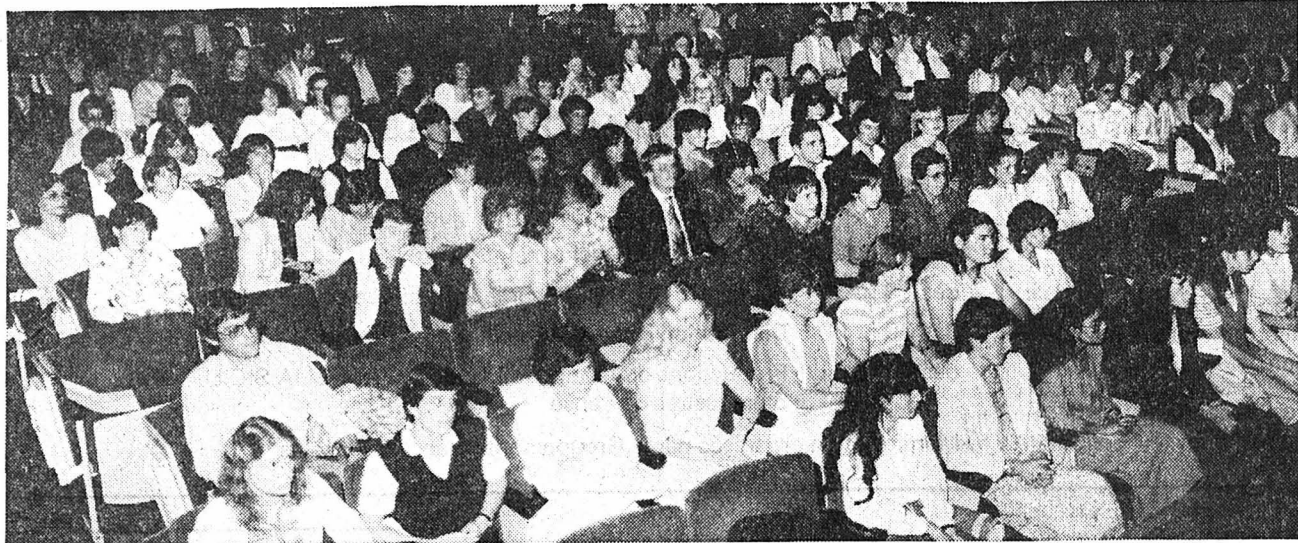


Grâce à ce dispositif automatique, pas moyen d'oublier de la boucler! (asl)



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Cérémonie de clôture des examens à la Salle de musique  
129 nouveaux diplômés de la SSEC



129 certificats fédéraux de capacité ont été décernés hier soir par l'Ecole professionnelle commerciale de la Société suisse des employés de commerce à l'occasion de la cérémonie de clôture des examens qui s'est déroulée à la Salle de musique. Quelque 300 personnes y ont assisté parmi lesquelles on relevait notamment la présence des conseillers communaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle, MM. Robert Moser et Francis Jaquet et du représentant du Département de l'instruction publique et du Service de la formation technique et professionnelle, M. Denis Guillod. Empreinte de beaucoup de gaieté, cette cérémonie a été marquée par trois allocutions et deux intermèdes musicaux de M. Patrick Lehmann à la trompette et de Marie-Madeleine Imhof à l'orgue.

Apportant le message et les félicitations des Conseils communaux des deux villes des Montagnes neuchâtelaises, M. Francis Jaquet, conseiller communal du Locle, s'est plu à relever qu'outre son caractère de fête, cette cérémonie devait aussi être placée sous le signe de la réflexion, permettre à chacun de se poser un certain nombre de questions. «La période d'apprentissage qui s'achève aujourd'hui vous a fait prendre conscience de la société, de ses exigences», devait-il déclarer. Et de poursuivre: «Vous faites désormais partie des responsables de la marche de notre économie. Aujourd'hui vous avez gagné une bataille. Il y en aura d'autres sur votre chemin. Pour être du côté des gagnants, il faudra savoir améliorer vos connaissances». M. Jaquet a encore évoqué les bienfaits de la «paix du travail» et la situation économique actuelle. Sur ce dernier point, il a souligné que notre chance demeurerait dans la qualité de notre travail.

De son côté, M. Claude Gruet, président de la Commission cantonale de surveillance des examens de fin d'apprentissage des aides en pharmacie a relevé que les exigences demandées cette année avaient été particulièrement élevées. «Elles consacrent ainsi une formation poussée au service de la collectivité». Enfin le directeur de la SSEC, M. Jean-Pierre Kern, a souligné les excellents résultats enregistrés cette année. En effet, sur les 131 candidats à l'obtention du certificat fédéral de capacité (26 aides en pharmacie et 105 vendeuses, employés de bureau et employés de commerce) seuls deux ont échoué à l'examen. «Ce très faible pourcentage d'échec est dû bien sûr aux efforts accomplis par nos élèves au cours de leur apprentissage mais encore au dévouement et à l'excellent travail réalisé par l'ensemble du corps enseignant. M. Kern a conclu qu'il souhaiterait offrir à l'avenir aux futurs apprentis une formation plus large sur les problèmes de notre temps. «Dans cet ordre d'idée, un cours facultatif de mathématiques a été mis sur pied. La voie semble donc être ouverte à d'autres initiatives». M.D.

Liste des lauréats

VENDEURS/VENDEUSES

Se sont présentés aux examens: 31 candidats. Nombre de certificats de capacité délivrés: 31. Moyenne générale: 4,9.  
1er (moyenne 5,7): Alice Troger (Parfumerie Dumont) prix: 100 fr. offert par la SSEC. 2e (moyenne 5,6): Olivier Veya (Chaussures Bally) prix 100 fr. offert par la Migros. 3e ex aequo (moyenne 5,4) Nicole Marchand (Bell SA), et prix 50 fr. offert par la COOP. Anne Waldsburger (Au Coq d'Or) prix 50 fr. offert par le CID. 4e ex aequo (moyenne 5,3): Francine Veya (Müller Musique) prix 50 fr. offert par le CID. Roberta Dal Pero (COOP) prix 50 fr. offert par la SSEC. Françoise Vermot (Frutiger, Le Locle) prix 50 fr. offert par la COOP.

Viennent ensuite dans l'ordre alphabétique: Adatte Baptiste, Aellen Daniel, Amstutz Corinne, Beer Béatrice, Cattin André, Dubied Sylvie, Durussel Sylvie, Genova Stéphane, Gentil Catherine, Grutter Alain, Guerne Thierry, Jenni Michel, Kubler Isabelle, Manzoni Jacques, Matthey Claire, Mercier Béatrice, Nobs Frédy, Parel Martine, Pequignot Marina, Pfister

avis urgent

Suite accident  
CHIEN ÉGARÉ

genre berger allemand, longs poils, répondant au nom de Diane.  
Tél. (039) 22.11.40

Brigitte, Racine Carole, Rothenbuhler Pierre, Schallenberger Patrice, Schmid Corinne.

EMPLOYÉS DE BUREAU

Se sont présentés aux examens: 18 candidats. Nombre de certificats de capacité délivrés: 18. Moyenne générale: 5,1.  
1er (moyenne 5,7): Olivia Bastardoz (La Neuchâteloise, ass.) prix 100 fr. offert par la SSEC. 2e (moyenne 5,5) Isabelle Grossenbacher (Fiduc. Pierre Pauli) prix 50 fr. offert par Garage des Trois Rois. 3e ex aequo (moyenne 5,3): Chantal Meier (Garage des Entilles SA) prix 50 fr. offert par Nivarox. Sylvie Schmuck (Tissot SA, Le Locle) prix 50 fr. offert par la Fiduciaire Kubler & Huot. Ariane Schlotterbeck (C. R. Spillmann SA) prix 50 fr. offert par le Kiwanis.

Viennent ensuite dans l'ordre alphabétique: Bartolomeo Angelina, Chollet Corinne, Fluckiger Fabienne, Fluckiger Marianne, Gamba Anne-Marie, Inderwildi Isabelle, Kanani Sairabanu, Klett Murielle, Podavini Katia, Raval Annick, Schulthess Dominique Mlle, Spori Cosette, Vuilleumier Nicole.

EMPLOYÉS DE COMMERCE, OPTION «S»

Se sont présentés aux examens: 19 candidats. Nombre de certificats de capacité délivrés: 18. Moyenne générale: 5,2.  
1er (moyenne 5,7): Dominique Huter (Procolor SA) prix 100 fr. offert par Singer & Cie. 2e ex aequo (moyenne 5,4): Brigitte Girardin (Geco) prix 50 fr. offert par la Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA. Denise Kohli (Etude Walther & Kernen) prix 50 fr. offert par la Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA. Michèle Jacquemettaz (Grandjean & Cie) prix 50 fr. offert par l'Assoc. Indus. & Patronale. Daniela Locatelli (Fid. J.-Chs Aubert) prix 50 fr. offert par le Centre d'études économ. et comptables de la SSEC. 3e ex aequo (moyenne 5,3): Catherine Begert (Etude Nardin) prix 50 fr. offert par l'Assoc. Indus. & Patronale. Françoise Scheidegger (Schwarz-Etienne) prix 50 fr. offert par la Fid. Vigilis SA. Sylvie Baour (Nationale Suisse Ass.) prix 50 fr. offert par la SSEC. Françoise Butty (Géranica SA) prix 50 fr. offert par la Fid. Chs Aubert. Enrica Daniel (mobilier Suisse, ass.) prix 50 fr. offert par la Fid. Jean-Chs Aubert. Marie-José Girardin (Services Industriels) prix 50 fr. offert par La Genevoise. Christiane Montandon (Ville de La Chaux-de-Fonds) prix 50 fr. offert par TSM.

Viennent ensuite dans l'ordre alphabétique: Folly Annette, Guizzardi Mara, Gysel Patricia, Medina Yolande, Stossier Brigitte, Wenger Laurent.

EMPLOYÉ DE COMMERCE, OPTION «G»

Se sont présentés aux examens: 37 candidats. Nombre de certificats de capacité délivrés: 37. Moyenne générale: 5,0.  
1er (moyenne 5,6): André Valente (SBS, Le Locle) prix 100 fr. offert par Portescap. 2e ex aequo (moyenne 5,5): Kathy Steffen (Portescap) prix 50 fr. offert par Groupement des Banques. Alain Girard (UBS) prix 50 fr. offert par Groupement des Banques. 3e ex aequo (moyenne 5,4): Arlette Vonlanthen (Portescap) prix 50 fr. offert par Groupement des Banques. Annie Racine (Huguenin Médailleurs, Le Locle) prix 50 fr. offert par Groupement des Banques. Pierre-Alain Barras (BCN, Le Locle) prix 50 fr. offert par Groupement des Banques. Martine Jaquet (Chrétienne-Sociale, ass.) prix 50 fr. offert par Fid. Louis Fenilloud. 4e ex aequo (moyenne 5,3): Fabienne Ray (SBS) prix 50 fr. offert par Groupement des Banques. Claude Cattin (TCS) prix 50 fr. offert par la SSEC.

Viennent ensuite dans l'ordre alphabétique: Amacher Corinne, Anderegg Carine, Aubert Didier, Bergamo Dominique M., Caillet Daniel, Carcione Giuseppina, Cattin Catherine, Chaboudez Thierry, Egimann Frank, Franchini Marie-Josée, Frohlicher Christine, Giuliatini Roberta, Leuenberger Elisabeth, Maillard Denis, Martin Corine, Mazza Marina, Meier Bri-

gitte, Mury Sandra, Quartier-dit-Maire Jean-Luc, Racheter Pierre-Alain, Rausis Monique, Robert Ghislaine, Scheidegger Corinne, Schmidiger Placide, Terraz Corinne, Veya Dominique Mlle, Wicky Michel, Willemin Jean-Michel.

APPRENTIES AIDES EN PHARMACIE

Se sont présentées aux examens: 26 candidates. Nombre de certificats de capacité délivrés: 25. Moyenne générale: 4,9.  
1er (moyenne 5,8): Siegenthaler Marie-Rose, (Pharmacie Henry) prix offert par l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens. 2e (moyenne 5,7) Walter Mireille (Pharmacie Dr Kreis, Neuchâtel) prix offert par l'Ordre des pharmaciens. 3e ex aequo (moyenne 5,4): Dennler Ariane (Pharmacie A. Marti, Cernier). Von Gunten Ariane (Pharmacie du Val-de-Ruz, Fontainemelon) prix offerts par l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens.  
Viennent ensuite dans l'ordre alphabétique: Amstutz Annick, Buchs Laurence, Butschi Irène, Chautems Isabelle, Fortis Sonia, Frasse Isabelle, Geiser Rose-Marie, Gerber Corinne, Gillieron Manuela, Gogniat Sylvie, Jaccottet Nicole, Kramer Danièle, Leuba Sandrine, Margiotta Anne-M., Niederhauser A.-Catherine, Nobile Dominique, Racheter Eveline, Rezar Marina, Roussey Caroline, Stubi Danièle, Zwahlen Christine.

«Lanière Bracelets SA»: 24 licenciements improvisés

Vingt-quatre licenciements et le versement des salaires de juin retardé: on sème l'inquiétude avec moins que cela dans un atelier.  
Lundi matin, les ouvrières en atelier et à domicile de «Lanière Bracelets SA» ont été informées par lettre que des mesures de licenciements frapperaient 24 personnes. Le Département de l'industrie était avisé que ces licenciements seraient opérés dans les délais légaux.  
Dans le même temps, le personnel de cette entreprise apprendrait que le salaire de juin serait versé avec retard. Ce devrait être chose faite ce matin.

La société a été formée le 12 juillet 1979 par deux jeunes hommes de Bienne et Kirchberg, avec un capital social de 200.000 francs. Elle était la suite en reprise de «Lanière SA», société vendue par un Vaudois.  
En 1980, l'entreprise occupait encore 50 personnes en atelier et à domicile. Elle est spécialisée dans la fabrication de bracelets de montre en imitation croco et lézard, d'une part, et en bracelets de luxe en croco-léopard véritable, d'autre part. L'article de masse en imitation ne résiste pas sur les marchés à la fabrication italienne et japonaise, c'est pourquoi cette production est abandonnée, elle a entraîné 70.000 francs de pertes au cours du dernier exercice. Les propriétaires ont constaté qu'ils pouvaient réaliser un chiffre d'affaires profitable en se limitant à la commercialisation de produits italiens.

Par contre, la production des bracelets de luxe sera maintenue à La Chaux-de-Fonds.

Au total, sur les 37 personnes encore employées, 13 seulement conserveront un emploi.

Le 18 mai dernier, un avis était affiché à l'atelier offrant «50 fr. de prime à qui recruterait le personnel que nous engageons définitivement ou des ouvrières à l'atelier et à domicile».

Le personnel s'étonne donc, qu'un mois et demi plus tard, les actionnaires décident de fermer boutique.

De fait, il y a quelques mois, ils ont porté le capital actions de 200.000 fr. à 325.000 francs pour tenter d'intensifier leur activité industrielle et commerciale. Ils ont dû rapidement se rendre à la raison: l'effort n'était pas à la mesure des besoins effectifs.

Quant au versement des salaires, le problème devrait être résolu ce matin. L'entreprise affirme avoir versé le montant dû à sa banque à Berthoud. Mais lundi, Berthoud était en fête et la banque fermée. Le directeur de cet établisse-

Voir autres informations  
chaux-de-fonnières en page 7

Beau-Site: un débat peut en cacher un autre

L'intérêt patrimonial de Beau-Site a fait l'unanimité, l'autre soir du Conseil général.

Mais si tout le monde était d'accord pour racheter la propriété un net clivage s'est manifesté quant... à la sympathie accordée au principal locataire!

Derrière le débat sur le rachat et la rénovation de Beau-Site s'en cachait (mal) un autre: celui des rapports entre la ville et le Théâtre populaire romand.

Les comédiens du TPR qui assistaient à la séance auront pu assez nettement faire le compte de ceux qui les appuient et de ceux qui les contestent. La ligne de démarcation recourait singulièrement celle qui sépare la gauche de la droite. L'éventualité assez clairement ouverte par le Conseil communal (sa majorité seulement) de faire de Beau-Site le siège définitif du TPR, sa volonté conjuguée de lui en laisser, à tout le moins, la disposition, a suscité des réticences plus ou moins nettement exprimées des groupes libéral-ppn, radical et de l'Alliance des indépendants, ce dernier affirmant le plus directement qu'il «s'opposera à une mise à disposition unique et entière du TPR» de Beau-Site.

Ces réticences se sont traduites par un refus de préjuger de l'affectation des bâtiments par quelques travaux

que se soit, refus devant lequel le Conseil communal a dû diplomatiquement fournir des assurances allant dans ce sens.

Mais on sentait bien qu'au-delà d'une simple question d'affectation des locaux, c'est le type même du rôle et de place que le TPR tient et tiendra dans la cité, la mesure même du soutien communal dont il bénéficie ou bénéficiera, qui sont en cause.

D'ailleurs, à l'inverse, socialistes et populistes ont annoncé la couleur aussi, se prononçant d'ores et déjà favorablement à l'utilisation de Beau-Site par la troupe subventionnée.

Ce n'est pas la première fois que ce clivage apparaît: assez régulièrement, il surgit, avec une intensité diverse, lors de l'examen des comptes, au chapitre «subventions», par exemple.

Vision différente de la politique de la culture ou vision politique différente de la culture? Le débat demeure discrètement en coulisse, notamment au niveau de la commission qui examinera la question de l'affectation de Beau-Site. Mais il faudra bien qu'il arrive sur la scène, étant entendu que des projecteurs de diverses couleurs n'illuminent pas le public participant: le sujet n'intéresse pas que les critiques avertis...

Michel-H. KREBS

Fête de la place du Bois: «Hein? valide!»

Comme chaque année à pareille époque et depuis 1977, les habitants du quartier de la place du Bois organisent leur traditionnelle fête de quartier. Cette manifestation coïncide à nouveau cette année avec la Fête de la jeunesse; et samedi dès 14 heures, enfants et adultes pourront se réunir sur la petite place pour marquer le début des vacances scolaires.

Les noms donnés aux fêtes de quartier de la place du Bois correspondent à des réalisations concrètes. C'est ainsi qu'en 1977, le pneu était à l'honneur, en 1978 le tournoi, en 1979 la tartine et en 1980 la fête de la «gog'ette» coïncidait avec l'inauguration des WC publics installés sur la place.

L'édition 1981 de la fête sera dédiée aux invalides, dans le cadre de l'Année mondiale de la personne handicapée, sur le thème «Hein? valide!».

Samedi donc, la fête, qui rappelle les est offerte gratuitement au public grâce aux apports et à la collaboration des habitants du quartier, réunira valides et invalides.

Sur la place, on pourra se sustenter, se désaltérer mais également participer à des jeux pour enfants et adultes, notamment un concours en chaises roulantes pour valides et un gymkhana qui permettront aux biens portants de se rendre compte des difficultés rencontrées par les handicapés qui se déplacent en fauteuil roulant.

Un groupe d'invalides présentera également quelques exercices de gymnastique et d'acrobatie.

Pour agrémenter aussi cette journée, les Majorettes de La Chaux-de-Fonds et l'accordéoniste Bernard, un jeune invalide, feront montre de leur talent en animant, chorégraphiquement et musicalement, la petite place.

Bien que gratuite, la fête permet chaque année de récolter quelque argent permettant de financer la «sortie» des aînés du quartier. Cette année également, elle contribuera probablement à la prise en charge d'invalides pendant une journée.

Une fête chaleureuse, accueillante, attend donc le public samedi sur la place du Bois. (cm)

G. Bd.

Collège musical  
Une fête de la musique...

C'est ainsi que M. Willy Kurz, président du Collège musical, décrit la manifestation à laquelle prenaient part, hier soir à l'aula de l'ancien Gymnase, de nombreux parents, amis et élèves, manifestation qui marquait la fin d'une période de travail.

Une audition, dit M. Kurz, c'est l'occasion de s'exprimer, de se confronter aux autres. Cela constitue un objectif salutaire qui nécessite une préparation, qui conduit un travail à son aboutissement, sans parler du plaisir procuré par la performance. Il remercia Mlle Cécile Pantillon, directrice du Collège musical, salua M. et Mme Georges-Louis Pantillon qui ont fait l'honneur de leur présence hier soir; il félicita les élèves, leur souhaita d'excellentes vacances.

Cette allocution suivit la distribution d'une soixantaine de certificats aux élèves ayant passé avec succès les examens théoriques et pratiques après un cycle d'études dans les classes de solfège élémentaire.

Le public eut l'occasion d'applaudir les exécutions des élèves les plus avancés, ceux qui préparent des épreuves de certificats d'instruments, qui auront lieu à la fin de l'année. Toutes les prestations ne furent pas d'égal valeur bien sûr, chaque exécutant ayant ses propres qualités, un tempérament qui peut se révéler de différente façon en public, plus ou moins

d'années de travail, de réflexion. Toujours nous avons eu l'impression qu'ils donnaient le meilleur d'eux-mêmes ce qui a rendu toutes ces exécutions intéressantes ou captivantes, s'agissant des plus jeunes élèves de flûte douce, de solfège, aux exécutions de Denis Blant, Carole Boegli, Isabelle Augsburg, Jean-Louis Urech, Florence Aubry, Christophe Brossard, Violaine Brand, Jean-François Dessibourg et Véronique Gerber.

D. de C.

avis urgent  
ville  
Concert annulé

L'university of Utah Big Band and Mark Chaney Quartet, qui devait se produire vendredi soir à la Salle de musique, dans le cadre des concerts d'été gratuits, n'est pas arrivé comme prévu des Etats-Unis en Suisse. Ainsi le concert est supprimé.



# FÊTE DES PROMOTIONS - LE LOCLE

RUE DU TEMPLE - PLACE DU MARCHÉ - GRANDE RUE

BUVETTES - RESTAURATION VARIÉE

JEUX - MANÈGES

STANDS DES SOCIÉTÉS,  
COMMERÇANTS ET ARTISANS

## DANSE

en plein air les deux soirs

**VENDREDI SOIR 3 JUILLET**

dès 17 h. 30 OUVERTURE DES STANDS  
JEUX  
Manèges - Moon-Walk - Lâcher de ballons

dès 18 h. 30 Mini-meeting aérien. Départ de 5 montgolfières depuis le stade des Jeanneret

dès 20 h. 5 orchestres de danse (pop-jazz-musette, etc.) 91-30766

**SAMEDI 4 JUILLET**

dès 9 h. Ouverture des stands, cantines, jeux

dès 10 h. Concert par les corps de musique

dès 14 h. 30 Rigo et Rigolotte (clowns)

dès 19 h. 30 CORTÈGE COSTUMÉ sur le thème: « Le Locle burlesque »

dès 20 h. 30 Distribution des prix - Bataille de confettis

dès 21 h. Productions du groupe folklorique « FAMIGLIA SICILIANA »  
5 orchestres de danse

Manifestation organisée par le Groupement de sociétés locales

**Restaurant Terminus**  
Le Locle

Promotions dès 9 heures

## gâteaux au fromage

à midi  
dîner sur assiette

Rôti de porc  
Pommes mousseline  
Petits pois, carottes

Vacances

## fermé

du 12 juillet au 2 août

Réouverture  
lundi 3 août

Bonnes vacances à tous  
Famille Riesch



Cortège scolaire et cortège costumés font partie de la belle Fête des Promotions; une fête qui est avant tout celle de la jeunesse. (Photo Impar-Perrin)

**Hôtel de France**  
Le Locle

## Fête des Promotions

vendredi et samedi  
AMBIANCE ACCORDÉON  
le menu du soir et un tour au bar

samedi midi  
gâteaux au fromage et  
menu sur assiette à Fr. 7.50

## Vacances annuelles

du 12 JUILLET au 2 AOÛT

Réouverture le lundi 3 août  
durant les vacances,  
l'hôtel reste ouvert.

BONNES VACANCES !



Les Promotions  
à l'Hôtel  
des Trois Rois  
dès 8 heures

## gâteaux au fromage

Durant toute la journée  
SUR ASSIETTE  
Emincé de veau au curry  
Steak de bœuf Maître-d'Hôtel  
Poussin au grill

Vendredi et samedi soir

## danse

avec l'orchestre  
FANFAN LES MYOSOTIS

## Promotions = Masoni

Gâteaux au fromage chauds

Fête des Promotions  
tous au stand  
du boucher  
de La Jaluse

(devant les anciennes Galeries)

Saucisses grillées  
« Maison »

Schübligs  
extra grands

Sandwichs  
au jambon de campagne

Restaurant du Jura

Gare 16 - Le Locle

Promotions

## gâteaux au fromage

sur assiette  
Beefsteak - Frites - Salade

Ouvert pendant les vacances horlogères



## Café des Pylons

Le Locle

samedi des Promotions  
dès 10 heures

## gâteaux au fromage

à midi:  
menus sur assiette

Vacances:  
le café sera

## fermé

du samedi 11 juillet  
au dimanche 2 août

Réouverture:  
lundi 3 août

**Chez Sandro**

Le Locle, tél. 039/31 40 87

## Samedi des Promotions

A midi sur assiette:  
Steak café de Paris  
Pommes frites - Salade  
Fr. 12.-

Emincé de veau au curry  
Riz - Salade  
Fr. 12.-

le soir: service à la carte

Aux Promotions  
buvez une bonne bière du

## CARDINAL

Dépositaire  
Le Locle et Les Brenets

Brasserie Leppert

H. Widmer

succ. - Tél. 039/31 40 12



**Chez Bebel**

Le Col-des-Roches  
Tél. 039/31 23 21

## Promotions

sur assiette à Fr. 5.-  
DEMI-COQ-FRITES

également sur assiette  
STEAK-FRITES Fr. 12.-

Toujours les vendredis soir  
ses pieds de porc au Madère

Veillez réserver s.v.p.

Fête des Promotions - Le Locle  
les Galeries du Marché  
le Marché Migros  
le Centre Coop  
le Marché Waro  
samedi 4 juillet 1981  
fermeture à 12 h. 30, après-midi fermé

**Promotions 1981**

samedi 4 juillet  
dès 10 heures

## Cercle de l'Union

M.-A.-Calame 16, Le Locle

## jambon à l'os

## gâteaux au fromage

dès 11 heures  
concert apéritif

avec  
GILBERT SCHWAB



LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Joutes sportives et centre de la ville

Comme un air de fête qui flotte...

Depuis hier le soleil brille. Il ajoute ainsi une touche supplémentaire de taille à l'air de fête qui flotte déjà en ville du Locle. La Mère-Commune s'apprête à vivre «sa» Fête des promotions. Au centre de la cité décorée de drapeaux, les stands se mettent en place. Pour les élèves de l'Ecole primaire et de l'Ecole secondaire, c'est déjà la fête. Dans les halles de gymnastique, sur toutes les places de sport disponibles, c'est le «boum» des joutes sportives. Cris de joie, d'encouragement accompagnent le déroulement de ces épreuves favorisées depuis hier d'un très beau temps.

Vendredi soir débutera donc la Fête des promotions. Quelque 40 stands, buvettes, cantines auront pris place au centre de la ville. Les gosses pourront se distraire sur deux carrousels, dans la bulle du Moon Walk, ou venir chercher gratuitement un ballon à côté de la Banque Cantonale. En le lâchant, de manière individuelle, ils participeront du même coup à un concours.

N'oublions pas qu'à leur intention toujours, bon nombre de sociétés mettent sur pied des jeux.

Peu après l'ouverture des stands, cinq montgolfières quitteront le Stade des Jeanneret. Le public est convié à assister à ce mini-meeting aérien, qui constitue une première dans le canton.

Et les festivités se poursuivront toute la soirée, jusqu'à 24 heures, alors que les cinq orchestres répartis dans l'enceinte de la fête arrêteront vers 23 heures.

GRAND GROUPE FOLKLORIQUE

Samedi matin, les élèves dont la plupart seront costumés défilent dans les rues de la ville. Le cortège formé autour du collège de Beau-Site s'ébranlera à 8 h. 40. A son issue, les corps de musique qui y auront pris part donneront une aubade sur la Place du Marché.

Aparavant, les élèves se retrouveront par degré dans le Casino-Théâtre, l'Eglise catholique et au Vieux-Moutier, pour les traditionnelles cérémonies de clôture composées de discours et de chants.

Buvettes, stands, jeux et animations diverses seront en place toute la journée.

A 19 h. 30 débutera le cortège costumé des enfants. Son succès est d'ores et déjà assuré puisque plus de 100 participants sont annoncés. Mais il y a encore de la place.

Rappelons son thème: Le Locle burlesque.

Notons qu'au milieu de ce cortège se trouvera le groupe folklorique «Famiglia Siciliana» composé de 50 membres. Chanteurs, danseurs et musiciens dont le public pourra apprécier les productions dès 21 heures sur le podium central. Quatre autres-orchestres seront de la partie et la fête prendra fin à une heure,

alors que la musique s'arrêtera vers minuit.

JOUTES SPORTIVES

Quant aux joutes sportives qui ont débuté lundi déjà, elles se déroulent de manière très satisfaisante. La plupart des finales sont prévues pour aujourd'hui dans l'enceinte de la piscine ou à ses abords. C'est là qu'auront lieu les cérémonies de distribution des prix.

Les «petits» de première, deuxième et troisième années se livrent à plusieurs jeux: course de trottinette, jeu de massage, course aux sacs, hâte-toi lentement et course d'obstacles.

A l'Ecole primaire toujours, les responsables ont prévu diverses disciplines par classe (athlétisme, balle à deux camps, natation, cross) pour les élèves de quatrième et cinquième années.

Des challenges sont mis en jeu. D'autre part, chaque garçon et fille peut participer à des épreuves individuelles (athlétisme, natation et cross).

Relevons que les élèves de La Chaux-du-Milieu y prennent part. A l'Ecole secondaire enfin, des épreuves par classe (gymkana nautique, football, unihoc) ont aussi été organisées ainsi que des épreuves individuelles d'athlétisme.

LES FINALISTES

Ici, quelques résultats sont déjà connus; voici les principaux: basketball, pour les troisièmes années, les vainqueurs des éliminatoires qui se rencontreront ce matin sont les classes de 3 SC2 et 3 PC. Le classement final des perdants s'établissant ainsi: 1. 3 P; 2. 3 SA; 3. SB2.

Chez les quatrième années, les vainqueurs sont 4 LM et 4 P. Ils s'affrontent aussi ce matin en finale. Quant aux autres classes, elles ont obtenu les rangs suivants: 1. 4 C/S; 2. 4 SB; 3. 4 P; 4. 4 MD.

En football, voici les équipes encore en lice et les matchs qu'elles disputeront: 1 MPb - 1 SA; 1 MPA - 1 MPc; 2 SB - 2 MA; 2 SA - 2 MB; 3 SA - 3 MC/3 MA; 3 Pa - 3 P; 4 Pa - 4 SA - 4 MC/R 4 SB.

Les finales auront lieu aujourd'hui à 10 heures et 10 h. 30.

Quant aux classes finalistes du unihoc, ce sont: 1 SA/1; 1 MPb/1; 1 SA/2; 2 SA/1; 2 MB/1 et 2 MC/1.

Relevons enfin que le traditionnel match profs - élèves aura lieu en fin de journée, à 16 h. 15 sur le terrain de football du Communal.

Quant aux tout-petits des jardins d'enfants, ils auront aussi leurs joutes: elles se dérouleront demain matin sous le préau du collège des Jeanneret.

(jcp)



Cérémonie de remise des certificats du Technicum  
Le gage de la réussite: innovation et solidarité

«En préparant votre diplôme qui vous ouvre une carrière professionnelle fructueuse vous avez fait un bon choix», a déclaré M. Luc Tissot, industriel du Locle, lors de la cérémonie de fin d'année scolaire du Technicum. C'est hier soir qu'elle a eu lieu au Casino-Théâtre devant un large parterre de parents et d'amis.

Cette cérémonie se termina par la remise à de nombreux jeunes gens et à quelques jeunes filles des certificats fédéraux de capacité et des certificats de fin d'apprentissage.

Ce fut d'abord M. Pierre Steinmann qui prononça les souhaits de bienvenue. Parmi le public, on notait la présence de M. Francis Jaquet, conseiller communal.

Il céda ensuite le micro à l'orateur du jour, M. Luc Tissot. Après avoir félicité les nouveaux diplômés et leurs parents des sacrifices consentis pour acquérir une formation professionnelle, M. Tissot s'interrogea: «Profiterons-nous dans notre ville et dans notre région de votre formation? Serez-vous choisir les chances qui s'offriront à vous?»

En guise de réponse il prononça trois mots: «Innovation, turbulence et solidarité».

LES INDUSTRIES VOUS ATTENDENT

«L'innovation, déclara-t-il, est la condition pour une prospérité nouvelle dans la région». Il releva alors les perspectives encourageantes, pour ces jeunes gens, qui embrassent une carrière technique.

«La turbulence, dit M. Tissot, est l'image que nous avons du monde actuel après une longue période pendant laquelle les événements se succédaient de manière prévisible. Vous êtes des hommes nouveaux qui doivent conduire et faire fonctionner les entreprises qui parcourent un terrain accidenté dans lequel

il n'y a pas de position acquise sans combat permanent.

«La société actuelle reconnaît le dynamisme et l'initiative et condamne le conservatisme».

Abordant alors le thème de la solidarité, M. Tissot releva «qu'un succès individuel n'était rien sans celui des collègues et de l'entreprise toute entière».

Se déclarant confiant et optimiste pour l'avenir, M. Tissot encouragea les nouveaux diplômés à ne pas oublier leurs pays et à maintenir des liens avec leur école.

«Les industries des Montagnes neuchâteloises sauront vaincre les difficultés et vous attendent pour poursuivre le combat», dit-il en conclusion.

M. Steinmann procéda alors à la remise des diplômes dont voici les noms des nouveaux titulaires. (jcp)

Palmarès

Mlle Corinne Bapst obtient une attestation d'employée de bureau technique.

Certificat de connaissances générales en horlogerie: Vincent Bertemy, Domine Collombon, Jean-Marie Delaunay, Patrick Dubreuil, Hassan Hirji, Franck Javelot, Bruno Malgat, Marc Schmidt, Patrick Steinback.

CFC ET CERTIFICAT DE FIN D'APPRENTISSAGE

Horlogers-rhailleurs: Régis Cattin, Denis Flageollet, Carlo Hengen, Jean-Marc Meyer, Guy Schmidt, Philippe Tabard. Micromécaniciens: Alain Berberat, François Fahrni, Louis-Georges Lecerf, Jean-Philippe Mercier.

SECTION MÉCANIQUE DE PRÉCISION

Mécaniciens de précision: Christian Arnould, Thierry Brugger, Manuel Moreno, Christian Muller, Daniel Pasquini, Christian Russi.

SECTION ÉLECTROTECHNIQUE

Mécaniciens-électriciens: Yvan Brigadoi, Pascal Hosli, Yves Santschi, Laurent Sommer.

Monteurs d'appareils électroniques et de télécommunications: Daniel Bossard, Alain Dessonnaz, André Gentil, Nicolas Poncini, Valerio Vitale, Jean-Claude Widmer.

Mécaniciens-électroniciens: Jean-Marie Adam, Mario Agostini, Jean-Philippe Cachin, Jean-Luc Charlot, Pierre-André Degoumois, Christian Gagnebin, Raphaël Grandjean, Roland Herrmann, Patrice Jaggy, Jean-Pierre Jost, Renato Migliorini, Dominique Muller, Yves Retter, Patrice Ryter, Patrice Scherler.

ECOLE D'HORLOGERIE ET DE MICROTECHNIQUE

Elèves ayant obtenu la meilleure moyenne au certificat de fin d'apprentissage: Flageollet Denis, horl.-rhab., 5,13, prix du Technicum, prix de la Société des anciens élèves du TN; prix de la Maison Girard-Perregaux.

Elèves en cours d'apprentissage ayant obtenu la meilleure moyenne générale de

l'année scolaire 1980-81: Boquet Jean-François, 1re horl.-rhab., 5,43, prix de la Maison Bergeon; prix de la maison Goly-Buchel. Fimbel Philippe, 1re horl.-rhab., 5,33, prix de la Maison Bergeon; prix de la Maison Goly-Buchel. Droux Fabien, 2e micromécanicien, 5,34, prix des FAR. Piedvache Roland, 3e horl.-rhab., 5,30, prix de la Maison Bergeon.

ECOLE DE MÉCANIQUE

Elève ayant obtenu la meilleure moyenne au certificat de fin d'apprentissage: Russi Christian, 5,25, prix du Technicum; prix de la Société des anciens élèves du TN; prix de la Maison Aciera.

Elèves en cours d'apprentissage ayant obtenu la meilleure moyenne générale de l'année scolaire 1980-81: Poli Jean-Charles, 3e mécanicien de précision, 5,57, prix Union Carbide; Pagnussat Gian-Vittorio, 3e mécanicien de précision, 5,52, prix de la Maison Singer & Cie S.A.

ECOLE D'ÉLECTROTECHNIQUE

Elèves ayant obtenu la meilleure moyenne au certificat de fin d'apprentissage: Santschi Yves, mécanicien-électricien, 5,54, prix du Technicum; prix de la Société des anciens élèves; prix des Services industriels. Ryter Patrice, mécanicien-électronicien, 5,23, prix du Technicum; prix de Zenith S.A.

Elèves en cours d'apprentissage ayant obtenu la meilleure moyenne générale de l'année scolaire 1980-81: Vuilleumier Pier-ric, 1re E.I./ETS, 5,60, prix de la Maison Voumard S.A.; Agostini Mario, 1re Technicien Electronique, 5,59, prix de la Maison Tissot S.A.; Prior John, 1e div. d'apport E.I./ETS 5,56, prix de la Maison Voumard S.A.; Jeanneret Thierry, 5,54, 3e mécatronicien, prix de la Maison Ebel; Vermot Damien, 2e mécanicien-électricien, 5,46, prix de Dixi S.A.

Avec les gymnastes loclois

Brillant palmarès, palmettes, palmes et couronnes



De gauche à droite: Flavio Rota, Laurent Hug et Vincent Liengme.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre édition du jeudi 18 juin 1981, la section locloise de la Société fédérale de gymnastique, après un entraînement intensif placé sous la responsabilité de M. Raymond Jeanneret, a participé à la Fête romande de gymnastique. Celle-ci s'est déroulée récemment à Genève et à l'instar de ce qui s'est passé lors des championnats suisses réservés aux juniors, puis à la Fête cantonale à l'artistique, qui a eu lieu à La Chaux-de-Fonds, les Loclois en sont revenus avec un brillant palmarès, des couronnes et une palme.

CHAMPIONNATS SUISSES

Reprenant les résultats par le détail et chronologiquement, citons d'abord le très bon comportement, lors du championnat suisse à l'artistique, chez les juniors, de Pierre-Yves Hofer, qui s'est classé 11e en performance I, de Flavio Rota, 3e en performance IV, avec médaille de bronze, de Vincent Liengme et Laurent Hug, classés respectivement 16e et 17e en performance V.

Puis lors de la Fête cantonale à l'artistique, qui s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds, mi-juin, les résultats enregistrés ont été encore plus brillants. Palmettes et couronnes, en effet, ont récompensé plusieurs de nos gymnastes, ainsi qu'en témoignent les résultats que nous publions ci-après.

FÊTE CANTONALE À L'ARTISTIQUE

Performance I: 1. Pierre-Yves Hofer, champion cantonal, avec palmettes; 9. ex-aequo Thierry Dubois et Stéphane Robert, avec palmettes; 13. Enrick Valmasada; 14. Thierry Colliard; 21. Steve Hug.

Performance II: 2. Pierre-André Chèvre, avec palmettes; 5. Olivier Dänzer, avec palmettes.

Performance V: 3. Flavio Rota, avec couronne; 4. Vincent Liengme, avec couronne; 7. Laurent Hug. Tous les trois sont âgés de moins de 16 ans et deux d'entre eux ont remporté leur première couronne.

FILLES À L'ARTISTIQUE

Dans cette discipline, les exercices imposés ont été entièrement modifiés pour l'ensemble de la Suisse, démontrant par là que la gymnastique à l'artistique est en pleine mutation.

A Nyon, récemment, une journée entière a été consacrée à des examens, avec la participation d'environ 200 gymnastes. On y a enregistré plus de 50 pour cent d'échecs, mais les six Locloises qui y ont participé ont réussi leurs épreuves.

Niveau I: Karinne Guyot 30,50 pts; Isabelle Ferrazzini 30,30; Valérie Steiner 30,05.

Niveau II: Corinne Lohry 31,10 pts; Pascale Ciochetti 30,50; Isabelle Chamartin 30,00.

FÊTE ROMANDE DE GYMNASTIQUE


Les gymnastes loclois, une fois encore, se sont bien comportés à Genève, particulièrement au travail en sections, en remportant, en septième division, la 14e place sur 114 participants. Les hommes, aux barres parallèles, ont obtenu 28,61 pts, 28,49 pts aux anneaux, et aux sauts par appréciation, filles et hommes ont obtenu 28,21 pts, soit 113,92 pts au total, sur un maximum de 120 pts. Relevons à ce sujet que la note, aux barres parallèles, est comptée deux fois.

A l'artistique, en performance V, Vincent Liengme et Flavio Rota, tous deux âgés de 15 ans, se sont classés respectivement en 17e et 19e positions, avec 94,80 pts et 94,60 pts. Tous deux ont été couronnés pour la seconde fois en l'espace de moins de 15 jours! Laurent Hug les suit en 25e position, avec 91,30 pts.

Enfin, aux jeux nationaux, Philippe Nicolet obtient la 4e place du classement en catégorie C, avec 65,60 pts et une palme. Pour la première fois, la jeunesse locloise de la SFG participait nombreuse à cette importante fête de gymnastique et elle a manifesté beaucoup d'enthousiasme. Ses succès sont encourageants et ils sont la meilleure récompense pour ceux qui l'ont entraînée avec compétence et beaucoup de dévouement. (m)

mémento

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h. Bibliothèque de la ville: 14 h. 30-18 h. 30. Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera. Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52. Permanence dentaire: No 117 renseignera. Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugale: (038) 24 76 80. Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22. Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70. Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. 31 11 49. La Main-Tendue: tél. No 143. Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30. SPA: tél. 31 13 16.



## New Look des cuisinières à gaz

La nouvelle génération des cuisinières à gaz enchante... Un «design» parfait, une technique des plus perfectionnées, une manipulation aisée.

Parmi les nouveautés:

- le four à air pulsé
- le brûleur séquentiel
- la platine vitrocéramique

Une consommation réduite d'énergie. Une esthétique nouvelle.



Du 2 au 8 juillet 1981

# ACTION SPÉCIALE SUTER VIANDES

## CÔTES DE PORC 15.- le kilo

Saucisson vaudois **9 80** le kilo | Ragoût de bœuf **11 80** le kilo | Lard fumé **6 40** le kilo



Pour son ouverture dans le cadre du **MARCHÉ WARO LE LOCLE** SUTER VIANDES a le plaisir de présenter à son aimable clientèle **M. GEORGES DUBOIS, son gérant**

## LA MILITAIRE - LA MILIQUETTE

LES DISQUES SONT À NOUVEAU LIVRABLES AU PRIX DE FR. 21.- EN VENTE AU BUREAU DE L'IMPARTIAL AU LOCLE OU AUPRÈS DE LA MUSIQUE MILITAIRE - 2400 LE LOCLE

### Appartements à louer

**Urgent !** à louer au Locle appartement **2 chambres**

cuisine, douche, tout confort. Fr. 280.- charges comprises. Libre dès le 1er août 81. Possibilité d'aménager la dernière semaine de juillet.

S'adresser: **Michel Broquet** Billodes 44, Le Locle, tél. (039) 31 26 72.

## OFFRES D'EMPLOIS

### Week-end

sans confort, à louer à l'année aux environs du Locle.

Tél. (039) 31 54 52.

## CAISSE-MALADIE FRATERNELLE DE PRÉVOYANCE

Grande-Rue 21 - LE LOCLE

# FERMÉE

du 13 juillet au 3 août 1981

Les feuilles de maladie peuvent être demandées par écrit

91-30753

## PRECIMED

CH-2400 Le Locle

**Precimed SA** fabricant de stimulateurs cardiaques **Le Locle**

désire engager

# personnel féminin

pour travaux précis, propres et soignés dans ses départements de montage de circuits électroniques et de contrôle des composants.

Formation assurée par nos soins.

Date d'entrée à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone au (039) 31 88 22, interne 489.

28-12259

## Restaurant du Doubs

Les Brenets, tél. (039) 32 10 91

Tous les soirs du 1er au 31 juillet dès 19 h. 30, nous avons le plaisir de vous présenter un groupe sud-américain

## Los Latinos Paraguayos

harpe et guitare

Majoration de Fr. 2.- par personne sur la première consommation

Tous les soirs au menu :

**CHARBONNADE à Fr. 18.-**  
**FONDUE CHINOISE À VOLONTÉ à Fr. 15.-**  
ainsi que **SES FAMEUSES TRUITES**

Se recommande : Famille Jacot

91-67

A vendre remorque de camping

marque Combi-Camp. Fr. 1 600.-  
Tél. (039) 31 41 30

91-60327

A vendre tableaux

Henri Chatillon et Henri Piccot.  
Tél. (039) 31 74 93.

91-60328

L'annonce reflet vivant du marché

MARCHÉ WARO SA - Le Locle

Pour compléter notre équipe, nous cherchons

# VENDEUSE-RESPONSABLE

Fruits - Légumes (horaire selon entente)

Se présenter au bureau du magasin, rue Bournot 31, 2400 Le Locle, tél. 039/31 44 55.

44.31.48

Nous cherchons pour **ENTRÉE IMMÉDIATE** ou date la **PLUS RAPPROCHÉE**

## EMPLOYÉE DE COMMERCE

expérimentée, consciencieuse, ayant une bonne formation commerciale complète, sachant prendre des responsabilités et travailler d'une manière indépendante et précise, aimant les chiffres.

Votre travail, dans une ambiance agréable, est varié, et consiste entre autre chose à faire une préparation comptable, tenue des débiteurs et créanciers, facturation, etc. Vous devez bien posséder la **LANGUE FRANÇAISE** et si possible allemande.

- Place stable pour personne capable.
- Bon salaire + 13e mois.
- Prestations sociales.
- Semaine de 5 jours.

Nous attendons vos offres écrites avec curriculum vitæ.

**GHELMINI SA,**  
Machines de bureau et télécommunication,  
tél. 022/43 33 30,  
10, rue Blagnac, 1227 Carouge/Genève.

18-2257

A louer au Locle appartement de 4 pièces

salle de bain, complètement rénové, pour date à convenir

**chambre indépendante** avec eau chaude et froide, possibilité de cuisiner.

Prix spécial pour étudiant et possibilité de la réserver pour la reprise des cours en août.

Tél. (039) 31 67 77.

91-158

SPA, Le Locle

## pension pour chats

Tél. (039) 31 43 56 ou (039) 31 13 16.

91-30771

Infirmière vient à domicile pour

## soins des pieds et réflexologie

Téléphonez au No (038) 25 31 31 aux heures de bureau. 91-30544

# CONCORD

CONCORD WATCH Co SA BIENNE, cherche à renforcer la dynamique de ses VENTES sur le marché suisse

## ÊTES-VOUS CE COLLABORATEUR

appelé à être l'ambassadeur de notre marque auprès des détaillants horlogers/bijoutiers les plus prestigieux de notre pays ?

VOTRE PERSONNALITÉ est un atout majeur...

VOTRE SENS DE LA NÉGOCIATION, une évidence...

VOS CONNAISSANCES DES LANGUES ALLEMANDE ET FRANÇAISE, une nécessité...

Alors adressez-nous votre candidature, avec les documents usuels, à la direction de Concord Watch Co SA, rue Centrale 63, 2502 Bienne, tél. (032) 22 49 43.

80-378





# Collège de la Citadelle: une fresque pour le hangar à vélos



Un hangar à vélos, croit-on, ressemble toujours à un hangar à vélos! Hier, pourtant, les élèves de trois classes primaires, 4e et 5e degré, du collège de la Citadelle, ont prouvé le contraire, en présentant la magnifique fresque zoologique qui orne désormais le mur central du hangar à vélos.

Depuis trois mois, à raison d'environ trois après-midi par semaine, des petits groupes de huit élèves des classes de MM. Guignard et Mattern, Thomann et Ruegg, et Reussner, ont travaillé activement à l'élaboration de cette fresque qui était inaugurée hier en fin d'après-midi en présence de M. Francis Matthey, pré-

sident de l'exécutif, du conseiller communal M. Alain Bringolf, du directeur adjoint des écoles primaires, M. Philippe Moser, des élèves, de leurs instituteurs et de parents.

A cette occasion, le directeur des écoles primaires, M. Jean-Michel Kohler, a relevé le travail considérable entrepris par les élèves, la fresque étant le reflet du magnifique résultat obtenu. Il a précisé également que pour une fois, les élèves se sont attaqués à un travail collectif, ce qui n'est pas évident à cet âge là. Le collège est maintenant doté d'un charme particulier et le fait d'avoir décoré d'une fresque un mur, est un travail intelligent et constructif, a terminé M. Kohler.

Cette fresque représente des bêtes sauvages sous un jour paisible et gai. La variété des couleurs, les tons chatoyants lui donnent une note optimiste et propre à

la sensibilité et à l'imagination des enfants, face au règne animal.

Les activités créatrices dans les écoles, s'inscrivent dans le cadre du travail scolaire quotidien. Depuis quelques années, une nouvelle méthodologie de l'enseignement de ces activités figure au programme scolaire et dépasse largement ce qui était entrepris auparavant. Ces nouvelles conceptions ont nécessité le «recyclage» des instituteurs et institutrices, dans ce domaine.

Pour l'élaboration de cette fresque, les élèves ont tout d'abord dessiné les motifs sur papier, et les ont agrandis ensuite au moyen d'un épiscopie sur du carton qui a servi de chablon pour reproduire les dessins sur les murs du hangar à vélos.

Une heureuse initiative et un superbe résultat qui inciteront peut-être d'autres à suivre l'exemple de ces élèves du collège de la Citadelle. (cm - photo Bernard)

## mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 20 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: 14-17 h., expos. architecture paysanne.  
 Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.  
 Galerie du Manoir: expos. Alain Nicolet, 15-19 h.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos. taxidermie.  
 Club 44: expos. Nelly Rudin, 18-20 h.  
 La Plume: expos. P. Bohrer et Boillat X.  
 Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.  
 Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.  
 Piscine Numa-Droz: Fermée.  
 Minigolf: Tous les jours jusqu'à 22 h.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
 Le Scotch: Bar-Dancing.  
 Club 55: Dancing, attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-dancing.  
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
 Ludothèque: mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.  
 Pro Infirmités: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.  
 Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.  
 Centre de Rencontre: 16-18, 20-22 h. 30  
 Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.  
 Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h.  
 Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.  
 SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.  
 Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.  
 La Main-tendue: No 143, 20<sup>e</sup> d'attente.  
 Inform. allaitement: tél. 23 10 61 ou (038) 36 17 68.  
 Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38; baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30.  
 Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Forges, Ch.-Naine 2a.  
 Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.  
 Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.  
 Service soins à domicile: tél. 23 41 26.  
 Planning familial: tél. 23 56 56.  
 Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.  
 Police secours: tél. No 117.  
 Feu: tél. No 118.  
**Pour les cinémas, voir page 21**

## sociétés locales

**Club alpin suisse.** - Chalet Mont-d'Amin ouvert. 4 et 5 juillet, traversée des Aiguilles Rouges d'Arolla, organisateurs: R. Vermet et R. Béguin. Réunion ce soir, dès 18 h. 15, au local.  
**Contemporaines 1935.** - Jeudi 2 juillet, pas de rencontre. Bonnes vacances.  
**Contemporains 1933.** - Jeudi 2, ce soir; Minigolf, dès 20 h. Rendez-vous directement sur place.  
**La Jurassienne, section de course FMU.** - Courses: Les Rochers-de-Naye - Dent-de-Jaman, course renvoyée à dimanche 5 juillet. Rendez-vous des intéressés: Vendredi 3, 18 h. devant la gare CFF. Cours alpin FMU 1981 à Champex du 12 au 18 juillet. Renseignements auprès du chef technique: J.-François Robert, (subside pour apprentis et étudiants). Gymnastique: les mardis 20-22 h. au collège des Foulets. Les jeudis 18 h. à Beau-Site. Match amical: Girard-Perregaux - La Juiu: 8-3. Groupe aînés: Les lundi 20-22 h., collège des Gentianes.  
**Société d'éducation cynologique.** - Entraînement jeudi à 19 h., à Jumbo. Entraînement du samedi 4 supprimé.  
**Société des Fribourgeois, Amicale Moleçon.** - Dimanche 5, pique-nique cantonal à Planeyse/Colombier. Rendez-vous des membres avec ou sans voiture, Place du Marché, entre 10 et 10 h. 30.

## Samaritains: «Fumigènes mouillés»

Comme d'habitude, la pluie était au rendez-vous des 24 Samaritaines et Samaritains lors de l'exercice du 22 juin, qui, grâce à l'amabilité du commandant de la police locale, s'est déroulé à la rue de la Côte, cancelée à cette occasion.

Un grave accident de la circulation, suivi d'une explosion s'y était produit, et cinq blessés réclamaient des soins, qui leur furent prodigués par les Samaritains.

Merci à tous les «Samas», aux moniteurs et aux habitants du quartier, pour la perturbation, supportée avec le sourire.

La présidente: M. TURBAN

## état civil

N.B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

### MERCREDI 1er JUILLET

#### Naissance

Hirschy Samuel, fils de Pierre-André et de Lise Laurence, née Clément.

#### Promesses de mariage

Bagnato Epaminonda Aldo et Daniel Sylvia Elisabeth. - Pelletier Michel Marcel et Chapuis, Catherine Michèle.

#### Mariage

Francon Michel Yvan et Pagot Laurence Jeanne Pierrette.

#### Décès

Schüpbach Bendicht, né le 25 janvier 1922, époux de Johanna, née Fahrni, domicile Saignelégier (JU). - Ungricht Ernst Heinrich, né le 7 octobre 1895, veuf de Marie Lucie Eugénie, née Guerry. - Allenbach, née Matthey-de-l'Endroit, Alice, née le 18 avril 1905, veuve de Allenbach André Emile.

## Championnat ACFA, 3e finale Services Industriels - SBS: 1 à 3

Hier soir se déroulait la dernière finale du groupe des fabriques. Celle-ci mettait aux prises les SI, vainqueur du groupe 4, contre la SBS premier du groupe 2. L'honneur d'ouvrir le score revint aux Services Industriels qui pendant la première mi-temps luttèrent à armes égales avec la SBS. Puis à la reprise les premiers nommés ressentirent les fatigues de la rencontre du soir précédant et dès lors les banquiers n'eurent guère de problèmes pour emporter les deux points qui les sacrèrent champion du groupe des fabriques.

Vendredi soir ceux-ci seront opposés au finaliste des sociétés qui a pour nom Tivoli. Cette rencontre promet beaucoup sur le plan du spectacle.

## Collision

Hier à 11 h. 30, à La Chaux-de-Fonds, M. F. B., de Neuchâtel, circulait en auto rue de l'Ouest, en direction sud. Peu avant la rue Numa-Droz, il a bifurqué à gauche sans manifester son intention et sans se mettre en préselection. Une collision se produisit avec la voiture de Mlle M. B., de la ville, laquelle arrivait en sens inverse. Dégâts matériels.

## Dégâts matériels

Hier à 14 h. 10, M. J.-M. M.-L., de la ville, circulait en voiture avenue Léopold-Robert, en direction ouest. A la hauteur de no 24, il se déplaça subitement sur la voie gauche. Une collision se produisit avec l'auto de Mlle F. V., de la ville, laquelle circulait normalement sur cette voie. Dégâts matériels.

## communiqué

Club des loisirs «Groupe promenade»: Vendredi 3, Roche Guillaume - Le Valanvron, rendez-vous gare, 13 h. 15.

TELEX telexite TELEX telexite TELEX telexite TELEX telexite TELEX telexite TELEX telexite TELEX telexite TELEX telexite TELEX telexite

### Fust

MIELE W 423  
Prix cat. Fr. 2630.-  
maintenant **1990.-**  
seulement changement de modèle

BOSCH 148 T  
Prix cat. Fr. 415.-  
maintenant **328.-**  
seulement Location Fr. 18.-/ms

BAUKNECHT GKT 2001  
maintenant **578.-**  
seulement Location Fr. 32.-/ms

BOSCH R 400  
Prix cat. 1290.-  
Location Fr. 49.-/ms

### Attention SOLDES

autorisés du 1.7 au 21.7

Gratuit à l'achat d'un lave-vaisselle

FRI-FRI Prix cat. Fr. 128.-  
maintenant **69.-**  
seulement

MOULINEX PRIX-HIT **139.-**

ROWENTA Fer à repasser à vapeur Prix cat. Fr. 72.-  
maintenant **45.-**  
seulement

BAUKNECHT SF 31 Prix cat. 595.-  
Location Fr. 22.-/ms  
maintenant **398.-**

Sandwich-TOASTER KÖNIG PRIX-HIT **39.-**

AEG Prix cat. Fr. 128.-  
maintenant **59.-**  
seulement

PHILIPS Prix cat. Fr. 398.-  
maintenant **298.-**  
seulement

### Fust

Aspirateur de pointe

PHILIPS Prix cat. Fr. 398.-

maintenant **298.-**  
seulement

**Grande remise de l'emporter**

**Fust** La Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039/26 68 65; Marin, Marin-Centre, 038/33 48 48; Bienne, rue Centrale 36, 032/22 85 25

agencements de cuisines, stop, appareils électro-ménagers, stop, agencements de cuisines, stop, appareils électro-ménagers, stop,

**fraîcheur MIGROS**

**fraîcheur proverbiale**

MIGROS, votre boucher de confiance vous propose:

# Ragoût de porc 120

100 gr. (au lieu de 1.40)

# Rôti de porc épaule 135

les 100 gr. (au lieu de 1.55)

**Prix. Qualité. Choix. MIGROS**



S  
O  
L  
D  
E  
S

S  
O  
L  
D  
E  
S

# Nous soldons un beau choix de voitures d'occasion expertisées

VOTRE VISITE S'IMPOSE ! - Crédit - Echange - Garantie

**SPORTING Garage et Carrosserie**

Agence VW - AUDI - PORSCHE

J.-F. Stich - Crêtets 90 - Tél. 039/23 18 23  
La Chaux-de-Fonds

Vente autorisée par la Préfecture du 1er au 21 juillet

16850



Nous cherchons pour nos Grands Magasins Coop-City

## UN VENDEUR

pour notre rayon photo et radio

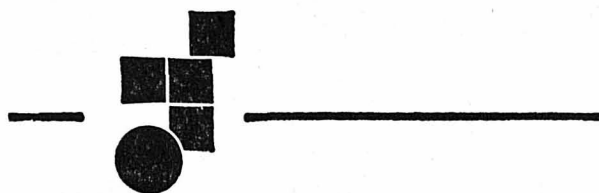
## UN VENDEUR

pour notre rayon sport.

Date d'entrée: 1er août ou à convenir

S'adresser à Coop La Chaux-de-Fonds, service du personnel, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 51.

16928



Pour le service administratif de vente, nous engageons

## EMPLOYÉ DE COMMERCE

placé sous l'autorité directe du chef des ventes «MARCHÉ SUISSE»

### Fonctions:

- Administration générale des ventes pour un rayon suisse alémanique.
- Coordination d'action avec les autres services externes et internes de l'entreprise associés à l'exécution des offres et commandes.
- Contacts directs avec la clientèle lors de visites à la fabrique (quelques voyages en Suisse sont également à envisager).

### Qualités requises:

#### Formation:

- diplôme d'employé de commerce ou formation équivalente.
- quelques années dans la vente interne ou éventuellement dans la promotion des ventes et publicité.

#### Langues:

- allemand langue maternelle et français.

#### Profil idéal du candidat:

- capacité d'organisation personnelle et d'autonomie du travail
- aptitude à collaborer au sein d'une équipe
- facilité de contact
- intérêt artistique.

#### Domicile:

Montagnes Neuchâteloises de préférence

#### Rémunération:

à convenir, en rapport avec la candidature.

Offres détaillées avec curriculum vitae et prétentions de salaire à faire parvenir à Claude VERMOT, chef du personnel.

**HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.**  
2400 LE LOCLE

BELLEVUE 32

Téléphone (039) 31 57 55

28-12102

## ATTENTION

J'informe la population que j'entreprends tout genre de débarras - chambres-hautes - caves - logements - maisons entières - ateliers - usines - entrepôts.

PRIX MODÉRÉS

**P. AUGSBURGER - CHIFFONNIER**

GARE DE L'EST - CRÊT 31a

Tél. (039) 23 84 46 - (039) 22 30 85

17199

A louer à Arc-en-Ciel 7 à La Chaux-de-Fonds

## APPARTEMENT D'UNE PIÈCE

au 1er étage. Loyer Fr. 237.-, charges comprises

## APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Loyer Fr. 368.-, charges comprises.

Pour visiter, veuillez vous adresser chez le concierge, M. Marchon, tél. 039/26 81 75.

79-5155

A louer à La Chaux-de-Fonds pour le 1er septembre ou à convenir

## 3 magnifiques appartements

de 4½ pièces, d'une surface 111 m², et 1 local commercial situé au 1er étage.

Nous attendons vos offres à:

**La Genevoise Assurance**, Service immobilier, Jaquet-Droz 60, 2300 La Chaux-de-Fonds.

16806

À LOUER pour le 31 octobre 1981

## TRÈS BEAUX LOCAUX COMMERCIAUX TRÈS BIEN SITUÉS.

Surface 140 m².

GRANDES POSSIBILITÉS DE PARQUAGE.

Tél. 039/26 75 65 pendant les heures de bureau.

16234

Disponibles immédiatement de notre stock :

## machines neuves et d'occasion

Fraiseuses  
Fraiseuses

Tours d'outilleurs  
Machines à pointer

Machines à pointer

Aléseuses-pointeuses  
Machine électro-érosion  
Machine électro-érosion  
Rectifieuses intérieurs  
Rectifieuses intérieurs  
Rectifieuses universelles

Presses excentriques

Aciera F1, F3, F4  
Schaublin SV12, SV13, SV22, SV52, SV53  
Schaublin 102, 102-80  
Hauser 1, 2A2, 2BA, OP3, 3SMO, 4, 5DR  
SIP MP-1H, MP-2P, MP-3K, MP-4G, HYD.-5  
Dixi type 60 et type 3S  
Charmilles D10  
Agie Kopf 10  
Triplet Mar 200  
Voumard 5A et 5AP  
Tschudin HTG 400, HTG 610  
Essa 1, 5, 6, 12, 20, 30, 45, 60, 80 to

**LUTHY MACHINES SA**

37, Bd des Eplatures - 2304 La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 26 62 62 - Télex 952 103

16087

# SOLDES

à l'emporter ou livrés gratuitement

### - Exceptionnel, un tapis de fond

bouclé nylon, dos mousse compacte, pour chambre à coucher, chambre d'enfants, chambre d'amis, le m²

Fr. 19.-

et plus de 70 rouleaux en magasin, devant vous, pour faciliter votre choix.

Fortes réductions sur les fins de rouleaux.

### - Plus de 1000 coupons de Fr. 5.- à

pour chambre, cuisine, corridor, entrée, balcon, salle de bains, bateau, voiture, caravane.

Fr. 200.-

### - 250 tapis de milieux

laine et synthétique, 200 x 300 cm. et 250 x 350 cm

à partir de

Fr. 230.-

### - 100 tours de lit les 3 pièces

dès

Fr. 135.-

### - Tapis d'Orient 65 x 120 cm Fr. 57.-

200 x 300 cm

Fr. 985.-

**Soldes aux magasins Gros rabais**

**Masserey**

PORTES-ROUGES 131-133

Neuchâtel

Tél. 038/25 59 12

Vente autorisée du 1er au 21 juillet

**Tapis d'Orient**

une agréable surprise vous attend à notre rayon au 1er étage

87-505



GARAGE - CARROSSERIE FIORUCCI & CIE - SAINT-IMIER - Tél. 039/41 41 71

## L'OCCASION DES VACANCES

entièrement contrôlée, expertisée, garantie.

CRÉDIT DANS LES 24 HEURES.

AUDI 80 GL	rouge-métal
AUDI 80 GLS	rouge mars
DATSUN CHERRY	or-métal
FORD TAUNUS GXL	rouge-noire
GOLF LEADER aut.	gris-métal
GOLF LEADER 1300	blanche
GOLF LEADER 1300	rouge
OPEL ASCONA 16 S	
PASSAT LS	jaune
RENAULT 18 GTS	gris-métal
TOYOTA CELICA 2000 ST	bleu-métal
PASSAT LS	verte
AUDI 100 GLS aut.	bleu-métal
AUDI 100 GL 5E	gris-métal
PEUGEOT 304 BREAK	blanc
FORD ESCORT 1300	bleue

D 93-65



AGENCE OFFICIELLE

**Audi**



• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

## Dans les salons du Palais Du Peyrou Remise de titres à des nouveaux enseignants secondaires

C'est dans les salons du Palais Du-Peyrou que s'est tenue, hier, la cérémonie officielle de remise de titres de l'enseignement secondaire.

La direction du séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire a tenu à donner ce merveilleux cadre à ceux et à celles qui ont terminé avec succès leur année de formation pédagogique.

Le directeur, M. René Humair, M. Eric Jeanneret, recteur de l'Université ainsi que M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat ont félicité les étudiants et leur ont souhaité plein succès pour leur avenir personnel et professionnel. Le chef du Département de l'instruction publique a eu le plaisir de remettre à chacun et chacune le certificat d'aptitudes pédagogiques complémentaire à la licence, un brevet pour l'enseignement des branches littéraires ou scientifiques.

La cérémonie a été agrémentée d'intermèdes donnés par l'ensemble vocal de Neuchâtel placé sous la di-

rection de M. Charles-Philippe Huguenin. Un vin d'honneur a été servi à tous les participants. RWS

### Le palmarès CAP LITTÉRAIRES

Mme Anne-Catherine Bauer-Bolay, La Chaux-de-Fonds; Mlle Claire-Lise Droz, La Chaux-de-Fonds; Mlle Mary-Claude Faessler, Neuchâtel; Mlle Dolores Guscetti, Neuchâtel; M. Patrick Herrmann, La Chaux-de-Fonds; Mlle Astrid Hohl, Hauterive; Mlle Joëlle Kuhn, Neuchâtel; M. Daniel Landry, Boudry; Mlle Liliane Perrot, Le Locle; M. Pier-Angelo Vay, La Chaux-de-Fonds.

### CAP SCIENTIFIQUES

M. Claude Béguin, Chaumont; M. Jean-Pierre Haymoz, Le Landeron; M. Charles-Philippe Huguenin, Neuchâtel; Mlle Sylviane Koehli, Neuchâtel; M. Michel-Werner Lanz, Neuchâtel; Mlle My-Le Luu, Neuchâtel; M. Jacques Bernard Mery, Neuchâtel; Mlle Chantal Rumak, Neuchâtel.

### CAP EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

Mme Phuong-Dung Bui-Nguyen, Neuchâtel; M. Gérard Guillaume, Neuchâtel; M. André Vallet, Boudry.

### BESI LITTÉRAIRES

Mlle Bernadette Ferrari, Neuchâtel, français, anglais, histoire; Mme Christine Monique Madeleine Hertzog, Bienne, français, histoire, géographie; M. Roberto Stocco, Le Locle, français, italien, géographie.

### BESI SCIENTIFIQUES

M. Claude Etienne, Neuchâtel, mathématique, physique, chimie; M. Jacques-André Guillaume-Gentil, Neuchâtel, biologie animale, biologie végétale, mathématique; M. Christian Jaques Zingg, Neuchâtel, mathématique, physique, chimie.



M. Jean Cavadini procédant à la remise des titres. (Photo Impar-RWS)

## L'Imprimerie Paul Attinger SA célèbre son cent cinquantième anniversaire

Le 15 mars 1831, Charles Attinger, venu d'Urach en Allemagne et établi à Neuchâtel depuis 1803, rachète une imprimerie appartenant à Eugène Fauche. Sise à la rue Fleury 79, elle est équipée de deux presses typographiques, d'environ 2500 kilos de caractères et de matériel divers. A cette époque, les Quatre-Ministres contrôlent tous les imprimés, hormis les cartes de visite et en-têtes de lettre. Charles Attinger publie divers journaux dont le Constitutionnel neuchâtelois, organe royaliste soutenant la cause de la monarchie absolue.

Une attaque d'apoplexie le terrasse en 1839 et son fils James, alors en études en Allemagne, reprend la direction de l'affaire. Les temps sont difficiles, mais la ténacité et les efforts de James lui permettent d'agrandir et de moderniser son atelier. Malgré la révolution de 1848 et le soulèvement royaliste de 1856 qui perturbent la libre diffusion des imprimés, l'extension de l'imprimerie se poursuit et l'oblige à déménager plusieurs fois pour, finalement, s'établir à la rue Saint-Honoré. James meurt en 1885, laissant à ses fils Victor et Paul un établissement à l'assise solide.

### L'AUBE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

A l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, les arts graphiques sont marqués par de nombreuses nouveautés technologiques; c'est tout d'abord le début de la mécanisation, en-

suite la mise au point de la reproduction photomécanique et le développement de l'offset, procédé industriel de la lithographie. A cette époque, Victor et Paul Attinger séparent l'entreprise en une maison d'édition dirigée par Victor et une imprimerie qui revient à Paul. Celle-ci déménagera plusieurs fois dans la ville, afin de disposer d'une place suffisante à sa production. La guerre de 1914 freine la diffusion de l'édition et la baisse de la devise française (déjà...) complique sérieusement les problèmes. Heureusement qu'à cette période, les imprimés publicitaires commencent à se développer et prennent une extension importante permettant l'occupation de l'atelier.

En 1921, c'est l'introduction dans l'imprimerie de la première presse offset. Ce nouveau pas ouvre des perspectives intéressantes dans le domaine de la reproduction et de l'emballage.

Le 1<sup>er</sup> février 1925, la société élargit son assise financière et se transforme en société anonyme, prenant sa raison sociale définitive: Paul Attinger SA. Un important parc de machines est à disposition de la clientèle, si bien qu'en 1929, on décide la construction d'un immeuble 7, avenue Jean-Jacques Rousseau qui abrite encore aujourd'hui l'imprimerie.

Les années suivantes sont pénibles, car elles coïncident avec la récession générale des années 1930; ce sont les années de chômage et de baisses de salaire. Avec la deuxième guerre mondiale, les choses

ne s'arrangent pas. Les ateliers ne peuvent «tenir» jusqu'en 1945 que grâce aux travaux confiés par la Confédération et par les œuvres de solidarité pour les soldats. L'après-guerre voit les activités repartir; l'édition et la publicité se développent considérablement, ce qui oblige dès les années 1960, l'imprimerie à axer progressivement sa production sur le procédé offset. Avec l'augmentation de son potentiel, elle doit trouver de nouveaux marchés et se tourne vers l'étranger; à partir de 1967, des éditeurs anglais et français deviennent clients réguliers. Cependant la technologie progresse à grands pas. Les procédés typographiques et la composition plomb sont petit à petit abandonnés. En 1973, on installe une première machine offset quatre couleurs, en 1976 c'est l'introduction de la photocomposition et enfin cette année, une nouvelle machine offset quatre couleurs, dotée des derniers perfectionnements électroniques, complète l'équipement de l'imprimerie Paul Attinger.

### L'IMPRIMERIE ACTUELLE

L'imprimerie occupe actuellement 52 employés et ouvriers. Elle s'est spécialisée depuis quelques années dans l'impression du livre d'art, du prospectus et de la plaquette de qualité, ainsi que dans l'emballage. Cependant, toute la gamme des travaux plus simples ou plus modestes sont également réalisés dans ses ateliers. Les marchés français sont toujours très actifs grâce à la qualité des services offerts et le soin porté au travail par chacun des collaborateurs de l'imprimerie. L'équipement actuel se compose de quatre grandes machines offset dont deux machines quatre couleurs, d'un important service de photocomposition et de copie offset. Le procédé traditionnel de typographie et de composition plomb est maintenu dans une unité de production fort appréciée de la clientèle. Enfin, un petit atelier de brochage permet de façonner une partie de la production.

De nombreux ouvrages imprimés dans les ateliers de Paul Attinger ont été couronnés dans les concours annuels des plus beaux livres de Suisse et même de France.

RWS

## Chronique horlogère

### Précimax Neuchâtel

## Fermeture du dernier atelier

Il ne reste aujourd'hui que quatre personnes avec le chef horloger de ce qui fut par le passé une manufacture mondiale connue. Elles partiront fin septembre.

L'entreprise devrait survivre avec des modèles à quartz de haute qualité. En son temps, il n'avait plus été possible de lutter d'égal à égal avec les grosses manufactures: il fallut se résoudre à acheter des ébauches, et les marchés furent tenus.

Cette année, le renouvellement nécessaire à l'entreprise est fatal à l'atelier, au seul qui restait ouvert.

Le propriétaire, animateur septuagénaire de l'entreprise, avait dû laisser les rênes pour raison de santé il y a six ans environ, tout en demeurant président du conseil d'administration.

Ce qu'il y avait de peu ordinaire dans cette affaire, ce n'est pas tellement qu'en pleine récession, le portefeuille de commandes contenait régulièrement pour cinq millions de commandes bon an mal an, mais surtout le fait que l'on pratiquait l'autofinancement.

Après un intermède de quelques années, moins brillantes, dès l'automne 1980, une nouvelle direction devait rendre son dynamisme à Précimax, toujours autofinancée par son président du conseil d'administration.

Réorganisation des services commerciaux, nouvelle collection, ventes en hausse: devant l'afflux du travail, il devenait indispensable de

moderniser l'atelier de terminage où l'on travaillait encore à la mode de 1950! Ce qui, pour du quartz analogique n'est plus guère possible.

Six mois se sont écoulés depuis cette rationalisation.

La direction nous déclarait hier qu'elle s'était trouvée devant un cas typique d'inadaptation, aussi bien du chef d'atelier que des horlogers, aux nouveaux moyens de production, malgré plusieurs mois d'essais. Elle s'était vue contrainte de faire terminer à l'extérieur une forte partie de ses montres.

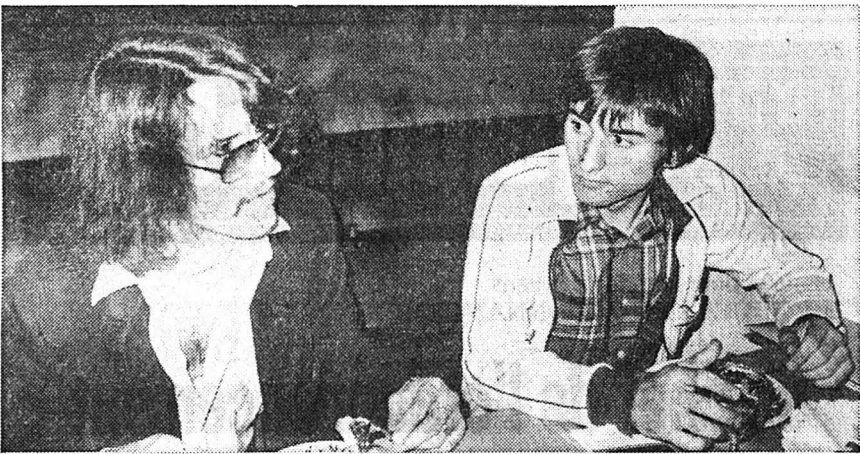
L'atelier était condamné... Son personnel a reçu la dédite pour fin septembre.

L'administration de l'entreprise a indiqué qu'elle payerait non seulement les sommes versées à la caisse de retraite par le personnel, mais aussi la part patronale. A titre d'indication, pour une personne ayant cotisé durant une dizaine d'années - salaire féminin - cela représente une trentaine de milliers de francs.

Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit ici d'un cas particulièrement pénible pour des travailleurs relativement âgés dont le recyclage se serait révélé difficile. Significatif surtout, car «l'incompétence» n'a pas été déterminée semble-t-il par l'impossibilité d'utiliser les nouveaux instruments, mais à cause des standards de production à atteindre.

R. Ca.

## Remise de beaux prix à des jeunes Neuchâtelois



Pour marquer le 75<sup>e</sup> anniversaire du service des chèques postaux, un concours a été lancé auquel pouvaient participer tous les jeunes Suisses.

Les prix offerts étaient intéressants: quarante versements de 500 francs destinés à suivre un cours de formation au choix des gagnants.

Deux jeunes gens du Bas du canton sont sortis vainqueurs: MM. Pascal Tissier, infirmier assistant à Neuchâtel et Jean-Philippe André, étudiant dessinateur-architecte, à Marin-Epagnier.

Au cours d'une cérémonie fort sympathique, M. André Monnerat, responsable

du service à la clientèle de la direction des Postes a remis non seulement aux vainqueurs le prix gagné mais également de la documentation concernant le service des comptes de chèques postaux qui, comme nous aurons l'occasion de le décrire, a connu un prodigieux développement ces dernières années.

Notre photographie Impar - RWS montre M. Pascal Tissier, à gauche, et M. Jean-Philippe André. Ces deux jeunes gens vont pouvoir découvrir plus à fond le domaine qui les intéresse particulièrement: le dessin pour le premier, la poterie pour le second. (RWS)

## En 1980, la flotte neuchâteloise a été victime des mauvaises conditions atmosphériques

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA peut, en début de saison, prendre toutes les dispositions pour augmenter son chiffre d'affaires: elle devra toujours s'incliner devant un maître intransigeant: le temps.

L'année dernière a été froide en moyenne et pluvieuse dans son ensemble, ce qui n'incitait guère les gens à aller se promener sur les lacs. Les mois de mai et de juillet notamment ont présenté un excès de précipitations qui eurent une influence très défavorable sur l'exploitation. A la mi-juillet, le nombre des voyageurs transportés était, par rapport à la même période de 1979, inférieur de 36.000 unités. Le retard a heureusement pu être comblé les deux dernières semaines de juillet et pendant les mois d'août et de septembre.

Finalement, grâce surtout à l'apport des courses spéciales toujours plus nombreuses et à une amélioration partielle des tarifs pour sociétés et écoles, les recettes sont un peu supérieures à celles de 1979: 17.000 francs de plus en chiffres ronds.

Le nombre de kilomètres parcourus s'est élevé à 111.102 contre 115.271 l'année précédente, le nombre des voyageurs transportés: 272.585 contre 289.653, année record.

Le chantier naval a connu une activité tout au long des mois avec l'entretien et les réparations nécessitées par les unités. Les installations portuaires ont elles aussi subi quelques travaux d'entretien et de modernisation.

Les bateaux à disposition à la fin 1980 étaient au nombre de huit: Ville d'Yverdon, Ville de Neuchâtel, Ville d'Estavayer, Ville de Morat, Cygne, Mouette, Vully et Sarcelle. Il y a quelques semaines, une nouvelle unité de 400 places a agrandi le parc, soit La Béroche.

Le déficit prévu au budget a pu être réduit quelque peu: 727.700 fr. ramené à 644.392,23 fr.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue hier à l'Hôtel de Ville, conduite par le président du

Conseil d'administration, M. Claude Frey, et le directeur, M. Roger Matthey.

Les comptes et les rapports ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée composée de quinze actionnaires représentant 8748 voix.

Quelques renseignements ont été donnés sur la nouvelle unité «La Béroche» qui a pris un excellent départ après la brillante inauguration du 16 mai à laquelle ont participé les autorités et les sociétés de toutes les communes du Littoral.

Les responsables de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA ont saisi l'occasion de cette arrivée d'un nouveau bateau de 400 places pour augmenter leur propagande en lançant un concours de photographies, en éditant de nouveaux dépliants et des prospectus distribués dans les gares, les bureaux de tourisme, les hôtels, en relevant notamment deux faits importants: un développement de l'horaire d'été et la possibilité pour les sociétés, groupements, familles, d'organiser des réunions avec ou sans repas sur le lac de Neuchâtel. RWS

## Motard blessé

Hier à 15 h. 10, à Neuchâtel, M. André Calderara, de Neuchâtel, circulait au guidon d'un motocycle léger rue Dubois, en direction est. Au carrefour de Maillefer, après s'être arrêté au stop, il s'est engagé prématurément dans l'intersection avec l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la rue des Mille-Boilles. Ainsi, il a coupé la route à la voiture conduite par M. P. B., d'Estavayer, qui roulait rue de Vauseyon, direction est. Une collision s'ensuivit. Blessé, M. Calderara a été transporté à l'Hôpital des Cadolles.

Voir autres informations neuchâteloises en page 11

## Tribunal correctionnel du district de Neuchâtel Clémence pour un drogué-cambrioleur

Présidé par M. Jacques Ruedin, le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a tenu hier une audience, avec MM. André Bucher et P.-A. Uldry comme jurés, Mme M. Steininger au poste de greffier. Le ministère public était représenté par M. Thierry Béguin, procureur général.

Le matin, P.-A. P. devait répondre de nombreux méfaits: vols avec effraction dans divers locaux et dans les voitures, dommage à la propriété, abus de confiance, infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants.

Ses vols lui ont rapporté plus de 10.000 francs en espèces, auxquels il faut ajouter différents objets. Il s'est notamment approprié un coffre-fort à la plage du Landeron.

P.-A. P. a commencé un apprentissage de maçon mais il ne l'a pas terminé. Il a travaillé ici et là, pendant de courtes durées. Employé dans un garage, il n'a pas hésité à voler de l'argent appartenant à ses camarades de travail et à mettre dans sa poche une somme confiée par son patron.

Les causes de ses actes délictueux? La drogue, de laquelle il est dépendant depuis l'âge de douze ans. Aujourd'hui, il n'a pas encore atteint son vingtième anniversaire. Veut-il vraiment se sortir de ce monde ignoble comme il le prétend? On veut l'espérer pour lui puisqu'il a réussi à effectuer récemment son école de recrues au complet. Il se dit libéré des stupéfiants, pourtant, la consommation admise est exorbitante: 22,5 grammes d'héroïne, 10 grammes de cocaïne plus quelques doses diverses.

Les faits reprochés sont admis dans leur quasi-totalité. L'expert préconise un placement dans une maison d'éducation au travail. Le ministère public en revanche admet qu'il faut donner une dernière chance au prévenu, le punir d'une peine d'emprisonnement qui sera suspendue au bénéfice d'un traitement ambulatoire.

## Cyclomotoriste blessé

Hier à 0 h. 05, M. Pierre-Yves Menegault, de Neuchâtel, circulait à vélomoteur rue de Monruz, en direction ouest. A la hauteur de la Favag, il heurta une voiture en stationnement. Blessé, il a été transporté à l'Hôpital Pourtalès.



**grandes**  
**Au Bois-Noir kermesses**

**Samedi après-midi: MUSIQUE CHAMPÊTRE**  
**Dimanche après-midi: CONCERT**  
par **Otto Wütherich et ses musiciens** Schwyzerörgeli

organisées par le Jodler-Club  
vendredi et samedi soir: **DANSE**  
Kapelle Miranda Niederbipp

En cas de mauvais temps  
cantine couverte - Jeux divers  
Traditionnelle soupe aux pois

valable dès le 2.7.81

**Dorina** 1 litre **4.65**

**Stocki** 3x3 portions 330 g **2.65**

**BIO SCALE** lessive complète 30°-95° 5 kg **9.85**  
Revitalisant 4 kg **4.95** (1 kg 1.24)

**RUPPNER BIER** bière export d'Allemagne 1/2 litre **1.70**

**Nescoré** 2 cornets de remplissage 2x 200 g **9.95**

**Farmer Tom's Rice** 900 g **1.70**

**Slips pour messieurs** 100% coton 3 couleurs 4 tailles **4.75**

**Slips pour dames** 100% coton 3 couleurs 3 tailles **3.90**

**Super Walkman** pour tous les fans de musique **179.-**

**QUASAR Discojet** HI-FI-Appareil à cassettes stéréo. Avec écouteur stéréo, étui pour cassettes, sacoche. Dimensions seulement 13 x 9 x 3 cm. 1 an de garantie. 5 jours de droit de restitution. **179.-**

**Pâté délicatesse** en feuille d'aluminium. Offre spéciale: pièce de 500 g surgelé **3.40**

**DENNER** économie garantie!

**Réparations de machines à laver**  
33 ans d'expérience  
Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

**René TANNER**  
Neuchâtel  
Portes-Rouges 149  
Téléphone (038) 25 51 31  
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

**Spotv**  
Autoradios cassettes  
Pioneer 1981  
grande qualité à des prix discount  
Chez votre spécialiste

**Frésard**  
Tél. 23 27 83  
Léopold-Robert 41  
La Chaux-de-Fonds

**SSIH Equipment SA**

cherche pour son département PRODUCTION/ORDONNANCEMENT

**un chef de l'ordonnancement**

Tâches principales:

- assurer la production des produits standards et spécifiques (prix, qualité, délais)
- définir et tenir un stock optimal de produits standards et semi-produits
- étudier et présenter des propositions au chef de production, sur la base desquelles des décisions seront prises.

Nous demandons:

- diplôme d'ingénieur ETS en électronique ou en exploitation, ou en mécanique
- langues: français, allemand ou inversément
- expérience en ordonnancement ou en fabrication, ou en approvisionnement.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres complètes à SSIH Equipment SA, service du personnel, 2500 Bienne, tél. 032/41 09 11, interne 2413.

**L'Hôtellerie de Châtonneyre**  
à Corseaux s/Vevy sur la Riviera vaudoise

est à remettre pour le 1er mars 1982, suite au départ de son titulaire après 10 ans d'exploitation.

Cet établissement, personnalisé, bénéficie d'une excellente renommée; il a beaucoup de cachet et son agencement de qualité a été entretenu avec soin. Il comprend:

- l'hôtel de 25 lits
- un restaurant avec roûisserie,
- deux salles pour banquets
- une pinte vaudoise.

L'Hôtellerie de Châtonneyre est destinée à un couple de professionnels expérimentés.

Bail de longue durée; loyer raisonnable; reprise du petit matériel et le la marchandise à dire d'expert. Reprise du mobilier possible.

Des renseignements peuvent être demandés à M. Etehoz, fiduciaire des cafetiers-restaurateurs à Pully (tél. 021/29 97 15).

Les offres avec références doivent être adressées à la municipalité de 1802 Corseaux.

A VENDRE  
**VEAUX GÉNISSES**  
avec papiers  
ainsi que  
**VACHES ET GÉNISSES PRÊTES**  
de race grise.  
S'adresser: M. Fernand MATTHEY,  
Les Brenets. Tél. (039) 32 12 37. 91-30772

**Je cherche à acheter**  
une commode ou lavabo, une table rectangle ou ronde, un secrétaire.  
H. Houriet, Hôtel-de-Ville 37,  
tél. 039/22 30 89. 16529

**DEMANDES D'EMPLOIS**  
**ADOUCISSEUR-POLISSEUR**  
spécialisé sur cadrans soignés cherche place à responsabilités.  
Ecrire sous chiffre DC 16971 au bureau de L'Impartial.

**Electricien**  
16 ans de pratique dans installations, montage, câblage, dépannage, ayant des connaissances d'électronique, cherche changement de situation, avec responsabilités.  
Faire offres sous chiffre PM 16887 au bureau de L'Impartial. 16887

**AFFAIRES EXCEPTIONNELLES**  
Arrivage de magnifiques salons à des prix sans concurrence

dès Fr. 890.- à Fr. 1890.-



Le salon ci-dessus est livrable en plusieurs teintes et est en vitrine, av. Léopold-Robert 73

au prix de Fr. **1390.-**

**veuthey SA**  
meubles  
**AU BUCHERON**

place de parc  
derrière le magasin  
Avenue Léopold-Robert 73  
Tél. 039/22 65 33 15969



# Saint-Sulpice: riche autrefois, désespérément pauvre aujourd'hui

Le village de Saint-Sulpice connaît de graves difficultés financières. Il vient de faire appel aux communes du Vallon pour leur demander de prendre en charge sa contribution (25.000 francs) au Collège régional de Fleurier. La trésorerie du ménage communal navigue, gouvernail brisé, dans une étendue de chiffres rouges depuis 1976. Et dire qu'autrefois le village était prospère avec ses industries florissantes qui occupaient des centaines d'ouvriers...

Saint-Sulpice ne retrouvera certainement jamais sa richesse d'antan, lorsque la fabrique de ciment fonctionnait à plein régime. Elle fut créée le 17 mai 1877 par Gustave Dubied, le frère de Henri-Edouard Dubied, fondateur de la fabrique de machines à tricoter. Deux ans plus tard, l'usine livrait du ciment Portland qui se fit rapidement une réputation mondiale. En 1922, l'entreprise vendit toutes les installations à un important groupe suisse. Son rayon de vente ayant été limité lors de cet achat, elle connut alors un lent déclin et ferma finalement ses portes à la fin de la guerre.

## LE MÊME SORT

On fit disparaître la majorité des bâtiments et une partie du personnel trouva un emploi à la fabrique de pâte de bois. Une vingtaine d'années plus tard cette dernière cessait également son activité.

## Administrateur à la retraite

M. Richard Jornod, administrateur communal à Saint-Sulpice depuis 35 ans vient de prendre sa retraite. Il a été fêté lundi par les autorités, réunies au Buffet de la Gare. La présidente de la commune, Mlle Louise Roth, et le président du législatif, M. Charly Tschäppät, ont remercié chaleureusement M. Jornod pour sa fidélité et son excellent travail.

Comme l'administrateur maintenant retraité est un mélomane averti, un enregistreur lui a été offert. (jjc)

Et récemment encore deux entreprises horlogères ont connu le même sort, sans parler des déchiqueteurs dont la fabrication a cessé.

En 35 ans, le village a perdu presque tous ses emplois et la moitié de sa population; pas étonnant dans ces conditions que les autorités communales rencontrent des difficultés financières. En 1978, par exemple, le déficit se montait à 116.019 francs; une année plus tard il grimpa à 131.810 francs. Pour le dernier exercice, le montant des chiffres rouges a sensiblement diminué (19.427 francs) grâce à un prélèvement sur la réserve, une suspension des amortissements et une politique d'économie rigoureuse.

Tout a été fait par la commune et l'Etat (mise à contribution du fonds de compensation) pour rétablir la situation; ces efforts conjugués ont permis d'inscrire au budget 1981 un déficit présumé de 25.000 francs. Mais rien n'est encore réglé car sans de nouvelles ressources fiscales la situation financière ne pourra pas s'améliorer ces prochaines années.

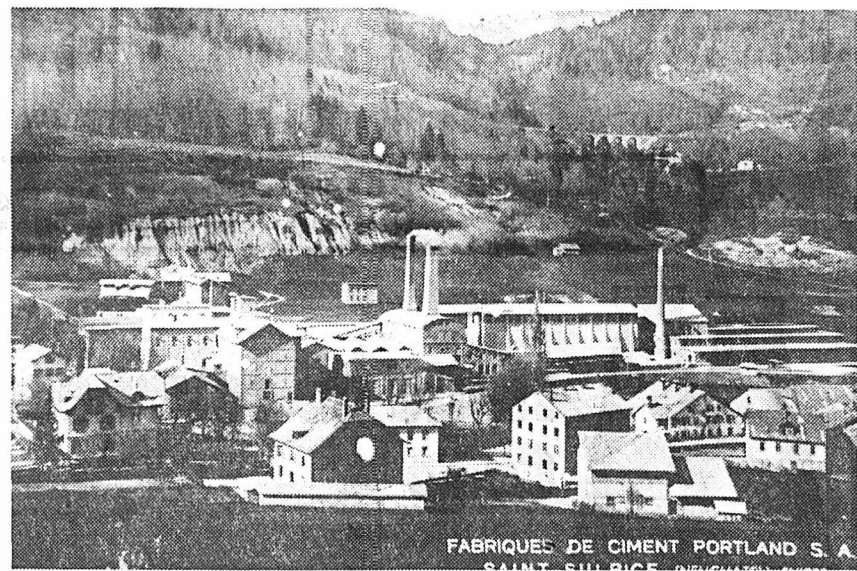
## ESPOIRS À L'HORIZON

Alors pourquoi ne pas augmenter les impôts? Ils sont déjà si élevés qu'ils ont atteint, avec 151 pour cent le record cantonal d'imposition! En ajoutant à cela le manque d'attractivité du village on ne voit pas trop comment il parviendra à se tirer de ce mauvais pas sans créer de nouveaux emplois.

Heureusement, à ce propos, quelques

espoirs se profilent à l'horizon. Une usine désaffectée vient d'être vendue et le nouveau propriétaire à l'intention d'utiliser les locaux à des fins industrielles. De plus, des discussions sont en cours avec une entreprise qui envisage d'assurer la distribution de produits gazeux conditionnés dans le bâtiment de l'ancienne fabrique de balanciers. En outre, l'usine de la Doux pourrait connaître à nouveau une certaine activité si le projet d'une entreprise qui fabrique des matières isolantes se réalise enfin.

Les autorités pensent qu'il faudra cinq ans pour redresser la situation. En attendant, elles procèdent à l'aménagement d'un quartier résidentiel situé derrière le collège. Il sera possible d'y construire une vingtaine de villas à des conditions avantageuses. Avis aux amateurs... (jjc)



La fabrique de ciment en pleine activité au début du siècle. Il n'en reste actuellement plus que le bâtiment situé à droite, entre les cheminées.

## DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Séance du Conseil général de Dombresson

# Nombreux crédits adoptés

Onze points étaient à l'ordre du jour dont cinq demandes de crédit, pour cette séance, présidée par M. Pierre Amezdroz, président.

M. Tritten présente le rapport du Conseil communal comprenant certains détails complémentaires sur les projets soumis aux conseillers généraux.

Il parle des travaux entrepris pour la protection civile, travaux qui avancent régulièrement, mais durant lesquels, en période de pluie, le pompage a dû fonctionner, la nappe phréatique montant de 30 cm sur le fond.

Il informe que la pose de nouveaux signaux routiers prévue au village a commencé et devrait être terminée avant l'hiver.

Il est proposé un changement de prime chez les sapeurs-pompiers, avec des sommes de six francs par exercice et dix francs par exercice principal. D'autre part, le service de garde serait payé dix francs l'heure. Enfin, les amendes d'absences seraient augmentées, afin d'arriver à une somme globale plus forte en fin d'année que le maximum de la taxe fixée à 200 fr., alors que le minimum est de 50 fr.

On apprend encore l'engagement d'un apprenti forestier par la commune, ainsi que la réfection prochaine de la fontaine tarie, près de la laiterie.

L'ordre du jour suivant son cours, le rapport de la commission de déneigement est présenté. Son principal souci étant le déneigement de La Joux-du-Plâne. Après de longs échanges, la commission est arrivée à la conclusion du maintien de la situation actuelle, soit le droit à deux ouvertures de chemin par propriétaire, la demande de ces passages aux autorités et les autres ouvertures étant facturées à 50%. La commission demande que lors du renouvellement de la convention de déneigement, ce problème soit réétudié à fond.

M. Ducommun remercie et souligne encore l'importance de l'ouverture des routes pour le transport des élèves, soit vers La Joux-du-Plâne, soit vers le centre de Cernier.

## CHEMIN FORESTIER

Une demande de crédit de 50.000 fr. est faite pour la construction d'un chemin forestier au Côté, division 24 et de deux layons de débardage.

Dans son rapport, M. Tritten parlait de cette forêt du Côté, constituée par 9800 sylvies de foyard et 5000 de résineux.

Depuis 4 ans, on note un regain d'inté-

rêt pour le bois d'œuvre de foyard, qui semble appelé à remplacer, par la suite, les bois d'Afrique, rares et difficiles à obtenir. Il est utilisable également en bois de pâte et a fait ses preuves en bois de feu. Le rapport de la commission financière lu par M. Jean-Jacques Leuba recommande l'accord de ce crédit qui est accepté à l'unanimité.

## ECLAIRAGE PUBLIC

L'amélioration de l'éclairage public au Faubourg, à La Charrière et à La Champney nécessite un crédit de 40.000 fr. Il serait intéressant de profiter des fouilles effectuées par l'électricité neuchâteloise pour effectuer ces travaux.

Après discussion sur la nécessité réelle de ces travaux et sur le choix des candélabres, le crédit est voté par 17 voix contre 3.

La métairie des Planches a été louée à un fermier désireux de s'y établir toute l'année. Ceci nécessite des travaux pour rendre l'appartement habitable.

C'est un crédit de 30.000 fr. qui est demandé et accordé à l'unanimité, presque sans discussion.

Le problème du collège vient à son tour en discussion pour la réfection complète de la toiture, de l'installation électrique, la fourniture et pose de quatre éviers, l'écoulement inhérent, pose d'un boiler dans chaque WC, remplacement des fenêtres et stores dans les quatre classes, ainsi que peinture, ponçage et imprégnation des sols.

Le tout est devisé à 135.567,80 fr. Une partie des travaux non-devisés et les divers et imprévus portent à 155.000 fr. la somme nécessaire et demandée.

La commission financière recommande l'accord de ce crédit.

Après bien des discussions, le crédit est accordé à l'unanimité.

Une dernière demande de crédit est faite pour la réfection du chemin de Sous-le-Mont. D'entente avec la commune de Villiers, le Conseil communal souhaite procéder, non seulement à la réfection de ce chemin, mais également à un surfacage. Une partie de ces travaux incomberait à la commune de Villiers.

C'est une somme de 87.000 fr. qui est demandée et accordée à l'unanimité, avec cependant la recommandation d'une limite de vitesse et de tonnage sur cette route, exception faite pour la sortie des bois.

Une motion avait été déposée par le parti libéral pour la réintroduction de l'escompte de 2% sur le versement de

l'acompte de l'impôt. Il en coûterait 9000 fr. à la commune qui en recommande le rejet.

Le problème est fort discuté: M. Barbezat expose de longs calculs; le groupe socialiste rappelle que le récent établissement de la nouvelle échelle de l'impôt a donné beaucoup à faire; les crédits votés ce soir n'encouragent pas à l'acceptation de cette demande.

D'autre part, la révision de la loi sur la fiscalité au canton pourrait encore changer la face des choses.

Le projet est finalement repoussé par 15 voix contre 4.

Dans les divers, M. Ducommun se fit l'interprète du Comité d'organisation de la Fête cantonale de chant pour remercier la commune de Dombresson pour l'accueil fait aux chanteurs et la mise à disposition des locaux pour les concours.

On apprend que la réfection du collège de la Joux-du-Plâne sera terminée avant les vacances.

On reparle de Vidéo 2000. Il faut attendre encore pour cette retransmission par câble; trois communes seulement en ont fait la demande et les PTT sont réticents pour la concession.

La sortie annuelle des autorités, pas toujours très suivie, semble préoccuper les esprits.

Pourquoi ne pas proposer un match de pétanque: Conseil communal contre Conseil général? Le tout assorti d'une broche et d'une verrée.

Cette idée semble rencontrer l'approbation générale et sera mise à exécution vers la fin d'août ou début septembre. (yhf)

## mémento

### Neuchâtel

Jazzland: Liz Mc Comb et Big Miller.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Bornand, rue du Saint-Maurice. En suite tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143.

### CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Une drôle de nana; 17 h. 30, Des gens comme les autres.  
Arcades: 15 h., 20 h. 30, L'école est finie.  
Bio: 18 h. 30, Frankenstein Junior; 20 h. 45, Taxi Driver.  
Palace: 15 h., 20 h. 45, Les uns et les autres.  
Rex: 20 h. 45, Les deux missionnaires.  
Studio: 15 h., 21 h., Le faiseur d'épouvante.

### Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.  
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

### Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.  
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.  
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

## Prochain Conseil général à Noiraigue

### Au menu: achat et ventes de terrain

Bonne nouvelle pour les Nérouais, un nouveau contribuable à l'intention de venir s'installer dans la commune. Il y bâtera une maison sur une parcelle du lotissement de «Champ-de-la-Pierre». Le Conseil général qui se réunira mardi devra encore donner son avis au sujet de la vente de ce terrain (1905 m<sup>2</sup>) dont le prix a été fixé à 25 francs, équipement compris.

Une autre vente sera également soumise à l'approbation du législatif. Elle concerne une parcelle située entre l'im-

meuble Pellet et la rue du Furcil. Le prix a été fixé à 6 fr. par m<sup>2</sup>.

Mais les autorités ne feront pas que céder des parties de leur territoire pendant cette séance. Elles achèteront 192 m<sup>2</sup> de terrain (à 8 fr.) à M. René Jeanet. Cette transaction permettra de terminer le plan de lotissement de Champ-de-la-Pierre et de toucher ainsi les subventions fédérales d'aide à la construction. (jjc)

## Prochain départ d'une institutrice

Après avoir enseigné à Genève et à Sion, Mlle Anne Karlen a été appelée, en 1973, à diriger la classe du degré inférieur de la localité. Unissant à ses capacités pédagogiques son talent de musicienne, Mlle Karlen, devenue en 1975 Mme Maurice Sarti, se dévoua pleinement à sa tâche et conquiert l'affection de ses petits élèves et l'estime de tous ceux qui surent l'apprécier.

Pour des raisons de santé, Mme Sarti se voit malheureusement contrainte à abandonner un enseignement auquel elle a donné le meilleur d'elle-même.

Mme et M. Sarti se sont vivement intéressés à la vie locale et paroissiale et, c'est avec regret, qu'on les verra quitter, cet automne, un village auquel ils sont profondément attachés. (jy)

## Transfert délicat

Installé en 1927 sur poteaux, le transformateur électrique, alimentant Rosières et le Jorat, s'est retrouvé placé, par la construction ultérieure d'une villa, trop près d'une habitation.

Les prescriptions fédérales ont rendu obligatoire son déplacement. C'est donc au sud de la voie ferrée qu'un nouveau transformateur sur terrain a été installé, évitant ainsi le passage de la haute tension sur la ligne des CFF.

Les travaux de démontage de l'ancienne ligne et le passage sous-voies de la nouvelle conduite basse tension ne pouvaient se faire que de nuit car le courant électrique de la ligne franco-suisse devait être interrompu d'Auvergnat à Pontarlier. C'est sous la surveillance d'un employé des CFF que ce travail délicat a été mené à bien par M. Walther Thomi et son équipe. (jy)

## MÔTIERS

### Erreur de calcul

A la suite d'une erreur de calcul, le classement de l'Abbaye de Môtiers publié dans notre édition de samedi, comportait une inexactitude. C'est M. Jacques Thierrin qui a remporté le 1er prix de la Cible Cascade avec 718 points et non pas M. Denis Augsburgur. (jjc)

## L'IMPARTIAL

### Prix d'abonnement

Franco pour la SUISSE	ÉTRANGER
1 an Fr. 126.-	Selon les pays.
6 mois » 66.50	
3 mois » 35.-	Se renseigner à notre administration.
1 mois » 12.50	

### Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura	-62 le mm.
Mortuaires	-87 le mm.
Régie extra-régionale	
Annances Suisses S.A. - ASSA	
Suisse	-74 le mm.
Réclames	2.56 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)	
Compte de chèques postaux 23- 325	
La Chaux-de-Fonds	



Studio Coop du mercredi chaque mercredi entre 19.15-19.25

# Coop-informations:

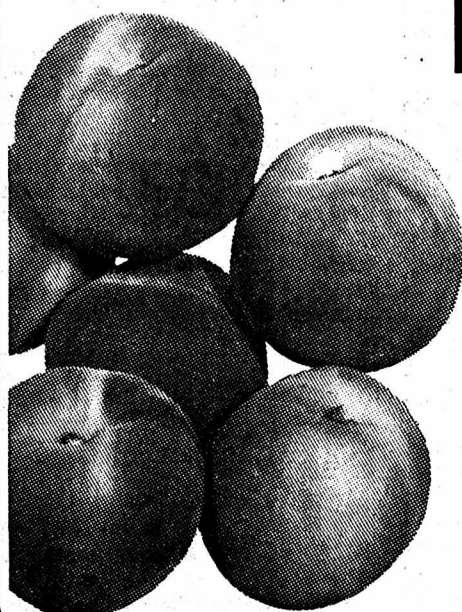
## Hits <weekend> du jeudi 2 juillet au samedi 4 juillet 1981



### Huile de tournesol Coop

2 bouteilles de 1 litre

**6.90**  
au lieu de 7.90



### Pêches étrangères

le kg

**1.80**

### Prix-choc

### Feuille d'aluminium

2 rouleaux de 30 m x 30 cm

**4.80**

16323

# action

Pour étancher les grandes soifs!

**-65** au lieu de -.85 + consigne  
**-55** au lieu de -.75 + consigne  
**-65** au lieu de -.85 + consigne  
**-35** au lieu de -.45 + consigne

## Hits hebdo du 1<sup>er</sup> au 7 juillet 1981

### Cafés en grains

Café du Connaisseur

250 g **3.30**  
au lieu de 3.80

Espresso

225 g **2.20**  
au lieu de 2.70

### Yogourt Coop

au lait partiellement écrémé

nature 500 g

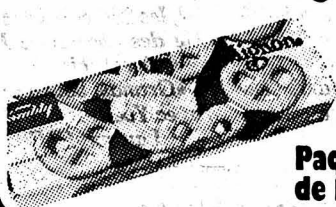
au lieu de -.95 **-.75**

avec fruits 500 g

**1.10**  
au lieu de 1.30

### Biscuits Kambly

Mignon citron



Paquet de 100 g **1.60**  
au lieu de 2.10

### Biscuits ARNI

Petit Beurre



2 paquets de 200 g **2.30**  
au lieu de 2.80

### Gendarmes

2 paires de 100 g

**2.35**  
au lieu de 2.80

### Salade russe midi

Boîte de 425 g Poids égoutté: 260 g



2 boîtes **2.10**  
au lieu de 2.60

### Confitures midi

Fraises

450 g **1.70**  
au lieu de 2.10

Framboises

450 g **1.60**  
au lieu de 2.10

Fraises/Rhubarbes

1 kg **2.60**  
au lieu de 3.30

Cerises noires

Frutina beaucoup de fruits - peu de sucre 430 g **2.10**  
au lieu de 2.60

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 74

André Besson  
«Les Auvernois»  
Tome II

## Alexandre le Vannier

Roman

Editions Mon Village S.A., Vuillens (VD)

Il n'avait pourtant pas dit cela sur le ton d'un prêche, mais avec infiniment de tristesse. Dans son égocentrisme désespéré, Baudron se mit à nouveau à hurler:

— Je m'en fou de ce qui se passe après moi ! Ce que je voudrais, c'est ne pas crever sous des balles françaises ! Vous comprenez !

— Oui, bien sûr je vous comprends... Mais vous devez penser malgré tout à ceux qui restent... A votre femme... A votre petite fille...

Ces paroles du prêtre firent mouche dans l'esprit emporté du condamné. Il devint soudain très pâle tandis que deux grosses larmes se mettaient à couler sur ses joues.

— Si vous voulez, reprit l'aumônier, je pourrai écrire au curé de votre paroisse pour qu'il s'occupe de leur venir en aide.

L'autre secoua la tête, mal convaincu.

— Vous savez, à Lyon, les canuts ne fréquentent pas beaucoup les gens d'église. Ça m'étonnerait qu'un curé s'occupe de la famille d'un socialiste. Jusqu'à présent, vos semblables nous voyaient plutôt d'un mauvais œil...

— Eh bien après la guerre, il faudra que ça change ! D'ailleurs, après tant d'horreurs supportées en commun, les hommes ne seront plus jamais comme avant. Ils deviendront plus fraternels entre eux. Leurs classes sociales, leurs opinions ne les sépareront plus. Je vous promets qu'on s'occupera des vôtres !

L'optimisme de l'aumônier n'emporta pas complètement la conviction du pauvre bougre qui se contenta de dire, en soupirant:

— Moi, je veux bien que vous écriviez à votre confrère, si vous pensez qu'il pourra faire quelque chose pour ma femme et ma petite. Lorsque je ne serai plus là, elles en auront bien besoin...

Avant de quitter le cachot, le prêtre tenta encore une dernière fois de sonder les intentions de son interlocuteur.

— Vous ne voulez vraiment pas que je vous apporte le réconfort de Dieu, Baudron ? Comme je viens de l'apporter à votre camarade ?

Sans doute parce que l'aumônier venait de lui promettre de s'occuper de sa famille, l'ancien canut répondit avec moins de rudesse.

— Non curé, c'est pas la peine de perdre votre

temps. J'ai jamais cru en rien sur cette chienne de terre. C'est pas ce que j'ai pu y voir depuis trois ans, ni le sort qu'on va me réserver qui m'incite aujourd'hui à me convertir. Alors laissez-moi crever en paix...

— C'est dommage Baudron. Mais je prierai quand même pour vous.

Lorsqu'il fut sorti, la mauvaise humeur du Lyonnais un instant tempérée s'épancha de nouveau librement. C'est Alexandre qui en fit les frais.

— Pourquoi t'as pas essayé de le convaincre d'intervenir auprès du général ? Toi t'es croyant, il t'aurait écouté !

— Tu sais bien que ça ne servirait à rien.

— T'aurais quand même dû insister. Après tout, c'est à cause de toi si on est dans la merde. D'ailleurs, je ne comprends pas non plus pourquoi tu ne t'es pas mieux défendu devant le tribunal ?

— J'ai répondu quand on m'a questionné.

— Fallait dire autre chose. Que tu avais tort. Te rétracter. Au lieu de ça, tu as persisté à vouloir avoir raison.

— J'avais raison, tu le sais bien.

— Ça nous fera de belles jambes tout à l'heure, d'avoir eu raison. Tout est de ta faute. Il ne fallait pas te mêler de ce qui ne te regardait pas.

— Tu as quand même pris mon parti hier soir.

— Oui, par bêtise. Parce que je parle trop, sans réfléchir. J'ai toujours eu une grande gueule et ça

m'a souvent porté tort. Je t'ai soutenu parce que j'en avais ma claque de cette guerre et que j'aime pas être traité comme un bleu. Mais dans le fond, je m'en foutais pas mal que les hommes aient à subir une revue demain matin. D'ailleurs, ils la subiront quand même malgré ce qu'on aura pu dire. Et nous, on sera mort pour rien, comme des pauvres cons !

Après cette diatribe, le sergent Baudron se rencogna dans l'angle de la cellule, et, le menton piqué contre sa poitrine, ne desserra plus les dents.

Alexandre garda lui aussi le silence à partir de cet instant. D'ailleurs, il se sentait incapable de poursuivre une conversation avec son compagnon et de dissiper le sentiment de réprobation que celui-ci éprouvait à son égard. Les paroles prononcées par le Lyonnais lui faisaient mal. Elles avaient exprimé brutalement la vérité, révélé le poids énorme de ses responsabilités dans cette affaire.

Oui, c'était bien à cause de sa prise de position spontanée en faveur des hommes de troupe, un problème qui ne le concernait qu'indirectement, qu'il se trouvait dans cette invraisemblable situation. Le pire, c'est qu'ils paieraient non seulement de sa vie cette entorse à la sacro-sainte discipline militaire, mais qu'il allait entraîner aussi avec lui dans la mort le pauvre bougre qui avait pris trop inconsidérément son parti.

(à suivre)



SAINT-IMIER

SAINT-IMIER

Concert des promotions

Une fraîcheur constamment renouvelée



Le chœur d'ensemble (250 élèves primaires et secondaires) a déchaîné les passions du public présent hier soir à la Salle de spectacles de Saint-Imier, lors de l'interprétation des «Grands boulevards» d'Yves Montand et «Les feuilles mortes» de Jacques Prévert. (Impar-Ig)

«Malheur à celui qui blesse un enfant». Interprété en guise de chant d'ouverture du concert des promotions, la chanson d'Enrico Macias a parfaitement traduit le sentiment du nombreux public, présent hier soir à la Salle de

spectacles, à l'issue des productions. La gaieté, la spontanéité, l'entrain et la joie des élèves donnent à ce traditionnel rendez-vous une fraîcheur constamment renouvelée.

Les parents et amis ne s'y trompent

d'ailleurs pas. Une nouvelle fois, la Salle de spectacles a pratiquement fait le plein. Avant les chants, le président de la Commission des promotions, M. Henri Gerber, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes et plus particulièrement aux élèves français de Saint-Imier (Isère) en visite présentement dans la cité d'Erguel.

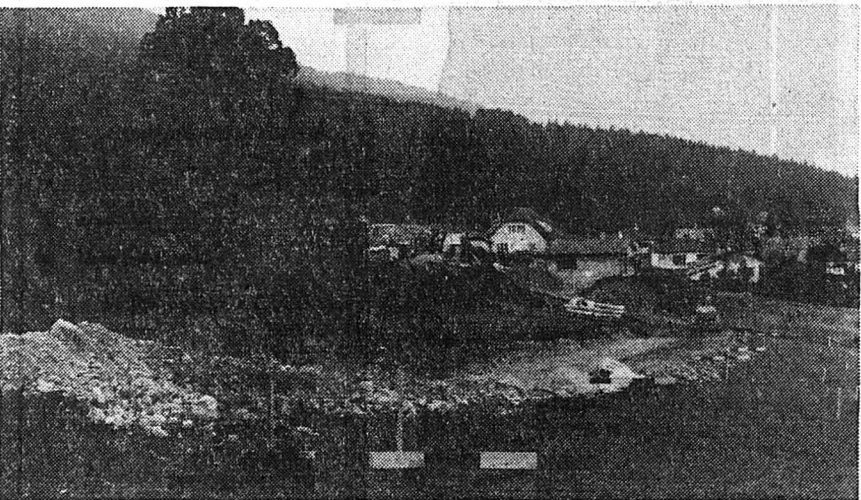
Tour à tour, les élèves de l'Ecole secondaire (150) et de l'Ecole primaire (100) sous les directions respectives de MM. Claude Herren et Jean-René Ackermann ont rivalisé pour ravir un auditoire pourtant déjà acquis à leur cause. Les airs d'Yves Duteil, Joe Dassin, Hugues Aufray, Yves Montand se sont succédés pour le plus grand plaisir des spectateurs.

En guise de final, les 250 choristes ont interprété ensemble des chants de Beethoven et Jacques Prévert (bissé) avant de partir sur les «Grands boulevards» (également bisé) avec Yves Montand. Laurent GUYOT

DISTRICT DE COURTELARY

A Villeret

Viabilisation Planches III: c'est parti!



Au premier plan, les travaux de la 3e étape, à l'arrière-plan, les étapes 1 et 2.

Dernièrement ont débuté les travaux de viabilisation et d'infrastructure du quartier des Planches (3e étape).

Décidés lors de l'assemblée communale du 8 avril écoulé, ces travaux ont donc été entrepris dans un temps record. Il a fallu en effet moins de deux mois entre la décision et le début des travaux. Il faut dire que le temps presse. En effet, deux constructions de maisons familiales vont débuter dans le courant de cette semaine encore sur ce nouveau tronçon.

Avec les deux constructions qui viennent de débuter sur le terrain de l'étape II, cela porte à quatre le nombre de maisons familiales dont la construction a commencé en ce printemps 1981. C'est plus que réjouissant.

Pour en revenir aux travaux routiers, signalons que si tout va bien, ils seront achevés en août prochain. A l'image de l'étape II entreprise en 1979, la route sera construite en brut. Elle comprendra bien entendu canalisations d'égout, conduites d'eau, d'électricité, etc.

D'une largeur de 7,5 m. et d'une lon-

gueur de 300 m., ce tracé permettra l'implantation d'une douzaine de maisons familiales. Cette nouvelle route sera éclairée par des luminaires de sentier identiques à ceux des étapes I et II. Pour le surplus, signalons que cette troisième manche de viabilisation complètera ainsi l'ensemble de l'infrastructure de la partie sud du terrain des Planches, et ce, jusqu'à la limite de St-Imier. (Texte et photo mw)

CORGÉMONT

Présence exemplaire pour une élève

Avec l'année scolaire qui s'achève, la Commission de l'Ecole primaire a eu le plaisir de remettre pour récompense une montre dédicacée à une élève particulièrement méritante, Mlle Judith Zwygart, fille de M. Walter Zwygart, qui a accompli ses neuf ans de scolarité sans aucune absence.

Elève appliquée et studieuse, ayant obtenu d'excellentes notes, elle a fréquenté de 1972 à 1977 l'école de Sorvillier et depuis 1977 habite avec ses parents à Corgémont.

Désireuse de se mettre au service de son prochain, Mlle Judith Zwygart a trouvé une occupation dans un home de villégiature à Wydibühl-Herbligen. (gl)

De l'or pour les gymnastes

La section locale de la Société fédérale de gymnastique a remporté un magnifique succès lors des concours de la Fête cantonale bernoise de gymnastique à Berne.

Se présentant en 11e catégorie, elle s'est classée au 22e rang avec l'excellente moyenne de 111,242 points, résultat qui lui a valu une couronne avec frange or.

Dans les concours individuels, deux gymnastes se sont particulièrement distingués lors des concours de six disciplines. Il s'agit de M. Bernard Lovis, qui a obtenu 2753 points en catégorie B2, récompensé par une palme et de M. Stephan Bueche, totalisant 2094 points. (gl)

LA FERRIÈRE

Assemblée de paroisse

Réunie dimanche après le culte, au temple, sous la présidence de M. Willy Joss, l'assemblée de paroisse s'est penchée sur les comptes de l'exercice 1980 présentés par Mme Pierrette Wäfler-Tanner, caissière. Ils bouclent avec une modeste augmentation de fortune et furent acceptés sans opposition.

Pour remplacer au conseil de paroisse M. Maurice Graber, décédé ce printemps, c'est son fils, M. René Graber, agriculteur à La Chaux-d'Abel qui fut élu, alors que M. Claude Jacot, agriculteur à La Ferrière, était nommé président du conseil de paroisse. Enfin, M. Henri Bärtschi, employé PTT à La Chaux-d'Abel, fut appelé aux fonctions de vice-président des assemblées. (lt)

Voir autres informations jurassiennes en page 26

TRAMELAN • TRAMELAN

Mutations au sein du Ski-Club

Réuni dernièrement en assemblée générale, les membres du Ski-Club Tramelan approuvèrent la démission de leur président M. Claude Vuilleumier-Nicolet et décidaient également d'achever les grands travaux au chalet «Les Roches».

Comme les mutations interviennent généralement lors de l'assemblée d'automne, les membres n'ont pas nommé un nouveau président à la suite de la démission de M. Claude Vuilleumier-Nicolet.

C'est le vice-président, M. Willy Etienne, qui assumera l'intérim en attendant la nomination d'un nouveau président qui pourrait être M. Léo Vuilleumier, ancien conseiller municipal. Pour ses six ans à la tête du Ski-Club, le président démissionnaire fut vivement remercié pour son travail.

Il fut également question de la rénovation du chalet et de la terminaison des travaux en ce qui concerne le creusage de la fosse septique et la rénovation des sanitaires.

Comme nous l'avions laissé entendre lors d'une dernière information du Ski-Club, ce dernier a été présenté pour organiser une course FIS (Fédération internationale de ski). Cette proposition avait été émise par le responsable de la Fédération suisse de ski, M. André Morodod, qui avait pu se rendre compte de la parfaite organisation lors des courses de confrontations interrégionales mises sur pied par le Ski-Club Tramelan. Entouré de personnes compétentes, M. Mo-

redod se rendra à Tramelan afin de voir de plus près cette proposition pour une éventuelle homologation de la piste.

De plus le Ski-Club Tramelan serait heureux de pouvoir organiser un concours OJ. Malgré la suppression des confrontations interrégionales, le Ski-Club désire en effet être toujours présent pour de grandes manifestations.

Bien que s'étant vu proposer la finale des Championnats suisses de ski féminin, le Ski-Club Tramelan a dû décliner cette offre en raison de la date prévue, soit au mois de mars, période où il n'est pas certain d'avoir assez de neige pour garantir la parfaite organisation d'une telle finale. (vu)

District de Moutier

TAVANNES

Départ du pasteur Lavanchy

Le pasteur Marc-Henri Lavanchy, de Tavannes, ayant été nommé directeur du Centre de Sornetan, quittera ses fonctions à Tavannes où il desservait la paroisse depuis 8 ans, tout en étant très aimé des fidèles. Il dira son culte d'adieu à l'église de Tavannes ce prochain dimanche 5 juillet. (kr)

MALLERAY

Crédit pour des vitraux

Réunis en assemblée extraordinaire, les paroissiens et les paroissiennes de Malleray-Bévilard, membres de l'église catholique, ont pris connaissance du rapport de la commission d'étude des vitraux et ont décidé, sur proposition de cette commission, de confier les vitraux de l'église à l'artiste ajoutot bien connu Jean-François Comment. Un crédit de 175.000 fr. a été voté pour cette importante réalisation. (kr)

Moutier

25 ans de service

Le pasteur André Perrenoud, domicilié à la cure Saint-Germain, vient d'être fêté pour ses 25 ans de service à l'Etat de Berne. Il y a 5 ans que le pasteur Perrenoud est arrivé à Moutier. (kr)

CANTON DE BERNE

La Caisse-maladie du canton de Berne a créé une compagnie d'assurance privée

La Caisse-maladie du canton de Berne (CMB) 6e caisse de Suisse par ordre de grandeur, a créé une compagnie d'assurances privée: la CMB Assurances. Cette mesure, annoncée jeudi à Berne au cours d'une conférence de presse, doit permettre au preneur d'assurance de maintenir son assurance-maladie et accidents auprès de sa caisse-maladie, malgré les prescriptions contenues dans la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) révisée.

La loi sur la surveillance des accidents (LSA) n'autorise pas les caisses-maladie à pratiquer en propre régie l'assurance sous forme de capitaux et de rentes dans la mesure requise. De plus, la nouvelle LAA exige que l'employeur conclue l'assurance-accidents obligatoire de ses employés auprès d'une seule compagnie d'assurances. Pour ces raisons, la CMB a créé une compagnie d'assurances privée sans propre participation financière, permettant également de couvrir les prestations à long terme requises par la LAA.

Le président du Conseil d'administration, l'ancien conseiller d'Etat bernois Robert Bauder, a indiqué que le capital-

actions (de 10 millions de francs) a été mis à disposition par la Caisse hypothécaire du canton de Berne. Il s'agissait d'éviter un départ des assurés, en particulier des assurés collectifs, vers d'autres grandes sociétés d'assurances ayant leur siège dans d'autres parties du pays. (ats)

Les accidents de la circulation en mai

En mai dernier, on a recensé dans le canton de Berne 634 accidents de la circulation contre 639 pour le mois correspondant de l'année précédente. 16 (15) personnes ont perdu la vie à cette occasion et 391 (379) ont été blessées.

En ce qui concerne la forte augmentation des victimes, il faut tenir compte du fait que durant les mois de mai des 25 dernières années, la moyenne des personnes ayant trouvé la mort dans les accidents de la circulation oscillait entre 10 et 30. Sur les 634 accidents enregistrés, 290 se sont produits à l'intérieur des localités, 142 à l'extérieur, 33 sur des autoroutes et 169 en ville de Berne. (comm.)

chronique horlogère • chronique horlogère •

Montres Roskopf: stabilité en 1980

Après la forte régression des années 1978 - recul des exportations de 19,3 % en quantité - et 1979 (- 33,7 %), les exportations de montres Roskopf présentent dans l'ensemble pour l'année écoulée une image inébranlable, indique le rapport annuel de l'Association d'industriels suisses de la montre Roskopf. Les exportations de montres terminées accusent à nouveau un léger fléchissement de 11,5 millions de pièces en 1979 à 11,2 millions en 1980. Les exportations de mouvements, en revanche, ont augmenté au cours de la même période de 4,0 à 4,3 millions de pièces. Depuis 1973, les exportations globales dans le secteur Roskopf sont donc tombées de 41,2 millions de pièces à 15,5 millions, soit de 62,4 %; les pertes étant à peu près égales pour les montres terminées (- 62,8 %) et pour les mouvements (- 61,3 %).

Les exportations exprimées en valeur présentent la même évolution: pertes de 19,4 % en 1978 et de 33,2 % en 1979, augmentation de 1,1 % en 1980. Malgré un recul quantitatif, explique l'association, les exportations de montres terminées ont augmenté de 147 à 149 millions de francs. Aucune fluctuation n'a, par contre, été enregistrée du côté des mouvements. Par rapport à 1973, la valeur a régressé de 500 millions de francs à 177 millions, soit de 64,6 %.

En 1980, la part de la production extérieure des membres de l'association par rapport à la production totale s'est élevée quantitativement à 24,4 % contre 16,7 % en 1979 et 11,9 % en 1978. En valeur, cette part a atteint 47 % contre 39 % en 1979 et 28 % en 1978. Ces chiffres, souligne l'association, montrent que la structure de production s'est profondément modifiée au sein de la branche.

Cette évolution va certainement se poursuivre avec un accent principal sur les produits électroniques. On peut s'attendre cette année, ajoute le rapport, à ce que la production extérieure fasse en valeur, pour la première fois, plus de la moitié de la production totale et atteigne environ un tiers en quantité.

REGROUPEMENT

L'année 1980 a vu s'opérer un regroupement profond sur le plan des principaux marchés de l'industrie Roskopf. Pour la première fois, en effet, le Nigéria est devenu, avec 2,7 millions de pièces pour une valeur de 30 millions de francs, le premier client. D'autre part, Hong-Kong est remonté à la deuxième place (2,7 millions de pièces, 16 millions de francs) et les Etats-Unis sont retombés en quatrième position, derrière la République fédérale d'Allemagne. En valeur, toutefois, c'est ce pays qui vient en tête avec 39 millions de francs.

Dans l'ensemble des exportations horlogères, la part de l'industrie Roskopf a, selon l'association, atteint l'an passé 30,33 % contre 31,57 %.

Comme l'a indiqué à l'ATS le président de l'association, M. Walter Renfer, les exportations de l'industrie Roskopf ont sensiblement reculé cette année. La diminution à l'issue des cinq premiers mois a été de 27,1 % par rapport à la même période de 1980. Deux raisons notamment à cela: les effets du ralentissement conjoncturel et le renforcement de la concurrence étrangère.

L'Association d'industriels suisses de la montre Roskopf, qui à la fin de l'année comptait 54 membres individuels occupant 1748 personnes et un membre collectif, constate encore qu'après un léger fléchissement de 1978 à 1979, les exportations de chablon ont enregistré à nouveau une progression «spectaculaire», passant de 14,1 millions de pièces à 25,6 millions (+ 81,6 %). Il y a dix ans, l'exportation de chablon n'atteignait encore que 0,37 million de pièces.

Cette évolution, estime l'association, est préoccupante, car elle entraîne une perte de valeur ajoutée et diminue les emplois en Suisse. Toutefois, la tendance à transférer la fabrication des produits bon marché vers des pays à bas salaires devrait se poursuivre, dit encore l'association. (ats)



Des soldes façon IKEA:  
rabais jusqu'à **50%** et même plus!

# Quand on fait le vide, vous vous remplissez les poches.

Vente spéciale autorisée du 1<sup>er</sup> au 21 juillet.



On fait le vide à Aubonne. Il nous faut de la place pour recevoir la nouvelle collection et pour réorganiser l'entrepôt libre-service. Alors pour une fois, on vous fait encore des prix sur nos prix. Dépêchez-vous, ça ne va pas durer: nos prix vont bientôt revenir à l'anormale.

NORRBY.  
Fauteuil. ~~189~~ **90:**

Canapé 2 places. ~~248~~ **125:**

Canapé 3 places. ~~359~~ **180:**

GLADA. Store 220 cm. ~~195~~ **25:**

GIRAFF. Éléments saut en hauteur. ~~29~~ **9:**

SEKUND. Lampadaire. ~~28~~ **25:**

DINO. Chaise d'enfant. ~~49~~ **25:**

AXAMO. Table basse blanche. 70 x 45 cm. ~~28~~ **48:**

~~42~~ **42:**

KOSKI. Chaise régisseur.

Boîte à pain. ~~24.50~~ **14.50**

~~224~~ **145:** TAJT. Fauteuil-couchette bleu.

.....  
Menu d'été à un prix de régime!  
.....

½ Poulet  
Garniture de légumes  
Pommes frites  
Crème au chocolat  
2 dl de vin rouge ou  
une eau minérale ou une bière

~~7.50~~ **7.50**



Garderie d'enfants



Boutique dames et enfants



Livraison à domicile



Restaurant



Heures d'ouverture:  
Lundi-vendredi 10 h. à 19 h.  
Samedi 8 h. à 17 h.  
IKEA SA  
1170 Aubonne  
Téléphone: 021/76 38 11  
à une minute de la gare  
d'Allaman  
570 places de parc

L'impossible maison de meubles de Suède.



# Le Conseil fédéral dans le maquis des médias électroniques TV locale et par câble; hâtez-vous, mais lentement!

Le Conseil fédéral a pris hier deux décisions qui font suite à ses discussions antérieures: il a donné le feu vert au Département Schlumpf pour soumettre un projet de la Commission Kopp (médias) pour une nouvelle ordonnance sur les essais de radiodiffusion à une procédure de consultation qui prend fin le 30 novembre de cette année. De même, il a décidé de prolonger d'une année l'actuelle ordonnance sur la radiodiffusion par câble en lui apportant certaines modifications plutôt mineures.

La consultation des cantons, des associations et groupes intéressés doit fournir des réponses précises au département notamment sur des problèmes aussi controversés que la publicité à la radio et à la TV, au «droit d'antenne» de tiers, à la durée de validité des autorisations d'essai, etc. Le Conseil fédéral espère, fort des renseignements obtenus de tout côté, mettre au point une ordonnance définitive d'ici au 30 juin 1982.

## ESSAIS RADIOPHONIQUES AVEC ET SANS CÂBLE

Au cours d'une brève orientation, M. Schlumpf, grand maître des médias électroniques, a expliqué qu'il n'était tout simplement pas possible de mettre en vigueur sans attendre au préalable les intéressés - et ils sont nombreux! Une nouvelle ordonnance selon le modèle établi en beaucoup moins d'une année par la commission d'experts pour une conception globale des médias à la demande du Conseil fédéral. Il est important que le département et le Conseil fédéral puissent connaître les avis autorisés des intéressés, notamment des cantons et des régions plus particulièrement concernées afin de pouvoir déboucher sur une solution valable et acceptable durant un temps d'essai de la nouvelle solution que M. Schlumpf suppose de 3-5 ans.

type local. La Commission Kopp a introduit dans son projet d'experts deux types de financement, l'un autorisant la publicité, l'autre l'interdisant.

On peut prévoir que c'est à ce sujet que se déchaînera une discussion sans ménagements. Car accepter la «pub» à la radio et la TV locales constituerait un coup extrêmement dur pour la presse notamment locale et régionale, tant il est vrai que les budgets publicitaires des grands annonceurs ne sont pas extensibles à l'infini, car l'apparition de nouveaux supports de la réclame entraîne presque certainement une autre distribution des budgets de publicité, comme l'a souligné dans un récent avis la Commission suisse des cartels.

D'autre part, comment veut-on que les communes, les groupes intéressés à la diffusion d'un programme local radio et TV assurent la couverture des frais inhérents à une telle entreprise? En percevant des abonnements? Ceux-ci ne suffiraient jamais à financer un service d'émissions en règle. La plupart des de-

mandes de concessions sont basées en majeure partie sur une autorisation de faire de la publicité sur les ondes, d'où une concurrence effrénée à prévoir entre la presse et les médias électroniques si on acceptait la «pub» sur les antennes locales.

Le Conseil fédéral semble conscient de l'enjeu de la bataille. Sans doute s'en expliquera-t-il dans le rapport accompagnant le projet d'ordonnance. Malheureusement, une fois de plus, il publie ce dernier, mais doit demander «pour des raisons techniques» un certain délai pour livrer le texte d'accompagnement mis au net. Sans connaître l'opinion exprimée par le département dans ce document, il n'est guère utile de commenter le travail des experts qui constitue un pas de plus sur la voie semée d'obstacles qui mène à travers le maquis des médias.

H. F.

## Autres décisions

● **GRANDES LIGNES.** - Le Conseil fédéral a eu d'autre part, un premier échange de vues sur le bilan intermédiaire qu'il devra présenter en décembre aux Parlements concernant les «Grandes lignes de la politique gouvernementale 1979-83». Il s'agit d'examiner ce qui a été réalisé durant les deux premières années de cette législature, de fixer de nouvelles priorités en fonction du retard et aussi de l'actualité politique et d'en faire rapport. Le texte définitif sera adopté cet automne.

● **IMPORTATION DE BLÉ.** - Les milieux intéressés sont invités à se prononcer sur une nouvelle loi concernant la

Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères. Ce texte réorganise notamment le système de contingentement pour les importateurs.

● **DOUBLE IMPOSITION AVEC LA GRANDE-BRETAGNE.** - Proposition est faite aux Chambres fédérales d'approuver une nouvelle convention de double imposition avec la Grande-Bretagne. Cet accord traite de l'imposition des dividendes versés par des sociétés britanniques.

● **GAZ NEUCHÂTELOIS.** - La Société Gaz neuchâtelois SA a reçu la concession pour la conduite de gaz Gampelen (BE) Marin-Epagnier (NE). Cette ligne alimente la ville de Neuchâtel et les environs en gaz naturel.

● **NOMINATIONS À L'EPFL.** - L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne compte deux nouveaux professeurs ordinaires. M. Otto Koelbl, ressortissant autrichien âgé de 41 ans, occupera la chaire de photogrammétrie et M. Henri Nussbaumer, citoyen français né en 1931, celle d'informatique technique. (ats)

## Hausse de l'essence L'ICHA n'y est pour rien

Dans un communiqué publié mercredi, le Département fédéral des finances souligne que l'ICHA (impôt sur le chiffre d'affaires) n'est pas la cause de l'augmentation du prix de l'essence de 3 centimes annoncée récemment. Les taux légaux de l'ICHA restent les mêmes qu'auparavant. Ils n'ont pas été augmentés. Le taux de détail est de 5,6 % pour les livraisons d'essence comme pour d'autres marchandises imposables. Des prix plus élevés entraînent évidemment des montants d'impôts plus élevés. Ainsi une augmentation du prix de l'essence implique aussi une majoration de l'ICHA. Celle-ci ne représente toutefois que 0,16 centime pour une augmentation de 3 centimes le litre par exemple. On ne saurait dès lors imputer à l'ICHA la récente augmentation de 3 centimes du prix de l'essence, indique le Département fédéral des finances. (ats)

## Ukase sur la ceinture de sécurité Les résistants nombreux parmi les Latins

Le premier jour de l'obligation du port de la ceinture de sécurité pour les automobilistes et du casque pour les motocyclistes n'a pas été marqué par des contrôles spéciaux de la part de la police. Comme l'on s'y attendait, le respect de l'obligation de s'attacher dans les automobiles a été moins observé en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique.

D'après les renseignements fournis par les correspondants de l'ATS, aucune police cantonale n'a organisé hier d'opération spéciale pour contrôler le port de la ceinture de sécurité par les automobilistes et du casque pour les motocyclistes. Les déclarations d'un responsable de la police de Bâle-Ville sont à cet égard significatives: «La principale tâche de la police ne peut pas être soudainement de contrôler le port de la ceinture et du casque. Nous nous contenterons d'inclure la surveillance de cette obligation dans les contrôles habituels que nous pratiquons».

Si le port du casque pour les motocyclistes est en général bien observé dans l'ensemble du pays, il n'en va pas de même pour la ceinture. D'après de rapides sondages effectués sur les grands axes routiers, les automobilistes romands et tessinois n'ont pas fait preuve de beaucoup d'enthousiasme dans le respect de l'obligation de s'attacher: environ 50 pour cent des automobilistes portaient la ceinture. Sur les routes de montagne, particulièrement en Valais et au Tessin, cette proportion a été encore moindre. (ats)

De notre correspondant à Berne, Hugues FAESI

Il ne s'agit pas simplement de régler les conditions concessionnaires pour la seule télévision par câble et locale, mais d'y inclure aussi les possibilités des ondes ultra-courtes permettant une diffusion et une réception sans câbles, et cela pour la TV et pour la radio.

## LA POMME DE DISCORDE: LA PUBLICITÉ

Jusqu'à présent, le Conseil fédéral n'a admis la publicité (et encore avec d'expresses limitations) que pour la TV de la SSR. Les TV locales et par câbles réclament pour elles de pouvoir se financer grâce à des recettes publicitaires, indispensables pour faire face aux coûts assez considérables des émissions même de

## Evionnaz: accusés d'être des pollueurs Des industriels doivent déménager

Accusés d'être des pollueurs par une partie de la population du petit village d'Evionnaz près de Martigny, les industriels valaisans qui avaient créé, il y a huit ans, l'entreprise de produits chimiques «Hetako SA» doivent déménager et changer de région.

Cette entreprise était spécialisée dans la fabrication de produits chimiques intermédiaires inorganiques. Fondée en 1974, elle avait travaillé normalement jusqu'en 1978. A cette date, Hetako cessa toute fabrication et céda ses installations à une nouvelle société «Orgabase SA». Ayant cédé leur usine à une entreprise sœur établie également à Evionnaz, les responsables de Hetako décidèrent de créer leur propre bâtiment afin de pour-

suivre la fabrication interrompue durant trois ans. Elle obtint les autorisations voulues tant de l'Etat du Valais que de la commune.

C'est alors que l'opposition surgit. Une personne déposa un recours contre les autorisations accordées et lança une pétition qui réunit quelque deux cents signatures dans la commune. Vouloir éviter toute polémique estimant pourtant qu'elle n'a jamais pollué la région et ne la polluait pas davantage à l'avenir l'entreprise a décidé de quitter la commune d'Evionnaz. Elle s'établira dans le district de Monthey où deux communes sont disposées à recevoir l'usine accusée ailleurs de pollution. (ats)

## Pour une modification des directives

Dans une lettre commune adressée le mois dernier au directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) Léo Schürmann, la Fédération suisse des journalistes (FSJ), le Syndicat suisse des médias (SSM) et la Fédération des employés de la radio-télévision suisse (FERTS) ont demandé le réexamen des directives sur le droit de réponse en vigueur depuis le 1er mars dernier à la SSR. Les trois organisations estiment que ces directives limitent de manière excessive le travail des journalistes, abaissent la qualité de leur travail et restreignent le contenu de l'information, sans atteindre le but en matière de protection de la personnalité. (ats)

## Energie: la part du pétrole diminue

Une évolution structurelle est en cours qui va vers une réduction de la prépondérance du pétrole tout en améliorant l'efficacité énergétique. C'est ce qu'indique le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié hier. Il y a en tout cas des indices dans les statistiques internationales qui confirment cette tendance. La Suisse connaît une évolution semblable.

A titre d'exemple, l'AIE déclare que la

part du pétrole dans la consommation d'énergie primaire (soit l'énergie non encore transformée telle la force hydraulique brute, la chaleur d'une centrale nucléaire ou le pétrole) qui était de 35 pour cent en 1973, à la veille de la première crise, s'est abaissée à 33 pour cent en 1979. Dans le même temps, le rendement énergétique a passé de 0,91 à 0,84; sachant que cet indice exprime la consommation d'énergie primaire (en tonnes de pétrole) par 1000 dollars (1975) du produit national brut, sa diminution reflète un progrès.

En Suisse, la part du pétrole à la consommation d'énergie primaire s'est réduite de 63 à 55 pour cent, cependant que le rendement de l'énergie primaire a passé de 0,41 à 0,43.

Malgré les progrès constatés, l'AIE met les Etats en garde contre un relâchement dans la politique énergétique. Tous devront consentir des efforts soutenus pour éviter des surprises telles que celles de 1979 et une nouvelle détérioration de la croissance économique et de la situation. L'AIE propose à certains pays dont la Suisse de réaliser un ample programme d'économies d'énergie. L'organisation estime qu'il conviendrait d'imputer au consommateur, dans toute la mesure du possible, les prix des produits pétroliers sur le marché mondial et les coûts de remplacement de l'électricité. La non-intervention suisse dans les prix du pétrole est citée en exemple. (ats)

MURI. - Airtour Suisse SA a tenu son assemblée générale à Muri près de Berne. Les comptes ont été approuvés, mais Airtour Suisse a dû puiser dans ses réserves pour amortir la perte d'exploitation de 2,4 millions de francs de l'exercice 1980.

ZURICH. - Le mouvement d'aide déclenché en décembre dernier en faveur de la Pologne «Pologne en détresse» a recueilli une somme de 1,4 million de francs. Cette somme a été convertie en biens divers tels que vêtements, denrées alimentaires, médicaments, etc.

BELLINZONE. - Il sera bientôt interdit de fumer aux guichets des bureaux de l'administration du Tessin.

## L'utilisation de photos de presse lors d'enquêtes pénales

La première Cour de droit public du Tribunal fédéral avait à juger lors de sa séance de mercredi si, dans le canton de Zurich, un photographe de presse peut être contraint par les autorités d'enquête pénale à mettre à leur disposition des photos concernant un état de fait précis constituant un crime ou un délit. La possibilité de cette contrainte a été unanimement admise. Le Tribunal fédéral a décidé en revanche que le Code de procédure pénale autorise le photographe à s'opposer à la fouille de ses photos en demandant qu'elles soient mises sous scellé. La décision de savoir si le cachet peut être brisé dépend du juge indépendant des autorités d'enquête.

De ce fait, le Tribunal fédéral a partiellement admis un recours de droit public interjeté par un photographe de presse contre une décision du ministère public du canton zurichois. Cette der-

nière a été annulée. Le photographe avait pris des instantanés lors d'une manifestation non-autorisée à Zurich. Un inspecteur avait été jeté dans la Limmat et bombardé de cailloux. Le photographe avait obtenu que ses clichés soient mis sous scellé, mais le ministère public était d'avis que le cachet pouvait être brisé par le Parquet zurichois. Or, il n'en est rien.

En revanche, le photographe a eu tort, selon le Tribunal fédéral, en prétendant que la liberté de la presse s'opposait à son obligation de montrer ses photos aux enquêteurs pour ce cas précis. La liberté de la presse est limitée par le devoir de témoigner qui existe dans le canton de Zurich pour les journalistes. Le photographe ne peut donc pas opérer un choix personnel parmi les photos ou les retoucher afin de perturber l'enquête. (ats)

## D'un bout à l'autre du pays

### Piz Palu: deux alpinistes se tuent

Un couple d'alpinistes allemands a trouvé la mort en escaladant le Piz Palu en Haute-Engadine. Leurs corps ont été retrouvés hier sur le versant sud-est par une équipe de la Garde aérienne suisse de sauvetage. Les deux alpinistes ont apparemment fait une chute de plus de 100 mètres dans les rochers.

### AUTO CONTRE CAMION A EMMEN

Une conductrice de 71 ans, Mme Sina Eichenberger-Erismann, de Beinwil-am-See (AG), a été tuée hier dans un accident survenu à Emmen (LU). La malheureuse, qui circulait sur la piste gauche de la chaussée, est entrée en collision avec un camion venant correctement en sens inverse. Elle a été tuée sur le coup.

On suppose que, victime d'une défaillance, la conductrice a perdu le contrôle de son véhicule qui, projeté sur une voie de chemin de fer adjacente, a été complètement détruit.

### SAINT-GALL: MYSTÉRIEUX VIRUS À L'HÔPITAL

A la suite de patientes recherchées, on est parvenu à isoler, dans le courant du mois de mai, un mystérieux virus qui pourrait être à l'origine de la mort de trois patients. Il n'est pas possible d'être absolument affirmatif sur ce point, mais des indices permettent de conclure que le virus en question est extrêmement dangereux. Les médecins supposent

qu'il pourrait être question de la maladie du légionnaire qui aboutit fréquemment à une pneumonie mortelle.

A mi-mai, il avait fallu fermer la division des soins intensifs de l'Hôpital de Saint-Gall après la découverte du virus qui avait infecté plusieurs patients. En juin, depuis l'identification partielle de ce dernier, aucune nouvelle complication n'est intervenue. Selon le Département de l'hygiène publique, il est possible que le virus ait été propagé par les installations de climatisation.

### GOUMOENS-LA-VILLE: L'ÉCONOME DÉTOURNAIT DES FONDS

Une enquête pénale a été ouverte par le juge informateur de Cossonay, Orbe, La Vallée et Echallens contre l'économe de l'asile de vieillards du Gros-de-Vaud, à Goumoens-la-Ville. L'homme a été arrêté. Il est détenu préventivement. Depuis de nombreuses années, il détournait des fonds, a-t-on appris. Il y en aurait pour plusieurs milliers de francs. (ats)

## En quelques lignes

COIRE. - Les députés au Grand Conseil des Grisons seront peut-être bientôt élus à la proportionnelle. Une initiative demandant l'introduction de ce mode de scrutin a en effet été déposée à la chancellerie du gouvernement cantonal.

GENÈVE. - Le Parti du travail du canton de Genève a décidé de présenter un candidat au Conseil d'Etat pour les élections de cet automne. Il s'agit de M. Jean Spielmann, 37 ans, député, spécialiste en télécommunication aux PTT.

LAUSANNE. - Le Parti ouvrier populaire (pop) lausannois a désigné une candidate à la municipalité. Il s'agit de Mme Christiane Jaquet, institutrice, députée, qui a été désignée à l'unanimité.

LUCERNE. - La construction des routes nationales avance à grands pas en Suisse centrale: hier a eu lieu le percement du tunnel du Lopper, sur la N 8 (qui doit relier Lucerne à Interlaken). Et aujourd'hui, deux nouveaux tronçons d'autoroute seront ouverts à la circu-

tion, soit les 16,7 km. séparant Sursee et Emmen sur la N 2 (Bâle-Lucerne) ainsi que 12 km. sur la N 4 (future liaison entre Zurich et le Gothard).

## A Zurich Pour des boissons sans alcool meilleur marché

L'Association suisse des sociétés d'abstinents demande que les boissons sans alcool soient vendues meilleur marché que les boissons alcooliques. Ceci constituerait une contribution importante à la promotion de la santé des jeunes estime l'Association. Le comité des abstinents, a demandé, dans un communiqué publié mercredi aux associations faitières de l'hôtellerie et de la restauration d'intervenir auprès de leurs membres dans ce sens.

Selon les abstinents, de larges milieux de la population ne comprennent pas que la bière soit moins chère que les eaux minérales dans les établissements publics. Il faut donc que la vente, à des prix favorables, en verre et litre des eaux minérales, soit encouragée et développée, et ce, dans l'intérêt des familles, estime l'Association suisse des sociétés d'abstinents. (ats)

L'IMPARTIAL  
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES  
Directeur général: Roger Vuilleumier  
Redacteur en chef responsable: Gil Baillod  
Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Tél 952114  
Le Locle • Pont 8 • Tél 039/31 14 44



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Troisième Critérium romand de natation espoirs 1981
Nombreuses médailles pour les Chaux-de-Fonniers

Organisé par le Genève-Natation, ce critérium s'est disputé dans les meilleures conditions qu'offre le complexe sportif des Vernets. La délégation du Club de natation La Chaux-de-Fonds forte de 22 nageurs a réalisé une excellente performance d'ensemble qui récompense le travail des dirigeants et plus spécialement de l'entraîneur, M. J.-C. Schönenberg. Il a su amener ses compétiteurs au sommet de leur forme au bon moment.



Ciglia Benoit cumule les médailles d'argent. (Photo AS)

LES MEILLEURES PERFORMANCES

Le tableau ci-dessus est complété par d'excellentes performances des compétiteurs suivants:

Elisabeth Abela, 1967, se classe 4e au 400 m libre en 5'34"4; 4e aussi au 100 m libre en 1'10"3 et 6e au 100 m brasse et 200 m 4 nages dans les temps respectifs de 1'35"4 et 2'57"6. Valérie Huguenin, 1963, s'octroie trois fois la 4e place, soit au 400 m libre en 5'32"4, 100 m libre en 1'12"3 et 100 m dauphin en 1'19"1. Nicole Cacciola, peu à l'aise, obtient néanmoins un 9e rang au 100 m brasse en 1'38"4, alors qu'elle aurait pu prétendre figurer dans les trois premières. Laurence Huguenin, en forme ascendante, réalise une bonne performance au 200 m 4 nages en 3'04"2 et se classe 9e. Dominique Stehlin retrouve confiance et nage le 100 m dos en 1'25"6, temps lui permettant d'obtenir la 8e place. Vincent Pellet se classe 4e au 100 m brasse en 1'37"8.

AUTRES RÉSULTATS

100 m libre: Gabriel Messmer 1'06"93, Pierre-Yves Graber 1'13"7, Jérôme Berthet 1'18"8 (meilleure performance personnelle), Vincent Pellet 1'27"0, Yves Gerber 1'30"8, Frédéric Maier 1'45"3, Lucas Humair 1'55"1, Laurence Huguenin 1'14"4, Dominique Stehlin 1'18"2, Nicole Cacciola 1'25"1, Florence Chitacumbi 1'26"6, Nathalie Bise 1'28"7, Deborah Piccolo 1'35"6, Natacha Pellaton 1'40"7, Carine Erard 1'42"7 et Nathalie Matthey 1'56"3. 200 m libre: Deborah Piccolo 3'36"0, Vincent Pellet 3'18"5 (meil. perf. pers.), 400 m libre: Laurence Huguenin 5'48"0, Dominique Stehlin 6'04"0, Silvia Sigona 5'22"2, Jérôme Berthet 6'05"4 (m. p. p.). 100 m dauphin: Laurence Huguenin 1'28"5, Nathalie Chaboudez 1'24"8, Elisabeth Abela

À MÉDITER...

En effet, il est très difficile pour un nageur d'être continuellement au maximum de sa forme et il faut choisir les buts en fonction des qualités de chacun.

C'est pourquoi la majorité des compétiteurs se devaient d'être au niveau maximum à l'occasion de ce critérium, car seules quelques filles vont pouvoir se rendre aux championnats romands et suisses qui auront lieu dans le courant du mois d'août. Dans ce genre d'épreuve, le classement est établi par année de naissance dans toutes les disciplines.

LES MÉDAILLES

Silvia Sigona remporte le 100 m libre en 1'05"83; elle reçoit la médaille d'or récompensant la meilleure nageuse romande année 1966. Lors de l'épreuve du 100 m dos, elle occupe le 2e rang en 1'17"7, et complète ses succès de deux médailles de bronze au 200 m 4 nages en 2'49"30 et 100 m dauphin en 1'18"3.

Ciglia Benoit, 1967, se place au deuxième rang dans toutes les disciplines où elle participe. Elle s'attribue 5 médailles d'argent, soit au 400 m libre en 5'06"6 (nouveau record du club), 100 m dauphin en 1'20"1, 100 m dos en 1'19"5, 200 m 4 nages en 2'49"49 et 100 m libre en 1'06"9.

Nathalie Chaboudez, 1966, remporte une médaille de bronze au 100 m brasse en 1'36"4.

1'33"4, Nicole Cacciola 1'42"2. 100 m brasse: Yves Carraux 1'32"4, Pierre Yves Graber 1'35"3, Natacha Pellaton 1'42"4 (m. p. p.), Florence Chitacumbi 1'46"1, Nathalie Bise 1'50"0, Carine Erard 1'58"8. 200 m 4 nages: Nicole Cacciola 3'14"6, Dominique Stehlin 3'15"5 et Nathalie Bise 3'36"5. 100 m dos: Gabriel Messmer 1'22"5, Valérie Huguenin 1'24"3, Laurence Huguenin 1'26"7, Nathalie Bise 1'34"0, Jérôme Berthet 1'29"5 (m. p. p.), Yves Gerber 1'39"3, Florence Chitacumbi 1'40"0, Frédéric Maier 1'44"6, Deborah Piccolo 1'46"0, Carine Erard 1'51"8, Natacha Pellaton 1'53"0, Lucas Humair 1'56"0 et Nathalie Matthey 1'58"0.

Badminton: dernières manifestations de la saison 1980-81
Les Chaux-de-Fonniers et les Locloises brillantes

L'Association ouest de badminton (région Neuchâtel - Jura) organisait en ce début d'été, ses deux derniers tournois. A Bienne d'abord, les joueurs de catégorie D (3e série) étaient aux prises. Chez les dames, la finale donnait lieu à un duel entre l'Anglo-Chaux-de-Fonnière Werdy Alexandra et la Locloise Catherine Fenantin. Cette dernière s'imposait à l'issue de trois sets extrêmement équilibrés sur le score de 11-2, 8-11, 11-7. Dans cette même discipline, Gabriella Pellegrini de La Chaux-de-Fonds était éliminée en 1/4 de finale, alors que ses camarades C. Manon, M. et C. Amstutz, ainsi que la jeune G. Monnier disparaissaient prématurément.

Chez les messieurs, c'est le Biennois P. Kirchhofer qui l'emporta devant le Chaux-de-Fonnier Philippe Romanet, battu en finale par 15-10, 15-4 et le Loclois Comello Romanet réalisait, en l'occasion, une excellente performance et causait une petite surprise en atteignant ce stade de la compétition. Un autre Chaux-de-Fonnier, Salvatore Cataneo a disputé les 1/2 finales tandis que son ca-

Football: tirage au sort de la Coupe de la Ligue
La Chaux-de-Fonds reçoit Xamax

Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue a réservé quelques affrontements assez intéressants dont le derby neuchâtelois, les clubs ayant au préalable été répartis en trois groupes régionaux. Les matchs seront joués les 1-2 août, mais les équipes engagées en Coupe internationale d'été pourront repousser leurs rencontres aux 4-5 ou même aux 11-12 août. Dans ces 16es de finale, les «petits» auront l'avantage du terrain. Toutefois, Bienne et Chênois devront évoluer à l'extérieur, Aurore Bienne et Servette jouant à domicile et ayant été tirés au sort en premier. Les 8es de finale auront lieu le 9 septembre (mercredi). Les rencontres des seizièmes de finale:

Winterthur - Chiasso, Altstaetten/Stade Lausanne - Grasshopper, Zurich - St-Gall, MendrisioStar - Bellinzzone, Frauenfeld - Ibach, Lugano - Locarno, AUREOLE BIENNE - NORDSTERN, Bâle - Young Boys, Granges - Wettingen, Berne - Aarau, LUCERNE - BIENNE, LA CHAUX-DE-FONDS - NEUCHÂTEL XAMAX, Servette - Lausanne, Monthey - Vevey, Fribourg - Bulle et Sion - Chênois.

marade de club J.-P. Rawlyer remportait deux matchs. Les autres Montagnards engagés, soit P.-Y. Romanet, N. de Torrente, F. Fontana et D. Reichenbach ne connaissaient pas la même réussite, tout en ne manquant pas de confirmer que la relève se préparait.

En double messieurs, Philippe Romanet, associé pour la circonstance au vainqueur du simple P. Kirchhofer ne s'inclinait à nouveau qu'en finale, et ce face aux Neuchâtelois J.-P. Gunter et E. Brönnimann, vainqueurs par 15-13, 5-15, 15-8. S. Cataneo et F. Fontana de La Chaux-de-Fonds étaient, quant à eux, défaits en 1/4 finales.

En double dames, la victoire est revenue aux Neuchâteloises S. Rothenbühler - Ch. Degoumois qui ont battu les Locloises M. Bosset - C. Fenantin en trois manches serrées par 11-15, 15-11, 17-15. Il convient de souligner, dans cette épreuve, l'excellente performance de Gladys Monnier (La Chaux-de-Fonds) qui obtint un brillant troisième rang en compagnie de la Locloise L. Hahn.

En double mixte, facile victoire de Ch. Degoumois et J.-P. Buillard (Neuchâtel).

TOURNOI DES ÉCOLIERS

Le BC La Chaux-de-Fonds avait donné l'impulsion à la mise sur pied d'un tournoi réservé aux élèves des Ecoles se-

condaires, membres ou non d'un club de badminton. C'est ainsi que des éliminatoires étaient organisés dans les trois villes du canton.

Dans toutes les catégories, les vainqueurs de chaque ville se sont ensuite rencontrés pour l'attribution du titre de champion(ne) cantonal(e).

CLASSEMENTS

Filles, classe d'âge 1964-65: 1. Isabelle Tardera (La Chaux-de-Fonds); 2. Nathalie Feny (Le Locle); 3. Gisèle Cosentino (Neuchâtel). - Classe d'âge 1966: 1. Sandra Perrenoud (Neuchâtel); 2. Sandrine Guillod (Le Locle); 3. Anne Tardera (La Chaux-de-Fonds). - Classe d'âge 1967-68: 1. Myriam Amstutz (La Chaux-de-Fonds); 2. Laurence Wehrli (Neuchâtel); 3. Nicole Baumann (Le Locle).

Garçons, classe d'âge 1964-65: 1. Jean-Marc Rohner (La Chaux-de-Fonds); 2. Zago Italo (Le Locle); 3. Christophe Guerry (La Chaux-de-Fonds). - Classe d'âge 1966: 1. Roland Lawson (La Chaux-de-Fonds); 2. Gian Carlo Magliano (Neuchâtel); 3. Nicolas Dehon (Le Locle). - Classe d'âge 1967-68: 1. Markus Schalch (Neuchâtel); 2. Nicolas de Torrenté (La Chaux-de-Fonds); 3. Alain Béguin (Le Locle). Ae.

Ski: Kathy Kreiner abandonne la compétition

La skieuse canadienne Kathy Kreiner, médaille d'or au slalom géant des Jeux olympiques d'hiver de 1976 à Innsbruck, a annoncé son retrait de la compétition.

Kathy Kreiner, 24 ans, a en effet décidé d'accepter une bourse d'étude à l'Université de l'Utah (États-Unis).

«Après une bonne dizaine d'années de compétition et de voyages à travers le monde, je suis fatiguée et aspire à faire autre chose de ma vie» a-t-elle déclaré pour expliquer sa décision, qu'elle a qualifiée d'irrévocable.

Cette retraite ne surprend pas les observateurs qui savaient que Kathy Kreiner n'était pas satisfaite des conditions qui lui étaient faites dans l'équipe de ski du Canada. Avant le lancement de la saison 1980-81, elle s'était retirée de la formation officielle canadienne qui mettait trop l'accent à son goût sur la descente, une discipline où elle excellait moins que dans le slalom géant.

Cette dernière spécialité lui avait valu, outre sa médaille olympique, une pre-

mière place en Coupe du monde de la spécialité en 1977 et le quatrième rang général la même année.

Patinage artistique

Anita Siegfried et Paul Huber, professionnels

Après Denise Biellmann, deux patineurs suisses ont signé un contrat pour une revue sur glace. Il s'agit d'Anita Siegfried, qui avait participé aux derniers championnats d'Europe, et de Paul Huber, plusieurs fois champion suisse par couples. Tous deux ont signé un contrat de trois ans avec la revue «Holiday on Ice». Ils feront en principe partie du même spectacle que Denise Biellmann.

Voir autres informations sportives en page 22

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists various football teams and their predicted scores for the next Sport-Toto draw.

BULLETIN DE BOURSE
Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Bâle and Zurich, listing various companies and their share prices.

Table of exchange rates for various currencies including Dollars USA, Livres sterling, Marks allemand, etc.

Table of exchange rates for Swiss Franc (Sfr) and other currencies.

Table of investment funds (FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS) with columns for fund name, price, and offer.

Table of investment funds (FONDS SBS) with columns for fund name, price, and offer.

Table of investment funds (FONDS DE LA BANQUE POPULAIRE SUISSE) with columns for fund name, price, and offer.



**GRABER**  
MEUBLES EN GROS

Salons, parois, salles à manger  
chambres à coucher, studios  
**TOUT AU PRIX DE GROS !**

RUE DE LA SERRE 116  
18404 Tél. 039/23 95 64



VENTE AUX PRIVÉS

**Vacances horlogères 1981**

Réduction des heures d'ouverture des guichets postaux à La Chaux-de-Fonds.

Prière de lire le communiqué dans le présent numéro.

05-7550-885

**OFFRES D'EMPLOIS**

Fabrique d'horlogerie, cherche

**horlogères qualifiées**

Faire offres sous chiffre HJ 16927 au bureau de L'Impartial.

16927

**TERIAM SA**

avenue Léopold-Robert 75, 2300 La Chaux-de-Fonds tél. (039) 23 51 55

engageraient tout de suite

**employée de bureau**

très bonne dactylographe et si possible capable de rédiger seule en anglais.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre par écrit au chef du personnel en joignant un curriculum vitae et en indiquant les prétentions de salaire.

16930

**Kohli & Co**  
fabrique de cadrans soignés  
Tramelan

engagerait

**délégué commercial**

Nous cherchons personne bien au courant de la branche horlogère - spécialement de l'habillement de la montre - et introduite auprès de la clientèle.

Nous donnerons la préférence à candidat faisant preuve d'initiative dans son travail et montrant un intérêt évident pour la vente de cadrans de qualité soignée.

Entrée en fonction: à convenir.

Faire offres à la direction en indiquant références.

Discrétion assurée.

Renseignements: tél. (032) 97 55 55.

06-23735

**Hits Waro**  
VALABLE DES LE 2.7.81

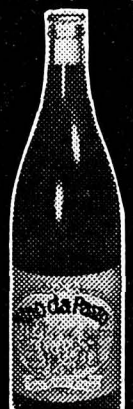
**PECHES**

JAUNES

DE L'ITALIE

1 KG

**1.50**



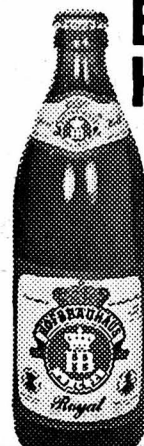
**VINO DA PASTO**

VIN ROUGE ETRANGER  
12 BOUTEILLES DE  
1 LITRE  
EN HARASSE

**18.60**  
22.20 (+ DEPOT)

1 LITRE

**1.55**



**BIERE DE MUNICH HOFBRAUHAUS**

HARASSE A  
20 BOUTEILLES

15.-

**12.-**  
(+DEPOT)

BOUTEILLE  
1/2 LITRE

SEULEMENT

**0.60**  
(+DEPOT)



**LIPTON ICE TEA DRINK**

0.33 L

~~0.90~~

**0.75**

NOUVEAU CHEZ WARO



**fini**

BIRCHERMUESLI

700 G

5.25

**3.95**  
(100 G - .54)



**GOLDINA**

CHOCOLAT SUISSE  
5 PIECES ASSORTIS  
5 x 100 g

4.55

**3.95**  
(100 G - .59)



**SHAMPOING ELSEVE**

3 SORTES

PIECE

100 ML

**2.45**



NOUVEAU CHEZ WARO

**clo pur**

2 SORTES

PIECE

**1.90**



**Kambly EMBALLAGE TRIO**

300 G

5.80

**4.50**  
(100 G 1.50)



**PITRALON**

160 ML

5.70

**4.70**

**BON VALEUR 1.-**  
A L'ACHAT D'UN EMBALLAGE DE  
**GLACE FRISCO**

2 LT. OU 2X1 LT. AU CHOIX, NOUS VOUS REMBOURSONS  
FR. 1.-. A RETIRER DANS TOUS LES MAGASINS WARO  
JUSQU'AU 30.10.1981.

**marché Waro\* Le Lode, Rue Bournot 31**

44-3148

**Même le soir, il se digère facilement.**

**INCAROM**

pour un bon café au lait.

En vente à présent aussi sans caféine.



Extrait de café (27%), de chicorée (23%), avec hydrates de carbone (50%).

77-13





Dans l'esprit des RIVER BOAT PARTIES, le Jazz-Club vous convie à une

# CROISIÈRE NOCTURNE

avec les «VDR Stompers» et les «NOUVELLE ORLEANS JAZZ AND RAG»  
le samedi 4 juillet 1981, départ à 21 heures, de Neuchâtel

Prélocation: Müller Musique, La Chaux-de-Fonds et ADEN à Neuchâtel - En semaine, Le Jazzland à Neuchâtel, le Jazzland à Neuchâtel

# printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

En vente aussi à  
**innovation**  
LE LOCLE

**DISCOUNT**

**LAIT UPÉRISÉ** 1.35  
le litre

**FROMAGE SAINT-PAULIN** -.90  
les 100 gr.

**PÊCHES D'ITALIE** 1.80  
le panier de 1 kg.

**SALADE DU PAYS** -.45  
la pièce

**PAIN MI-BLANC** 1.10  
500 gr.

## Belle maculature

à vendre au bureau de L'Impartial

## VOYAGES hertzeisen

Circuits et séjours de vacances en car

- 12-25 juillet (14 jours): Séjour à ALASSIO, hôtels\*\*\* Fr. 850.- demi-pension / Fr. 960.- pension complète.
- 13-16 juillet (4 jours): Pèlerinage jurassien à EINSIEDELN, Fr. 295.- tout compris.
- 20-31 juillet (12 jours): Séjour à LLORET DE MAR / Costa Brava, Fr. 790.- demi-pension, hôtel\*\*\*
- 20-31 juillet (12 jours): Séjour à CAP D'AGDE / Languedoc, Fr. 1070.- demi-pension, hôtel\*\*\*
- 22-29 juillet (8 jours): Pèlerinage à LOURDES, Fr. 870.- tout compris.
- 26 juillet-1er août (7 jours): ANGLETERRE - LONDRES - MONT SAINT-MICHEL, Fr. 895.- tout compris.
- 23-24 juillet (2 jours): SAVOIE - VAL D'ISÈRE - LES TUNNELS ROUTIERS, Fr. 210.- tout compris.
- 30 et 31 juillet: APPENZEL - MAINAU - LIECHTENSTEIN, Fr. 198.-, tout compris.
- 1er et 2 août: ZERMATT - GORNERGRAT, Fr. 198.- tout compris.

Places limitées - Réservez tout de suite.

Inscriptions et programmes:  
Avenue Gare 50, DELÉMONT  
tél. 066/22 95 22  
GLOVELIER  
tél. 066/56 72 68

D 93-407



CHARLES BERSET  
Gérant d'immeubles  
COURSE ANNUELLE  
LE BUREAU

**SERA FERMÉ**  
JEUDI 2 JUILLET 16855



## Voyages CFF

Dimanche 5 juillet  
**Derborence** 43.-\*  
Train, car PTT 58.-

Dimanche 12 juillet  
**Du Rhône à la Reuss** 44.-\*  
par la Furka 59.-

Mardi/mercredi 14/15 juillet  
Une petite croisière et un mini-safari  
**Croisière sur le Léman Zoo-safari à Arona (Italie)** 158.-\*  
Train, bateau, autocar  
Repas et logement compris 175.-

Jeudi 16 juillet  
1er train spécial des vacances horlogères à destination de:

- Les Haudères - Arolla** 45.-\*  
Train et car postal 60.-
- Val d'Anniviers** 43.-\*  
Train et car postal 57.-
- Course surprise** 50.-\*  
Train, car et téléphérique 69.-
- Aosta** 47.-\*  
(par le tunnel à l'aller et le col au retour)  
Train et autocar 64.-

\*avec abonnement 1/2 prix

Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures 16999

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds

**Tél. 039 22 41 14**

A la découverte d'une ville suisse par le train  
Week-end tout compris dès Fr. 70.-  
Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages.

## OFFRES D'EMPLOIS



**JEAN SINGER & CIE SA**  
Fabrique de cadrans soignés  
Rue des Crêtets 32 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Téléphone 039/23 42 06

Nous désirons engager pour date à convenir

## dessinateur

pour le bureau de préparation du travail ainsi qu'une

## personne

ayant de bonnes connaissances pratiques de la fabrication du cadran. Possibilité d'acquiescer une formation d'aide de bureau ou d'aide-dessinateur.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact téléphoniquement avec le service du personnel afin de convenir d'un rendez-vous pour une entrevue. 28-12078

Votre journal: L'IMPARTIAL

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Bôle

### magnifique 2 1/2 pièces

avec balcon vitré, vaste séjour, grande chambre à coucher, coin à manger, cuisine agencée, dépendances, place de parc, jardin d'agrément dans zone de verdure.

Tél. (038) 42 55 58 entre 7 h. et 8 h. ou dès 20 h. 30. 87-30718

Val-de-Ruz, à vendre

### villa mitoyenne

de 5 1/2 pièces, tout confort, avec garage, place de parc et dégagement, prix intéressant.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Etude Terrier, avocat et notaire, rue Guillaume-Farel 1, Cernier, tél. (038) 53 43 33. 16935

Gesucht Student oder grösserer Schüler(in) als Ferienhilfe. Allg. Haus- oder Streicharbeiten. Gut geregelte Arbeitszeit.

Pension am Bielersee. Tel. 038/51 33 38. 80-58742

Hôtel-Restaurant **PATTUS PLAGE**  
P.-A. Balmelli, prop. Saint-Aubin (NE) Tél. 038/55 27 22

Samedi soir

### danse au jardin

87-329

### Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



Au four ou à la broche: les excellents

### POULETS FRAIS DU PAYS

à Fr. 6.80 le kg

créent l'ambiance et la bonne humeur !  
Chez votre artisan boucher-charcutier 17002

### SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets  
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. - Pour satisfaire notre fidèle clientèle dans toute la mesure du possible, nous recommandons de passer les commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci de votre aimable compréhension.

### Brasserie-Restaurant de la Petite Poste

Avenue Léopold-Robert 30a - M. et Mme A. Ghazi

VENDREDI SOIR 3 JUILLET et SAMEDI SOIR 4 JUILLET

### COUSCOUS sur assiette

Fr. 12.- 16388

### Auto-Transports Erguel SA

Saint-Imier

Agence de voyages  
Courses en car pour noces, sociétés, écoles

Renseignements: tél. 039 41 22 44

### VACANCES HORLOGÈRES 81

SÉJOURS BALNÉAIRES À CAORLE (IT)

Départs les 11 et 18 juillet

16 jours dès Fr. 725.-

9 jours dès Fr. 475.-

Voyage en car moderne-toilettes demi-pension y compris \*\*\*\*

14 au 17 juillet / 4 jours GRISONS - LAC DE CÔME - TESSIN

Fr. 380.- par personne \*\*\*

20 au 24 juillet / 5 jours TYROL - CHÂTEAUX DE BAVIÈRE - SALZBOURG

Fr. 545.- par personne \*\*\*\*

28 et 29 juillet / 2 jours ÎLE DE MAINAU - APPENZEL

Fr. 210.- par personne \*\*\*\*

Bonnes disponibilités  
Programmes détaillés à disposition pour tous nos voyages 93-222

### LE REYMOND SPÉCIALITÉS

À LA CARTE

Menu du jour Fr. 9.50

Tél. (039) 22 59 93 28-12179



TOUS LES JOURS:

### BUFFET DE SALADES à Fr. 1.40 les 100 gr.

TOUS LES SOIRS:

Médillons de porc

Sauce bolets

Pommes frites

Fr. 8.50 28-022200





Tout à prix discount  
Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 00 55

298.-

FRIGO 140 LITRES

16201

## Légère comme une brise d'été

Tenue de rêve pour l'été, en fin crêpe-coton brillant, avec Lurex. Pour mille et une occasion. Et dans votre couleur préférée: blanc, noir, rouge, jaune, kaki, rose ou turquoise.

- Blouse à broderie **30.-**
- Jupe à volants **35.-**
- Blouse avec ceinture **30.-**

### BOUTIQUE POUBELLE

Balance 4 - Tél. (039) 23 27 61

JEANS DÉMARQUÉS Fr. 39.-

PULLS dès Fr. 5.-

Ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30  
Samedi de 9 h. à 17 h.

### Déménagements

TRANSPORTS - LIVRAISONS  
suisses et internationales

### P. Ducommun

Devis sans engagement  
Tél. (039) 23 08 29 La Chaux-de-Fonds 2002

### OFFRES D'EMPLOIS

#### Lady's coiffure



Willy Holztüm  
Place du 16 mars 2, 2610 Saint-Imier  
Tél. (039) 41 20 30

cherche pour tout de suite ou date à convenir

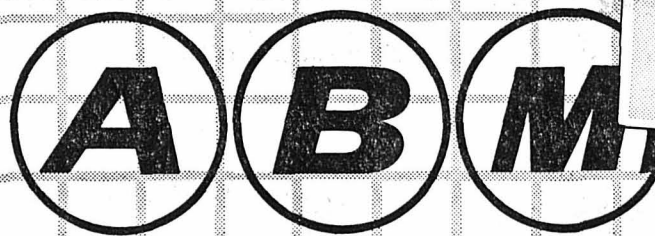
#### coiffeuse pour dames

Conditions de travail intéressantes.  
D 93-56341

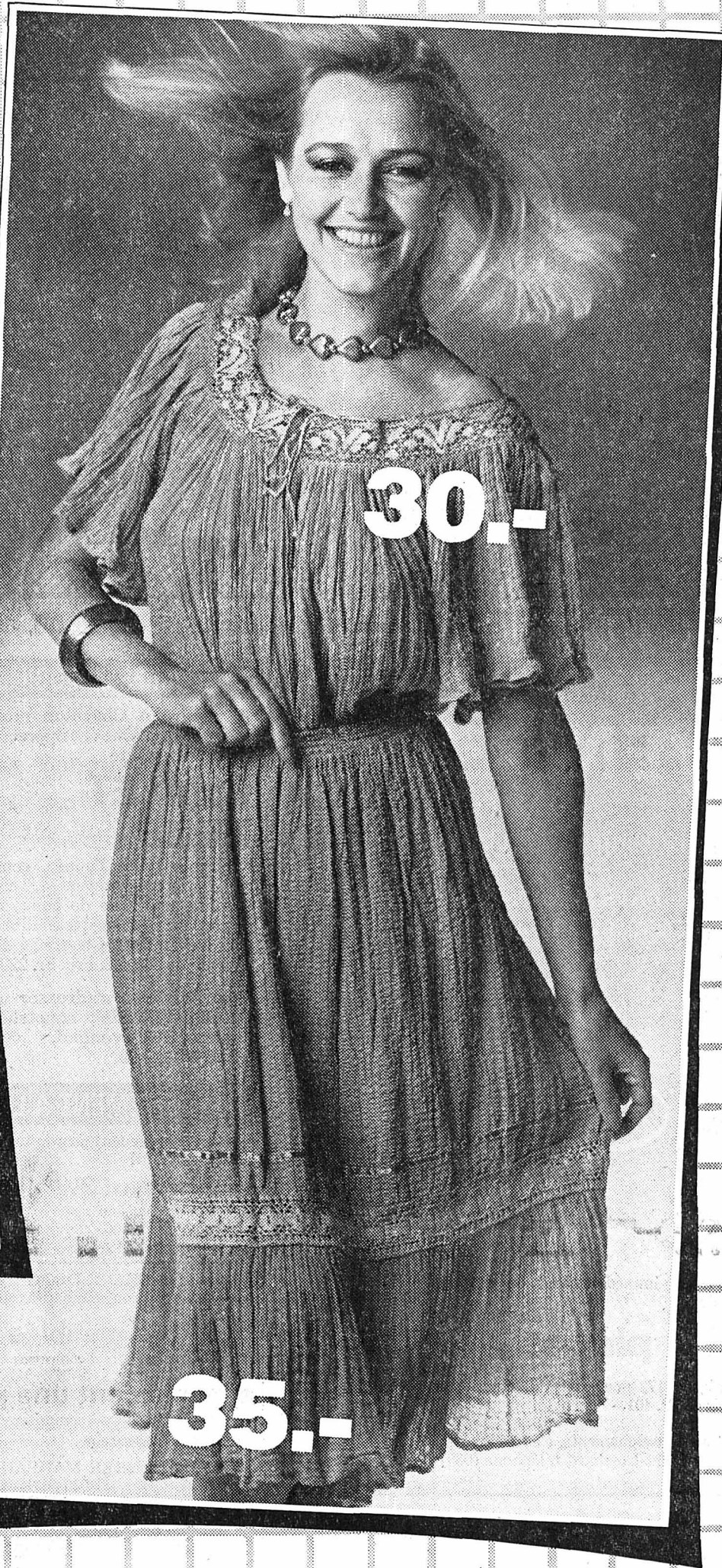


30.-

25 ans/Jahre/ann



La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert



30.-

35.-

28-44600

POUR LES VACANCES

## SOMMER AUTO-ELECTRICITE

Rue Fritz Courvoisier 62 Tél. 039 23 62 44

présente le programme complet de

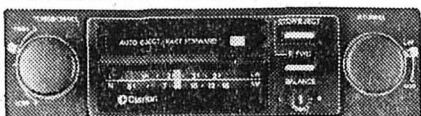


à des prix SANS CONCURRENCE

un exemple de nos offres

PE 675 Autoradio MW/LW - lecteur de cassettes stéréo - mécanisme anti-choc normes DIN - 2 x 8 Watt

Fr. 450.-



ou le PE 698 avec UKW Fr. 495.-

Tout compris, rendu posé avec antenne, haut-parleurs, accessoires de montage et de déparasitage.

Un supplément est demandé pour certains types de voitures dont le montage exige une console spéciale

Montage sérieux garanti par le spécialiste pour la musique en voiture à La Chaux-de-Fonds

91-343

### OFFRES D'EMPLOIS

Médecin-dentiste de La Chaux-de-Fonds cherche

#### aide pour dentiste

Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres P 28-130 334 à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 28-130 334

Menuiserie E. Joner, 2525 Le Landeron  
Tél. (038) 51 24 80 ou 51 33 07

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

#### MENUISIERS

Prendre contact par téléphone. 87-30753

On engagerait

#### jeune apprenti

pour profession article luxe, salaire de départ.

Faire offres avec copie du dernier certificat scolaire, sous chiffre ZI 16932 au bureau de L'Impartial. 16932

#### J'ACHÈTE TOUJOURS

vieux meubles - bibelots - tableaux livres - vaisselle - pendules et tous objets anciens même en mauvais état. Appartements complets.

A. Loup, 038/42 49 39 28-148

### VÉHICULES À MOTEUR

A vendre voiture

#### GOLF GTI

modèle 1977, expertisée, 74 500 km., avec accessoires. Prix intéressant. Tél. 039/22 40 80, le soir. 16998

A vendre

#### Volvo 122 S

rouge, modèle 1968, 76 000 km., expertisée. Très bon état.

Tél. (038) 53 19 28, heures des repas. 16997

A vendre

#### Toyota 1800

64 000 km, 1er propriétaire, révisée, peinture neuve, expertisée juin 1981, Fr. 3 700.-.

Tél. (039) 26 66 54 heures des repas. 16932

Invitation à visiter la villa «Landhaus» de HOME+FOYER à Herzogenbuchsee le 4 et 5 juillet 1981. Heures d'ouverture: 10.00 h à 12.00 h et 13.30 h à 17.00 h. Une villa généreuse et luxueuse avec chauffage alternatif (pompe à chaleur). Nous nous réjouissons de votre visite. Chemin bien signalé.

HOME+FOYER



HOME+FOYER/HAUS+HERD 1018 Lausanne

Tél. 021/36 10 61

9-550

BON pour un catalogue couleur gratuit.  
Nom: \_\_\_\_\_ Rue: \_\_\_\_\_ NP/Lieu: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

Propriétaire d'un terrain  oui  non 687

Une entreprise suisse à Herzogenbuchsee, avec succursales à Baden, Bienne, Domat-Ems, Lugano, Lucerne, Sierre, Sissach, Wil SG.



Articles de marque à prix ABM!

**SOFTLAN** revitalisant textile 2l **3.50**

**CORALL** soigne tous les tissus modernes 1,5 kg **7.50**

**SANITOS** (Classe de toxicité 5) nettoyant sanitaire 800 g **2.50**

**PRIL** vaisselle brillante sans essuyer 1l **2.90**

**ABM Spezial** Spécial speciale

**EXPRESS SUPER** détergent fin pour vacances, voyages et chez soi, 12 sachets **2.30**

\*Observer l'avertissement sur les emballages!

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

28-44-600

CHERCHONS

# VENDEUSE

QUALIFIÉE

HORAIRE COMPLET ou PARTIEL

Age sans importance

PRESTATION DE SALAIRE EN RAPPORT AUX CAPACITÉS

Ancienne vendeuse expérimentée désirant reprendre de l'activité serait mise au courant

ENTRÉE IMMÉDIATE OU À CONVENIR

Faire offre manuscrite ou prendre rendez-vous par téléphone au 039 / 23 38 10

Perret et Sautaux Succ.

NEUVE 3 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 16752

A LOUER, immédiatement ou date à convenir

## joli 3 pièces

sis Bréguet 17, pour le prix, chauffage compris de Fr. 401.-

Pour tous renseignements, s'adresser à la Gérance Roulet-Bosshart, téléphone (039) 23 17 84. 16780

A LOUER pour fin août ou septembre

## appartement

3 pièces, confort. Quartier Hôpital.

Loyer Fr. 368.25, tout compris.

Tél. (039) 23 40 19. 16808

### AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Châtillon près d'Estavayer-le-Lac, avec vue imprenable sur le lac et tranquillité

## CHALET NEUF

habitable toute l'année, comprenant: salon avec cuisine agencée, 2 chambres à coucher, une salle de bains, un grand balcon. Au sous-sol, possibilité de terminer 2 chambres. Chauffage électrique. Terrain de 800 m2. Prix Fr. 220 000.-.

Pour visiter, s'adresser à Jean-Claude PERRIN, construction de chalets, 1462 Yvonand, tél. 024/31 15 72. 22-15001

### APPARTEMENT À LOUER

A louer (quartier Est) pour le 1er septembre ou octobre 81, bel

## appartement 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine agencée, tapis tendu, balcon. Loyer Fr. 506.- charges comprises. Tél. (039) 22 61 58 heures repas. 16891

A louer à LA CHAUX-DE-FONDS, au centre, tout de suite ou pour date à convenir

## chambre meublée

Fr. 140.-/mois, charges comprises

## appartement une pièce

Fr. 272.-/mois, charges comprises. Tout confort, ascenseur. Gérance SCHENKER MANRAU, av. For-nachon 29, Peseux, tél. 038/31 31 57. 87-605

A LOUER pour le 1er novembre 1981 sur les Monts

## appartement

2 pièces avec confort.

Tél. 039/31 57 55, int. 43 ou 45. 16724

A LOUER pour le 1er septembre

## appartement 3 pièces

tout confort. Quartier Bois-Noir. Fr. 327.-, charges comprises.

Tél. 039/22 38 47, matin et soir. 16909

Cherchons revendeurs et poseurs!

## Portes - Cadres - Fenêtres

1ère qualité! Tous systèmes éprouvés! Dimensions standard ou sur mesures pour constructions neuves ou rénovations. Demandez notre documentation gratuite! Renseignez-vous à nos expositions des éléments de construction Uninorm!

Uninorm SA 1018 Lausanne 021/3737 12 5623 Boswil 057/7 47 71

51-119.638

**uninorm**  
Votre partenaire!

URGENT

cherchons

## GARAGE

quartier Place du Marché.

Tél. (039) 28 12 72, heures des repas. 16968

Appartements à louer

## PIGNON

3 chambres, dépendances, à louer pour le 1er octobre.

S'adresser: Temple-Allemand 77, 1er étage.

Tél. 039/23 27 22 ou 23 83 30. 16901

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 60 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toutes annonces commerciales ou ayant une certaine importance

### A vendre

NICHES À CHIENS. Bas prix. Tél. 024/71 14 29. 16807

### Chiens - Chats à donner

RAVISSANTS CHATONS demi-siamois, gris-bleus et tigrés contre bons soins. Tél. (039) 61 13 21, matin. 16970

### LE LOCLE

### Perdus - Trouvés

PERDU BRACELET OR avec pendentif au Locle. Souvenir anniversaire de mariage. Récompense. Tél. (039) 31 50 53. 91-60326

L'annonce, reflet vivant du marché

annonces Suisses Schweizer Annoncen

# assa

Lecteurs, annonceurs, éditeurs... tous solidaires via Assa

ASSA Annonces Suisses SA  
31, av. Léopold-Robert  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 22 14

**RÔTI DE VEAU** 16.- le kg. Fr.

roulé

**RAGOÛT DE VEAU** 15.- le kg. Fr.

sans os

**POITRINE DE VEAU** 15.- le kg. Fr.

pour le four plaque entière

28-12001

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

60-155.245



**CORSO**  
22 25 50

L'HISTOIRE AMUSANTE DE DEUX PERSONNAGES EXHUBÉRANTS ET INOUIIS...

dans l'univers des jeux et des pronostics truqués du monde du crime,  
des gros enjeux...et des jolies femmes.



Soirées à 21 h.  
Matinées à 17 h.  
samedi et dimanche

# REVANCHE à BALTIMORE

Pas un seul jeu, pas un seul pronostic, pas un seul truc ne leur résiste

16912

ET L'ARNAQUE CONTINUE! le rire aussi !

JAMES COBURN OMAR SHARIF



**E D E N**  
22 18 53



Dès ce soir jusqu'à dimanche soir inclus  
Grand prix du public au Festival  
du film fantastique Paris 1980

Un nouveau chef-d'œuvre de  
«L'ÉPOUVANTE»

Une hallucinante histoire d'outre-tombe  
qui vous donnera froid dans le dos  
Personnes sensibles s'abstenir

Soirées à 20 h. 45 - Samedi-Dimanche à 15 h. - 18 ans

Samedi et dimanche à 17 h. 30  
ainsi que



**LUNDI-MARDI  
MERCREDI**  
à 20 h. 45  
une fantastique  
reconstitution de  
la plus grande  
catastrophe  
maritime de  
notre temps  
12 ans

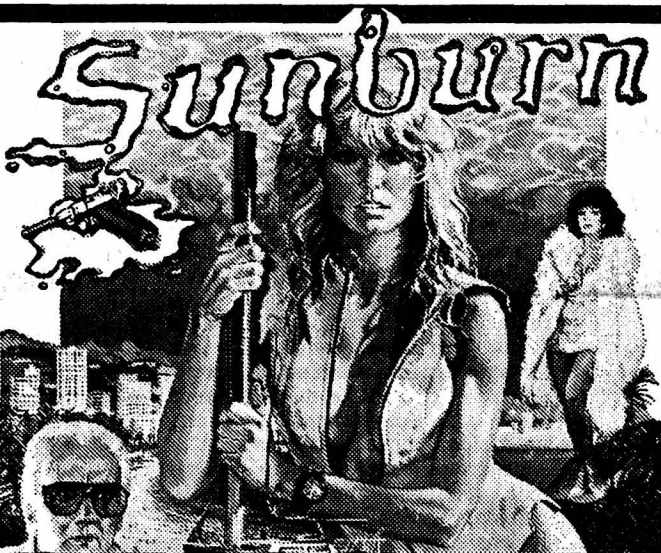
16977/78

VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 15  
LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h. 30

20 ans  
révolus

**COUPLE DÉBUTANT CHERCHE INITIÉ**  
Parlé français - 1ère vision - STRICTEMENT POUR PUBLIC AVERTI

**PLAZA**  
22 21 23



AMOUR...AVENTURES...ET ÉROTISME

**FARRAH FAWCETT**  
SEME UN SACRE "BORDEL"  
A ACAPULCO

Un divertissement avec juste  
● un brin de mystère  
● beaucoup de fantaisie

16913

**S C A L A**

CLINT EASTWOOD cogne et...gagne!  
**ÇA VA COGNER...**

avec Sandra LOCKE et Ruth GORDON

Une escalade de gags, de bagarres et...de singeries

Tél. 22 22 01 - Soirées à 20 h. 45 - Matinées: sam. - dim. à 15 h. - Dès 14 ans

16859



**fraîcheur MIGROS**

**fraîcheur  
proverbiale**

**«Les chocolats de l'été»**

**Splendor** double-crème, **Crémant**

**Mi-amer** au lait et nougat, **Tourist**

**et Tourist blanca**, avec noisettes, amandes  
et raisins

28-92

chaque tablette de 100 gr.

**110**  
(au choix)

**Prix. Qualité. Choix.**

**MIGROS**



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Tour de France: tout rentre dans l'ordre contre la montre Hinault, souverain, à nouveau leader

Bernard Hinault a remis les choses à leur vraie place. Au terme de la septième étape du Tour de France, disputée contre la montre sur 26 km. 500, il a endossé le maillot jaune qu'il avait manqué la veille pour une poignée de secondes au terme de la grande étape des Pyrénées. Mais ce fut loin d'être facile pour le champion du monde, qui a dû sortir le grand jeu pour venir à bout du toujours surprenant Australien Philip Anderson.

ANDERSON CONFIRME SA CLASSE

Après 10 kilomètres de course, le porteur du maillot jaune comptait même 8 secondes d'avance sur le Français. Mais il faut dire que Hinault, après 3 kilomètres de course, avait été victime d'un dérapage et qu'il avait frôlé la chute; mais il ne devait pas tarder à prendre la tête de la course. Au sommet de la côte de Piétat, après 14 kilomètres, il devançait l'Australien de 12 secondes. Sur la ligne d'arrivée, son avance avait passé à 30 secondes, ce qui était suffisant pour lui

mann - lequel ne lui a finalement concédé que 3 secondes.

PAS DE RÉHABILITATION

Pour les grands battus de l'étape pyrénéenne, il n'y a pas eu de réhabilitation entre Nay et Pau. Tant le Français Jean-René Bernaudeau, écrasé par ses responsabilités et de plus en mauvaise santé, que le Hollandais Joop Zoetemelk n'ont pas réussi à trouver place parmi les 25 premiers. C'est dire que désormais, l'un et l'autre devront se contenter de faire de la figuration dans une épreuve qui, sauf accident, ne peut plus échapper à Bernard Hinault.

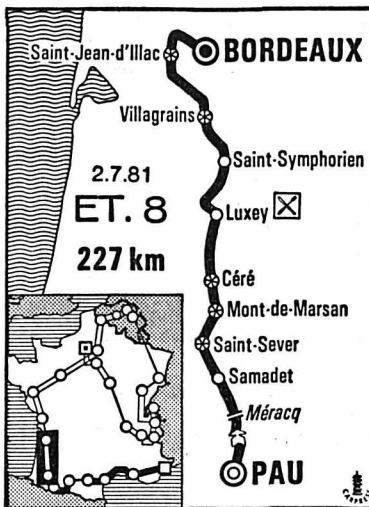
Résultats

Septième étape, Nay - Pau, 26 km. 500 contre la montre: 1. Bernard Hinault (Fra) 35'52" (moyenne de 44 km. 664); 2. Gerrie Knetemann (Hol) 35'55"; 3. Philip Anderson (Aus) 36'22"; 4. Gerry Verlinden (Bel) 36'32"; 5. Alain Vigneron (Fra) 37'03"; 6. Freddy Maertens (Bel) 37'05"; 7. Alfons de Wolf (Bel) 37'06"; 8. Alberto Fernandez (Esp) 37'07"24; 9. Daniel Willems (Bel) 37'07"79; 10. Michel Laurent (Fra) 37'07"86; 11. De Muynck (Bel) 37'13"; 12. Vandembroucke (Bel) 37'22"; 13. Agostinho (Por) 37'25"; 14. Boyer (EU) 37'26"; 15. Bossis (Fra) 37'27"; puis les Suisses, 55. Patrick Moerlen à 3'02; 75. Urs Freuler à 3'18; 129. Albert Zweifel à 4'40.

CLASSEMENT GÉNÉRAL: 1. Bernard Hinault (Fra) 19 h. 42'20"; 2. Philip Anderson (Aus) à 13"; 3. Michel Laurent (Fra) à 4'30"; 4. Ronny Claes (Bel) à 4'52"; 5. Lucien Van Impe (Bel) à 4'58"; 6. Jostein Wilmann (No) à 5'00"; 7. Claude Criquielion (Bel) à 5'23"; 8. Alberto Fernandez (Esp) à 5'23"; 9. Peter Winnen (Hol) à 5'44"; 10. Gery Verlin-

den (Bel) à 5'45"; 11. Duclos-Lassalle (Fra) à 5'47"; 12. Rodriguez (Fra) à 5'54"; 13. Vigneron (Fra) à 6'08"; 14. P. Wellens (Bel) à 6'30"; 15. Boyer (EU) à 6'39"; puis les Suisses, 71. Albert Zweifel à 18'56"; 86. Patrick Moerlen à 23'04"; 93. Urs Freuler à 24'57".

Classement par points: 1. Maertens 133 points; 2. Tackaert 87; 3. R. Pévenage 83; 4. Bertin 47; 5. Anderson 46.



L'étape d'aujourd'hui



Hinault est à nouveau en jaune.

Patrick Moerlen meilleur des Suisses

Les trois Suisses en lice dans ce Tour de France, dans une spécialité qui ne leur convient pas particulièrement, se sont bornés à limiter les dégâts entre Nay et Pau. Ce qui n'a pas empêché le Neuchâtelois Patrick Moerlen de confirmer ses qualités. En 38'54", il a rivalisé avec, en particulier, les ex-favoris de ce Tour de France, Bernaudeau et Zoetemelk. Urs Freuler, lui, n'a pas réussi à descendre sous les 39 minutes (39'10") mais il s'est fort bien tiré d'affaire compte tenu des deux côtes qui figuraient sur le parcours.

permettre de ravir à Anderson le maillot de leader que celui-ci lui avait refusé la veille.

Le duel entre Bernard Hinault et Philip Anderson a évidemment constitué le fait marquant de cette étape contre la montre. Il s'en est pourtant fallu de peu que le champion du monde ne soit battu - par le vétéran hollandais Gerrie Knete-

Finale féminine inédite au Tournoi de Wimbledon Christ Evert-Lloyd face à Hana Mandlikova

La finale du simple dames de l'édition 1981 du Tournoi de Wimbledon sera inédite: l'Américaine Chris Evert-Lloyd, tête de série No 1 et gagnante de l'épreuve en 1974 et 1976, victorieuse de sa compatriote Pam Shriver 6-3, 6-1 en demi-finale, y affrontera demain la Tchèque Hana Mandlikova, No 2, récente championne des internationaux de France à Roland-Garros, qui a battu son ex-compatriote Martina Navratilova en trois manches 7-5, 4-6, 6-1. Hana Mandlikova disputera ainsi sa première finale de Wimbledon.

La joueuse de l'est paraît en mesure de renouveler son exploit. La surface (le gazon lui est plus favorable qu'à son adversaire) et son talent le lui laissent espérer. Mais la maîtrise de Chris Evert-Lloyd face à Pam Shriver, la fantastique précision de ses coups, ont démontré qu'elle est sans doute plus en forme qu'à Paris et que la finale sera extrêmement ouverte.

Résultats

Simple dames, demi-finales: Hana Mandlikova (Tch No 2) bat Martina Navratilova (Apa No 4) 7-5, 4-6, 6-1; Chris Evert-Lloyd (EU No 1) bat Pam Shriver (EU No 7) 6-3, 6-1.

Double messieurs, quarts de finale: Bob Lutz - Stan Smith (EU) battent Rod Frawley - Chris Lewis (Aus-NZ) 7-5, 6-3, 6-2; Tom Okker - Dik Stockton (Ho-EU) battent Ismael el Shafei - John Feaver (Egy-GB) 7-6, 7-6, 4-6, 7-6; P. McNamara - P. McNamee (Aus) battent F. Buhning - F. Taygan (EU) 6-3, 7-5, 3-6, 7-5; P. Fleming - J. McEnroe (EU) battent A. et V. Amritraj (Ind) 4-6, 6-2, 6-1, 6-4.

Double dames, quarts de finale: Kathy Jordan - Anne Smith (EU) battent Chris Evert-Lloyd - Virginia Wade (EU-GB) 6-2, 6-3; Sue Baker - Ann Kiyomura (GB-EU) battent Sherry Acker - Nina Bohm (EU-SU) 6-7, 6-3, 6-4.

TOUS LES SUISSE OUTI

Les derniers représentants helvétiques à Wimbledon ont été éliminés, associé à l'Américaine Pamela Teeguarden, Heinz Günthardt a été battu en double mixte par la formation tête de série No 2, Frew McMillan et Betty Stoeve, 6-1, 3-6, 6-1.

Dans le tournoi juniors, Claudia Pasquale s'est inclinée au 3e tour devant l'Américaine Tin Garrison, tête de série No 8, 6-2, 6-2.

Boxe

Minchillo nouveau champion d'Europe

A Formia, devant 2000 spectateurs acquis à sa cause, l'Italien Luigi Minchillo est devenu champion d'Europe des surwelters en battant aux points, en douze rounds, le tenant du titre, le Français Louis Acaries.

Voile

Course autour du monde Record d'engagés

Un nombre record de trente et un bateaux prendra part à la troisième course de voile autour du monde, le «Whitbread round-the-world race», dont le départ sera donné de Portsmouth (Hampshire) le 29 août.

Motocyclisme

Chemarin refuse de courir à Barcelone

Le Français Jean-Claude Chemarin a décidé de ne pas prendre le départ des 24 Heures de Barcelone, le 11 juillet prochain, estimant que les conditions de sécurité étaient nettement insuffisantes sur le circuit espagnol, a-t-on appris au Mans.

LA PREUVE EST FAITE

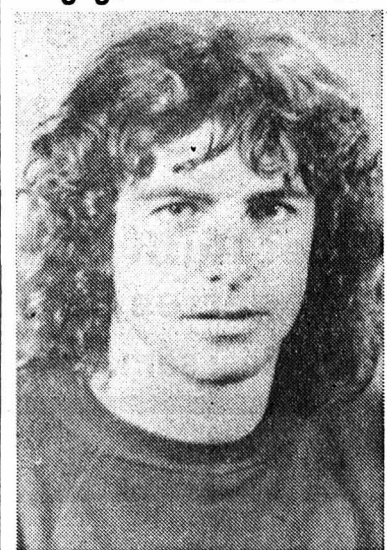
La nouvelle étoile du tennis mondial, âgée de 19 ans, avait toutes les raisons de vouloir s'imposer à la gagnante de 1978 et 1979. On sait en effet que Martina Navratilova a fui la Tchécoslovaquie pour s'installer aux Etats-Unis et une défaite d'Hana Mandlikova face à celle qui fut

Football

Alstaetten promu en ligue nationale B

Barrage pour désigner le 5e promu en LNB, après Aurore Bienne, Monthey, Ibach et Locarno. Au stade de Vidy, Stade Lausanne a été battu par Alstaetten 0-1. Déjà vainqueur 3-0, le club saint-gallois jouera donc en LNB la saison prochaine.

La Chaux-de-Fonds confirme l'engagement de Gourcuff



Le comité directeur du FC La Chaux-de-Fonds communique qu'il vient de passer un contrat d'une année avec Christian Gourcuff, né le 5.4.55, à Hanvec, dans le Finistère, de nationalité française.

Christian Gourcuff est un joueur du centre du terrain, au bénéfice d'une excellente technique. Il mesure 1 m. 74 pour 71 kilos. Sa carrière sportive se situe de 1972 à 1974 au FC Rennes en première division. Il passe ensuite au FC Guingamp, 2e division, jusqu'en 1979. Depuis le voilà au FC Rouen. Cette saison, ce club a obtenu le 2e rang du groupe B de 2e division. Au classement des étoiles de «France Football», il est souvent dans l'équipe type de la journée pour avoir bénéficié de la taxation maximale de six étoiles.

Tout en jouant au foot, Christian Gourcuff a mené de front des études universitaires. Il est agrégé en mathématiques.



Malgré son bond en avant, l'Australien Anderson a perdu son maillot jaune

Botter (Olympic) 4 m. 35 à la perche un nouveau record neuchâtelois

Mardi soir à Yverdon, le décathlonien de l'Olympic Marc Botter a atteint un des buts de sa saison, battre le record cantonal du saut à la perche que détenait Ch. Vauthier (NS) avec 4 m. 30 depuis 1974. Ainsi donc ce record revient dans les Montagnes neuchâteloises où il avait été établi par Jean Pilloud (SFG Les Brenets) puis hissé à 3 m. 90 par le Chaux-de-Fonnier Jean-Pierre Hirschy (SFG Abeille) lors de la Fête fédérale de

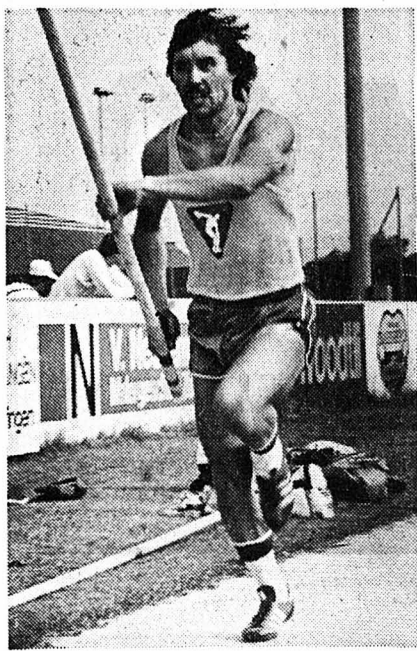
Zurich en 1955. Marc Botter (24 ans) est un athlète en plein épanouissement dans diverses disciplines et se trouve actuellement en pleine forme tant dans les courses que sur les obstacles ou les sauts. Etudiant en éducation physique à l'Université de Lausanne, M. Botter est un athlète formé à l'Olympic où il anime un groupe de très jeunes perchistes en constant progrès. Il faut souhaiter maintenant que Botter puisse trouver un concours de décathlon, discipline où il semble en mesure de faire une substantielle progression en points.

En raison d'une défection du chronométrage électrique, le hurdler Bernasconi a peut-être été privé d'une nouvelle progression avec un chrono de 15"5 manuel sur 110 m. haies. Chez les cadets B, Laurent Carrau a franchi 2 m. 10 à la perche, Sylvain Lengacher obtenait un temps intéressant de 25"32 sur 200 mètres, alors que Laurent Vuilleumier parcourait cette distance en 26"69. Chez les cadettes B, Corina Fankhauser abaissait sa meilleure performance de l'année sur 1000 m. à 3'15"72.

Handball

Yougoslavie-Suisse 24-16

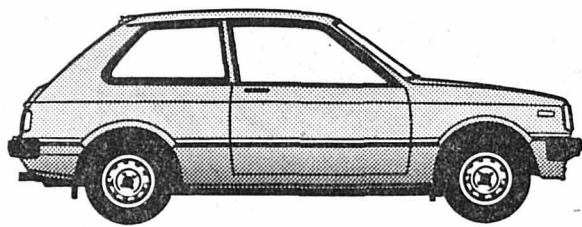
Battue la veille par la RDA, championne olympique, la Suisse a concédé une seconde défaite au tournoi de Bitola (You). La Yougoslavie s'est imposée sur le score de 24-16,



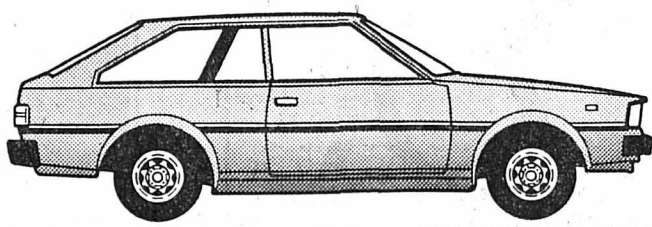
Marc Botter au saut à la perche.



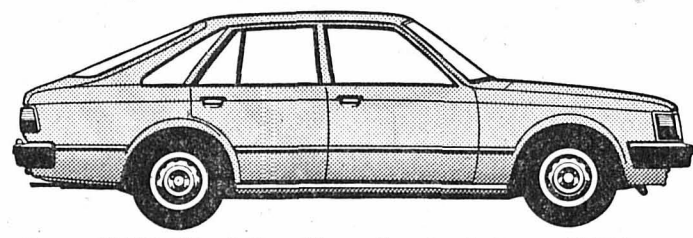
# Des affaires comme vous n'en ferez pas tous les jours! Pas même chez Toyota.



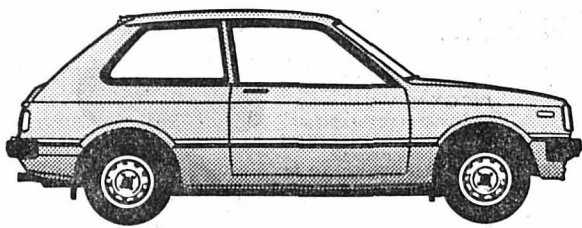
**Starlet 1000 Deluxe**, 3 portes, 35 kW (47 ch DIN), fr. 9890.-



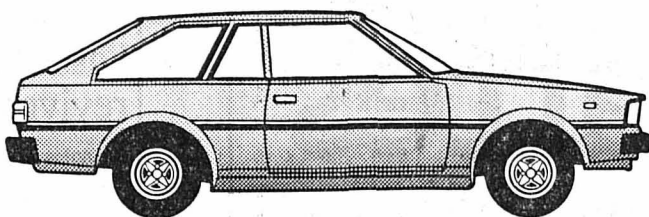
**Corolla 1300 Liftback**, 3 portes, 5 vitesses, 44 kW (60 ch DIN), fr. 12 250.-



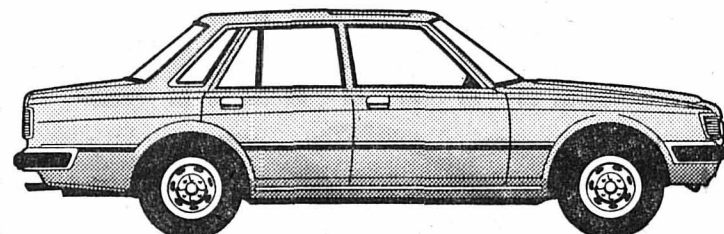
**Corona 1800 Liftback Grand Luxe**, 5 portes, 5 vitesses, 63 kW (86 ch DIN), fr. 15 150.-  
**Corona 1800 Liftback Grand Luxe automatique**, fr. 15 950.-



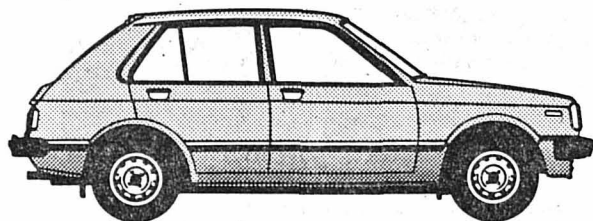
**Starlet 1200 Deluxe**, 3 portes, 5 vitesses, 41 kW (56 ch DIN), fr. 10 790.-



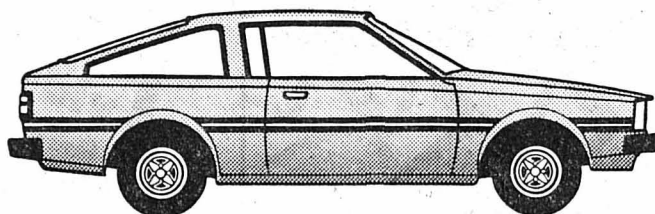
**Corolla 1600 SE Liftback Grand Luxe**, 3 portes, 5 vitesses, 63 kW (86 ch DIN), fr. 13 950.-  
**Corolla 1600 Liftback automatique**, 3 portes, 55 kW (75 ch DIN), fr. 13 500.-



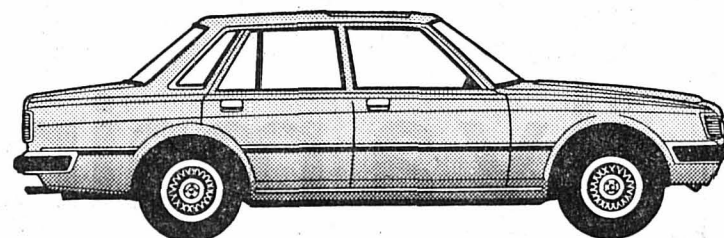
**Cressida 2000 Sedan Deluxe**, 4 portes, 5 vitesses, 77 kW (105 ch DIN), fr. 16 600.-  
**Cressida 2000 Sedan Deluxe automatique**, fr. 17 400.-  
Toit ouvrant en acier, fr. 800.-



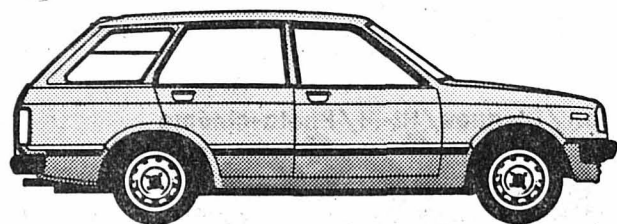
**Starlet 1200 Sedan Deluxe**, 5 vitesses, 41 kW (56 ch DIN), fr. 11 390.-



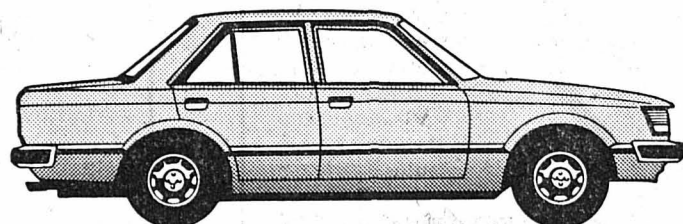
**Corolla 1600 GT coupé**, 3 portes, 5 vitesses, 2 arbres à cames en tête, 2 carburateurs à double corps horizontaux, 79 kW (108 ch DIN), fr. 16 200.-



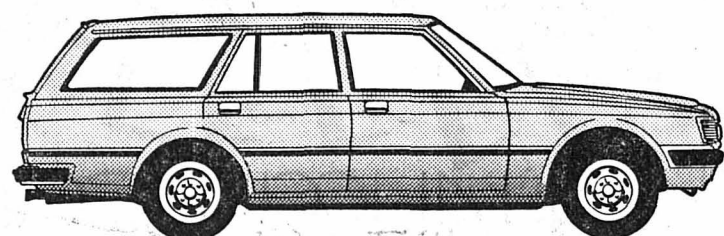
**Cressida 2000 Sedan Grand Luxe**, 4 portes, 5 vitesses, 77 kW (105 ch DIN), jantes alu sport, fr. 18 600.-  
**Cressida 2000 Sedan Grand Luxe automatique**, fr. 19 400.-  
Toit ouvrant en acier, fr. 800.-



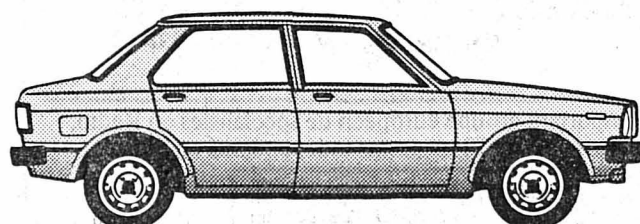
**Starlet 1200 break**, 5 portes, 41 kW (56 ch DIN), fr. 11 390.-



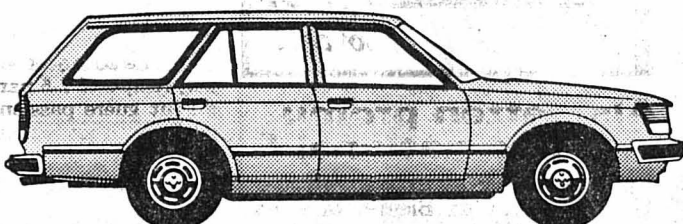
**Carina 1600 Sedan Deluxe**, 5 vitesses, 55 kW (75 ch DIN), fr. 13 700.-  
**Carina 1600 Sedan Deluxe automatique**, fr. 14 500.-



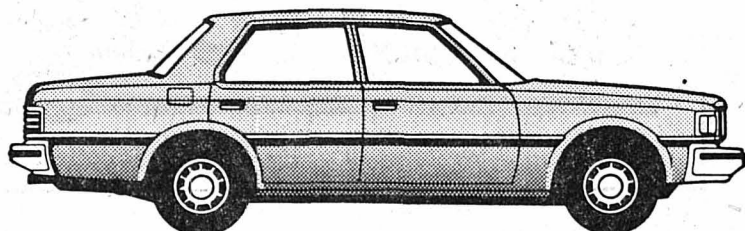
**Cressida 2000 break Deluxe**, 5 portes, 5 vitesses, 77 kW (105 ch DIN), 540 kg de charge utile, fr. 17 300.-  
**Cressida 2000 break Deluxe automatique**, fr. 18 100.-



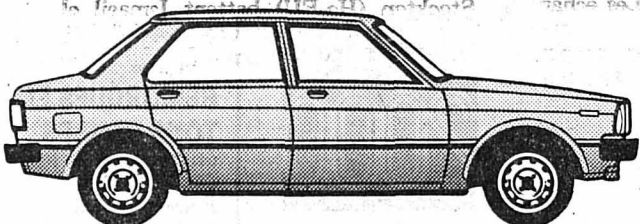
**Tercel 1300 Sedan Deluxe**, 5 vitesses, 48 kW (65 ch DIN), fr. 12 190.-



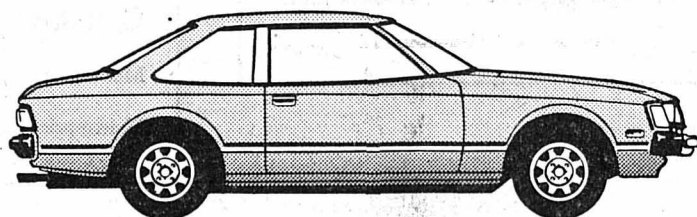
**Carina 1600 break**, 55 kW (75 ch DIN), 520 kg de charge utile, fr. 14 700.-  
**Carina 1600 break automatique**, fr. 15 990.-



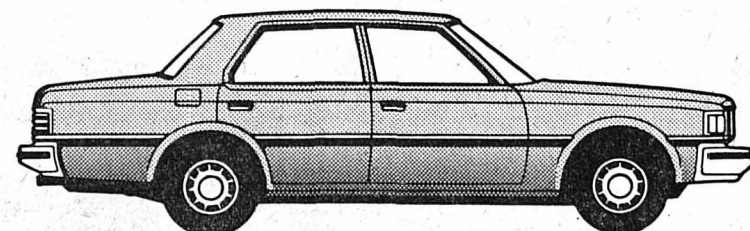
**Crown 2800i Sedan Deluxe**, 4 portes, 5 vitesses, 6 cylindres, injection d'essence commandée par microprocesseur, 107 kW (145 ch DIN), fr. 21 900.-  
**Crown 2800i Sedan Deluxe automatique**, à surmultipliée, fr. 23 250.-



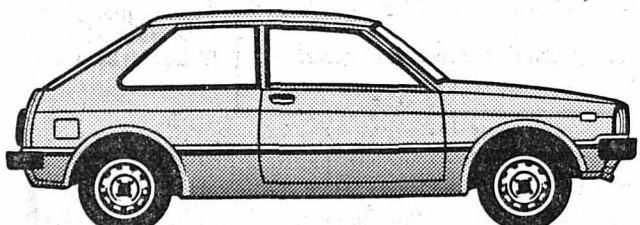
**Tercel 1300 Sedan Deluxe automatique**, fr. 12 990.-



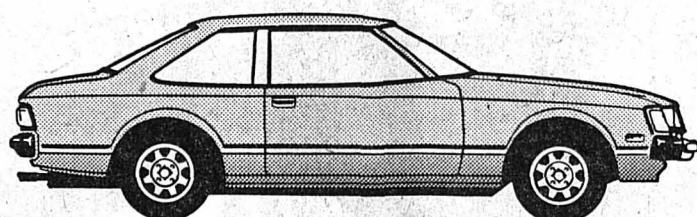
**Celica 1600 GT coupé**, 5 vitesses, 2 arbres à cames en tête, 2 carburateurs à double corps horizontaux, jantes alu sport, 79 kW (108 ch DIN), fr. 16 350.-



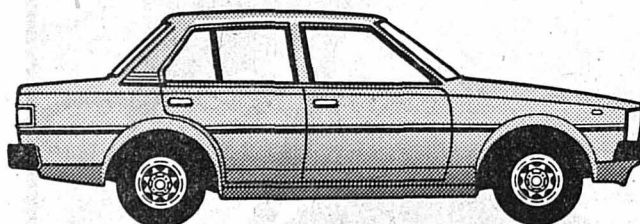
**Crown 2800i Sedan Super Saloon automatique**, à super équipement, fr. 26 950.-



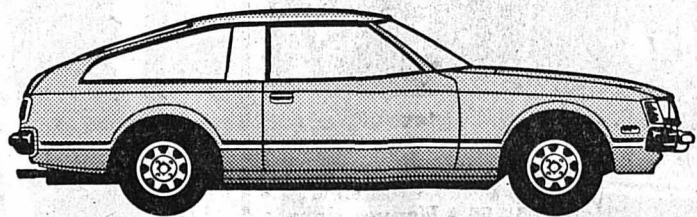
**Tercel 1300 Liftback**, 3 portes, 5 vitesses, 48 kW (65 ch DIN), fr. 12 190.-  
**Tercel 1300 Liftback automatique**, fr. 12 990.-



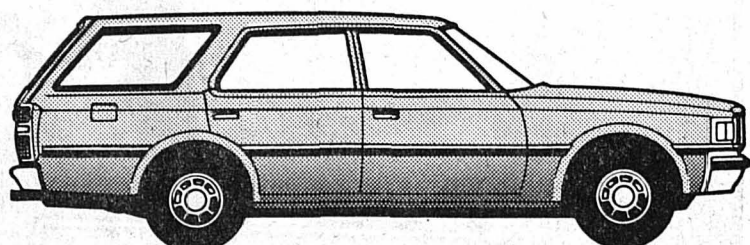
**Celica 1600 ST coupé**, 2 portes, 5 vitesses, 63 kW (86 ch DIN), spoiler à l'avant, baguettes de protection latérales, fr. 14 800.-



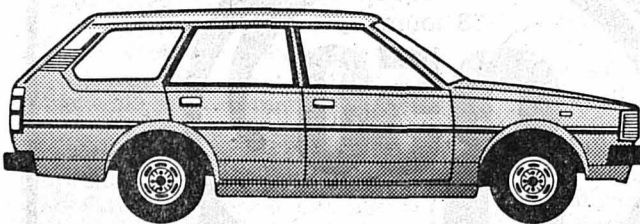
**Corolla 1300 Sedan Deluxe**, 5 vitesses, 44 kW (60 ch DIN), fr. 11 950.-



**Celica 2000 GT Liftback**, 3 portes, 5 vitesses, 2 arbres à cames en tête, 2 carburateurs à double corps horizontaux, jantes alu sport, 87 kW (118 ch DIN), fr. 18 950.-  
**Celica 1600 ST Liftback**, 3 portes, 5 vitesses, 63 kW (86 ch DIN), fr. 15 250.-



**Crown 2800i Custom Station Wagon**, 7 places, 5 portes, 5 vitesses, 6 cylindres, injection d'essence commandée par microprocesseur, 107 kW (145 ch DIN), 680 kg de charge utile, fr. 24 600.-  
**Crown 2800i Custom Station Wagon automatique**, à surmultipliée, fr. 25 950.-



**Corolla 1300 break**, 44 kW (60 ch DIN), charge utile: 480 kg, fr. 12 400.-

Entretenez-vous avec l'un des 390 agents Toyota de Suisse. Ils sont tous d'excellente humeur en ce moment. Pourquoi? Vous l'apprendrez de leur bouche. Posez-leur donc la question de la reprise! Vous ne pourriez vraiment pas vous attendre à mieux. Sans compter la qualité proverbiale des Toyota - 24 modèles livrables en 35 versions - qui leur a valu, de se vendre, l'an dernier,

à plus de 24.000 exemplaires. Il n'est donc pas étonnant que certaines soient déjà presque épuisées. Pour en profiter, vous avez par conséquent intérêt à réagir vite. Peut-être le détour par votre agence Toyota sera-t-il, cette année, le plus intéressant des départs en vacances...

# TOYOTA

AVANTAGEUX MULTI-LEASING TOYOTA. TÉLÉPHONE 01 - 52 97 20. TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062 - 67 93 11. CHOIX ET QUALITÉ: LE N° 1 JAPONAIS - EN SUISSE AUSSI.



**Si j'étais un mille-pattes il y a maintenant tant de CHAUSSURES FRICKER avantageuses**

03-59

Le temps des vacances le temps de la vidéo!

«Vidéographeur», c'est une fois pour toutes... l'assurance de le revivre encore!

Imaginez... Vous «vidéographiez» vos aventures de vacances et, dès le 1er soir de votre retour à la maison, vous revivez vos vacances sur votre petit écran! Envolez la nostalgie! Et c'est si simple, si rapide et combien discret!

**Notre offre vidéo-vacances**  
 JVC GX-66. Vidéo-caméra couleur avec viseur optique réflex pour mise au point sur image à champ couplé. Commande automatique du diaphragme. Zoom 6 fois avec dispositif macro. Microphone incorporé.  
 Prix comptant 1880.- seulement  
 Camera JVC GX-88 Fr. 2200.-

**Nouveau Copies vidéo de vos films super 8**

JVC HR-2200 Magnétoscope portable couleur VHS avec télécommande. Jusqu'à 4 heures d'enregistrement. Possibilité de sonorisation. Alimentation secteur, batterie-auto et accumulateur. Prix comptant 2490.- seulement

JVC TU-22 Tuner/Timer programmable sur 10 jours. 12 canaux pré-régulés. Prix comptant inclus adaptateur secteur et chargeur rapide d'accumulateur 790.-

Mais à l'inverse des vacances, vous pouvez faire l'expérience de la vidéographie avant - gratuitement sans engagement - chez nous.

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma  
**brugger**  
 La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 23 12 12

Membre du plus important groupe européen de spécialistes en Radio, HiFi, TV et Vidéo - plus de 70 magasins indépendants en Suisse.

**expert** 16170

**Remo FUSINI** **PLASTIC 2000**

Tél. 039/23 74 15  
 Rue Gibraltar 6  
 2300 La Chaux-de-Fonds

**Construction toutes matières plastiques**

Montage, pose, transformations, dépannage et réparations.

L'entreprise reste ouverte pendant les vacances horlogères. 16223

A vendre **REMORQUES EN TOUS GENRES** utilitaires ou de loisir dès Fr. 1345.- Renseignements et documentation gratuite: **André Béguin Mécanique**, 2068 Hauterive. Tél. (038) 33 20 20. 87-509

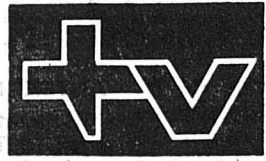
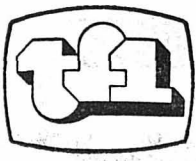

le disque 33 tours **850**

**30 auteurs à choix, en version originale**

**Prix. Qualité. Choix. MIGROS**

28-92



Jeudi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	 romande		
12-14 h	13.00 TV-matique Le temps instantané: Météo région par région - Informations générales - Il se passe toujours quelque chose en Suisse romande: tourisme et loisirs - Nouvelles du vidéo-club de l'été - Le point de mire de la Radio suisse romande	12.30 Jeu: Francophone d'or 13.00 TF1 actualités 13.35 Série: Gemini Man ou l'Homme invisible	12.00 Cyclisme Résumé du Tour de France - La vie en jaune: Goldschmidt-Diederich: Le Luxembourg aussi 12.30 Les Amours des Années folles: Le Trèfle à Quatre Feuilles 12.45 Journal 13.35 Série: L'Aventurier
14-16 h	15.00 Sport: Tennis Demi-finales simple messieurs 15.30 env. Tour de France: 7e étape: Pau-Bordeaux	14.30 Les Frères Jacques: Variétés 15.25 Histoires sans parole 15.45 Tour de France 8e étape: Pau - Bordeaux	14.00 Aujourd'hui Madame La femme et les quatre éléments, air, feu, terre, eau... 15.00 Sport été Tennis à Wimbledon: Demi-finales simple messieurs
16-19 h	16.25 ou 16.55 Tennis En Eurovision de Wimbledon 18.00 Téléjournal 18.05 Chronique montagne 18.30 Le petit chien Dompteur 18.40 Comme il vous plaira Le jeu du vidéo-club «Tel-page», avec la participation de Michel Guex, pianiste-chanteur	16.40 Face au Tour 16.55 Croque-vacances Atomus la Fourmi atomique - Isidore le Lapin 17.50 Génération 1 Les inscriptions universitaires 18.00 Flash TF1 18.05 Caméra au poing 4. Attention au requin 18.25 Les derniers cavaliers 4. Les gauchos, ces cavaliers venus de la mer (Argentine)	18.00 Récré A2: enfants Thème: L'Egypte - La grande aventure (1): Le Canada: Un amoureux de la nature 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19-24 h	19.30 Téléjournal 19.50 TV à la carte 2e épisode de la série quotidienne 20.40 Film: Raoul Wallenberg: Le héros disparu 21.30 Introduction à la musique contemporaine 3. Répétition et différence 22.20 L'antenne est à vous Association suisse des agents techniques de l'Entreprise des télécommunications 22.45 Téléjournal	19.20 Actualités régionales 19.45 Tour de France Résumé 20.00 TF1 actualités 20.30 Série: Martine Verdier 21.30 Documentaire: Ceux qui se souviennent 1. Le printemps 19 22.30 Le jeune cinéma français des courts métrages L'Ecole des Chefs, un court métrage de fiction de Philippe Muyl 22.50 TF1 actualités	19.10 D'accord, pas d'accord 19.20 Actualités régionales 19.45 L'escargot: Variétés 20.00 Journal 20.35 Volpone Un film de Maurice Tourneur (1940) - Avec: Harry Baur - Louis Jouvet - Fernand Ledoux - Charles Dullin - Jacqueline Delubac - Marion Dorian 22.10 Fenêtre sur... Louis Jouvet, «serviteur du théâtre» 0.05 Journal

TF1 à 18 h. 25

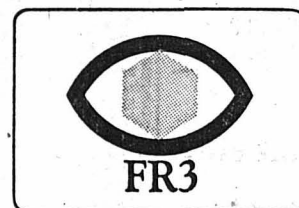
**Les Gauchos**

Si Buenos Aires a créé le danseur de tango, gominé, des années folles, la Pampa, désert d'arbres, donna naissance à un type de cavaliers qui lui est propre: le Gaucho.

Les Conquistadors à la recherche du mystérieux Eldorado, paradoxalement transportaient dans leurs navires les futures richesses de l'Argentine: les bovins et les chevaux.

Dans les immenses «estancias» argentines ces chevaux restèrent souvent à l'état sauvage. Aussi le métier de Gaucho, ce fut d'abord le dressage de chevaux sauvages. Dans la Pampa, être un Gaucho c'est avant tout un moyen de vivre, un état d'âme.

Dans toute l'Argentine, de vieilles chansons volent de bouches en bouches qui racontent aux nouvelles générations la glorieuse vie du Gaucho des temps héroïques.



- 19.10 Soir 3: Informations
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 FR3 Jeunesse  
Oum le Dauphin (2 b) - Cuisine sans cuisson: La mousse d'avocats aux œufs de saumon - L'Ours Paddington (3)
- 20.00 Jeux de 20 heures
- 20.30 La Race des Seigneurs  
Un film de Pierre Granier-Deferre - Avec: Alain Delon - Sydne Rome - Jeanne Moreau - Jean-Marc Bory - Claude Rich - Louis Seigner - Dominique Del-pierre - Madeleine Ozeray
- 22.00 Soir 3: Informations
- 22.20 Agenda 3

**Impar TV**

**SUISSE ALÉMANIQUE**

Sur la Chaîne suisse romande:  
15.00 En alternance: Tennis. - Tour de France.

- 16.00 Rendez-vous
- 16.45 Pour les enfants
- 17.20 Gschichte-Chischte
- 17.30 Cyclisme  
Reflets filmés du Tour de France
- 7.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.40 Point de vue
- 19.00 3, 2, 1... Contact
- 19.30 Téléjournal - Sports
- 20.00 Strumpet City - Stadt der Verlorenen
- 20.55 Schauplatz  
Un regard sur la vie culturelle
- 21.45 Téléjournal
- 21.55 Kassensturz
- 22.20 Sports

**TV romande à 21 h. 30  
Musique contemporaine**

Répétition et différence: dans les thèmes, les séquences, les rythmes, les sonorités. C'est dans cette diversité de toute musique qui est la source d'où jaillit le plaisir d'écouter. Mais c'est aussi une contradiction, le lieu d'un affrontement dialectique qui tend à devenir l'objet même du débat sur la création musicale contemporaine. Ici, les auteurs de la série ont choisi d'illustrer ce dilemme par une courte fiction: Michel Lonsdale figure un patient sur le divan d'un psychanalyste. La musique est une femme insaisissable qu'il poursuit de ses rêves, reconstruisant mentalement une relation passée. Mais une telle idylle ne peut s'accomplir à nouveau que dans l'acceptation de la différence: il a changé, elle a changé, comme la musique. On débouche donc sur cette notion d'une musique à la fois familière et différente comme celle de Ligetti par exemple. C'est par l'interprétation de son «Concerto de chambre», dirigé par Pierre Boulez, que se termine le film.

**SUISSE ITALIENNE**

- 15.00 Tennis  
Tournoi de Wimbledon. Demi-finales simple messieurs
- 15.30 Cyclisme
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Programme d'été pour les jeunes
- 18.35 Barbapapa
- 18.40 Dynamutt
- 19.00 Le monde sauvage des animaux  
L'ours noir
- 19.30 Lassie
- 20.00 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 Au Hasard, Balthazar  
Film de Robert Bresson
- 22.10 Prenez place s.v.p.
- 23.10 Cyclisme
- 23.20 Téléjournal

**ALLEMAGNE 1**

- 16.10 Téléjournal
- 16.16 Magazine féminin
- 17.00 Klamottenkiste
- 17.15 En route avec Ulysse
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Point chaud
- 21.00 Comprenez-vous la plaisanterie?
- 21.30 Friedrich Luft en discussion  
avec Carl Heinz Schroth
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Die verlorene Ehre der Katharina Blum
- 0.45 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2**

- 14.55 Tennis
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Don Quichotte  
Dessin animé
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Frau über vierzig
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Dalli Dalli  
Un jeu de et avec Hans Rosenthal
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Description d'un personnage
- 22.05 Das Frauenzimmer  
Téléfilm avec Colleen Finneran
- 23.05 Tennis
- 23.25 Téléjournal

**IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO**

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

12.30 Le journal de midi. 13.00 Pierre Grandjean. 16.05 Raymond Colbert. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 André Pache. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Au jour le jour. Revue de la presse suisse alémanique. 21.05 Alphonse Layaz. 22.30 Journal de nuit. 24.00 Hymne national.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités estivales. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads, informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Opéra. Les noces de Figaro. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

**FRANCE MUSIQUE**

13.00 Jazz. 14.00 Musique légère. 14.30 Le génie du lieu. 18.02 Repères contemporains. 18.30 Chœurs et orch. de la Radio hongroise. 20.05 Concours de guitare. 20.30 Festival de Flandres. 22.30 Ouvert la nuit.

**FRANCE CULTURE**

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Trente-trois tours et demi tout compris. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Sur une idée. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 L'ingénu de Harlem. 22.30 Nuits magnétiques.

**VENDREDI  
SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. De 6.00 à 24.00 La radio buissonnière. - 6.00 Patrick Nordmann. Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.58 Minute œcuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.15

Spécial-vacances. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 9.00 Informations. 9.05 Jean-Charles.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

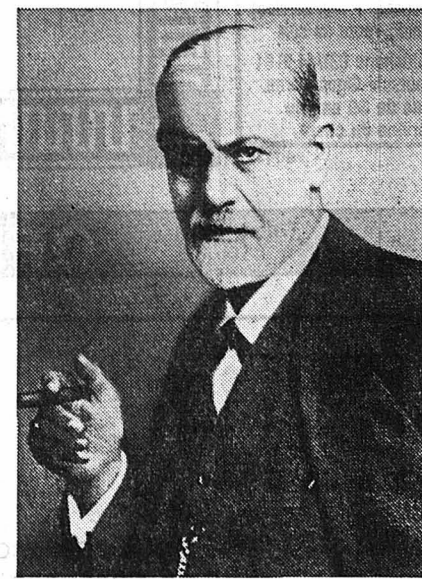
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le bestiaire de l'été. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Champ libre. 10.00 Les étonnements de la philosophie. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

**FRANCE MUSIQUE**

6.02 Entrée des artistes. 7.30 Anthologie du mois. 8.10 Kiosque. 9.30 Les grands de ce monde. 11.30 Nouvel orch. philharmonique.

**FRANCE CULTURE**

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 La musique en Finlande.



TV romande à 21 h. 30: Musique contemporaine

**A PROPOS**

**Vivent les juniors C**

Bien sûr, la télévision se doit de montrer, dans tous les sports, les meilleurs, individus ou équipes, les plus belles compétitions, parfois au risque de donner des complexes à ceux qui ne sont pas les meilleurs, tous les autres, les milliers de «sans-grades».

Le sport au plus haut niveau est devenu spectacle en même temps que montait le rôle de l'argent dans les compétitions «sponsorisées». Cela conduit parfois à un certain rejet - les courses de formule 1, par exemple, où le «trop» s'en mêle.

Juin, juillet voient revenir les grandes courses cyclistes (le Tour de France reste tout de même la plus passionnante), les tournois de tennis (Wimbledon a déjà offert de très beaux moments avec Borg - Gerulaitis par exemple), l'athlétisme.

Mais en juin, après les grandes compétitions de football, il est juste de saisir l'occasion pour montrer un peu les autres, qui pratiquent un sport uniquement pour le plaisir.

La gymnastique en groupe, des finales de première ligue, cela fait aussi du bon spectacle.

Et la TV romande a raison de traiter les finalistes d'une coupe romande de football en juniors C (moins de quinze ans) comme n'importe quelle autre rencontre (samedi 27 juin).

D'abord, l'effet embellissant fonctionne pour eux aussi, ensuite leur plaisir de jouer passe bien sur le petit écran.

Certes, ils vont moins vite que les aînés, sont moins sûrs de leur technique, répondent aussi bien - ou aussi mal - aux questions, tel celui qui ne savait pas si son équipe jouait le 4-2-4 ou le 4-3-3.

Tant pis, sur le terrain, cela fonctionne. Je me suis amusé à passer de Wimbledon à Yverdon sans être frustré de quitter Borg - Gerulaitis pour les juniors de Morat et de La Tour-de-Peilz, «sans-grades» que l'on devrait voir plus souvent.

(fy)



**AU MICADO**

J.-C. Vuagneux  
Rue du Premier-Mars 7

**DÉGUISEMENTS  
MAQUILLAGES**

16903

Jouets - Farces  
Masques - Cotillons

A vendre stock de

**tissus  
anglais**

moitié prix.

Tél. (039) 26 01 30,  
heures des repas.

16878

A vendre voiture

**PASSAT**

1975, expertisée.

Fr. 4 500.-

Tél. (038) 53 34 59  
de 12 à 13 h.

16907

Toit

**ouvrant vitré**

(CSC)

pour automobiles.

Fr. 450.-

posé.

Garanti étanche.

Tél. 039/26 04 55.

28-12060

A VENDRE

**CHATONS**

**PERSANS**

**DIVERSES**

**COULEURS**

Tél. (032) 93 22 24

0 06-175890

A vendre ou à louer

plus de 100 part. occ.

**pianos**

dès fr. 45.- par mois

**pianos à queue**

Steinway + Sons, Bech-

stein, Bösendorfer,

Blüthner, Petrof etc.

épinettes / avantageux

(accord. + rép. service).

Jeudi: vente au soir.

Téléphone 031/44 10 81

Heutschi-Gigon Berne.

Plus de 30 ans au

service du client.

78-7143

**Scholl**  
**pour partir d'un bon pied**

Mod. 228  
beige, bleu,  
rouge  
Fr. 56.80



Mod. 414  
beige  
Fr. 54.80



Mod. 427  
beige  
Fr. 64.80



Mod. 428  
beige, blanc,  
bleu  
Fr. 64.80



**choix classique  
et modèles 1981**

**pharmacie**

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



**centrale**

Avenue Léopold-Robert 57, tél. 039/22 11 33-34  
La Chaux-de-Fonds

et en plus

**DOUBLE chèques fidélité**

16497

**JURA BERNOIS • JURA BERNOIS**

**Assemblée municipale ordinaire à Courtelary  
Réjouissant excédent de recettes**

C'est sous la présidence de M. Jean-Louis Maggioli et en présence de 99 citoyennes et citoyens sur 170 ayants droit que s'est déroulée la dernière assemblée municipale.

Après lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 1980, il appartenait à M. Jean Pécaut, caissier municipal, de commenter les comptes du dernier exercice. Résultat extrêmement réjouissant puisque les recettes du compte d'exploitation se sont soldées par un excédent de 87.531,90 francs. Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité.

**COMPTES DE LA COMMUNAUTÉ  
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE**

M. Pierre Nicolet a ensuite rendu les comptes de la Communauté de l'École secondaire de Courtelary, Cormoret et Villeret. Au 31 octobre 1980, l'école comptait 108 élèves au total, soit 102 provenant des trois villages de la Communauté scolaire et six de Cortébert. En 1980, les charges se sont élevées à 112.553,15 francs, soit 63.271,15 francs pour Courtelary, 22.815,75 francs pour Cormoret et 26.466,25 francs pour Villeret.

**SERVICE SOCIAL RÉGIONAL**

C'était à M. Gérard Droz, responsable des Œuvres sociales, d'expliquer la raison et la nécessité d'un Service social du Jura bernois (SSJB). Depuis l'entrée en vigueur, le 3 décembre 1961, de la nouvelle loi cantonale sur les Œuvres sociales, de nombreuses voix se sont fait entendre en faveur de la création d'un Service social à l'échelle du Jura bernois. Avant les plébiscites, l'ADIJ avait fait un premier pas en créant un office social, mais ce service, dont les moyens étaient limités, n'a pas survécu. La question a ensuite été reprise par la Commission sociale de la Fédération des communes du Jura bernois qui a établi les tâches d'un tel service.

A l'heure actuelle, il n'y a que Moutier, La Neuveville, Tramelan et Saint-Imier qui disposent d'un assistant social professionnel alors que se ne sont pas moins de dix assistants sociaux qu'il faudrait dans le Jura bernois. Le 25 février dernier, l'assemblée de la FJB a adopté le règlement d'organisation du Service social du Jura bernois. Ce règlement prévoit notamment que les communes affiliées seront groupées en cercles d'action sociale, chaque cercle comptant au moins 5000 habitants, ce qui permettrait d'engager un assistant social à plein temps.

Les charges incombant à la commune seraient de 428,30 francs pour chaque tranche de dépenses de 100.000 francs.

L'adhésion à ce Service social a été acceptée par 96 voix contre trois.

**ANTENNE COLLECTIVE TV**

Rapporteur au nom du Conseil municipal, M. Pierre Iff, maire, a présenté le projet d'adhésion de la commune à une société pour l'exploitation d'une antenne collective, en remerciant tout d'abord la FJB, auteur d'un projet d'antenne collective TV pour tout le Jura bernois. Pour la région, c'est l'entreprise de La Goule SA, représentée par M. Michel Dessonaz qui offre actuellement le projet le plus élaboré; il couvre les communes de Corgémont à Renan, à l'exception de Saint-Imier, qui est déjà équipée. Quatre communes, Cortébert, Corgémont, Cormoret et Renan, ont déjà donné leur accord à ce projet qui envisage la création d'une société anonyme dans laquelle, sur un capital de 200.000 francs, les communes détiendraient la majorité absolue avec 101.000 francs, le solde étant souscrit par La Goule, les Câbles de Cortailod, éventuellement Siemens. Avec une estimation de 2000 abonnés au départ, le coût total prévu est de 2.400.000 francs. La taxe de raccordement s'élèverait à 300 francs par abonné, la taxe mensuelle à 14 francs et l'installation d'une prise à 100 francs environ. Pour la commune de Courtelary, la part au capital se monterait à 18.500 francs. L'antenne, érigée à Mont-Crosin, permettrait de capter les trois chaînes suisses, trois postes allemands et trois postes français. Les travaux pourraient débuter incessamment pour s'achever dans un délai minimum de trois ans.

C'est par 97 oui contre deux non que les citoyens présents ont décidé d'adhérer à cette société.

**BÂTIMENT À BUTS MULTIPLES**

Après l'assemblée, une séance d'information s'est encore tenue dans l'intention de compléter les données figurant dans le message distribué à tous les citoyens et relatif à l'implantation, au cœur du village, d'un bâtiment à buts multiples. Le sujet a été introduit par M. Pierre Iff, maire, qui a souligné surtout l'aspect financier du projet. MM. Jean-Louis Maggioli et Pierre Minder, architectes, ont ensuite présenté leur projet par le détail, illustrant leur exposé par de nombreux plans et dessins. Diverses questions ont alors été posées concernant l'usage de la grande salle, des locaux de la protection civile, des différents bureaux et des places de parc. M. Iff a insisté sur le fait que l'exécution de ce projet ne devrait pas conduire à une augmentation de la quotité d'impôts, pour les deux prochaines années à venir en tout cas.

Il était près de 23 h. 45 lorsque le maire a remercié les citoyennes et les citoyens de leur présence, de leur patience, les invitant à se rendre aux urnes les 3, 4 et 5 juillet. (ot)

**OFFRES D'EMPLOIS**



Nous cherchons pour un remplacement de vacances, période du 13 juillet au 1er août

**chauffeur poids lourds**

S'adresser à Coop La Chaux-de-Fonds, service du personnel, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 51.

16929

- Vous aimeriez travailler avec une équipe jeune et dynamique
- Vous avez le sens des responsabilités et de l'organisation

Vous êtes

**charpentier  
ou menuisier**

- vous désirez obtenir un salaire en fonction de vos capacités
- alors vous êtes l'un des futurs collaborateurs que nous recherchons

Téléphonez-nous au (038) 55 17 61 entre 19 h. et 20 h.

28-35

Pour notre kiosque de la Gare, Saint-Imier, nous cherchons une

**remplaçante**

Horaire de travail: 2 à 3 demi-journées par semaine et environ 2 demi-samedis/dimanches par mois.

Nous nous chargeons de vous former sérieusement pour vous permettre de remplir avec succès cette activité variée.

Les intéressées sont priées de s'annoncer auprès de notre gérante, Mademoiselle Vicente.

Tél. du kiosque (039) 41 28 68.

SA Le Kiosque, 3001 Berne.05-0545



magasin spécialisé en horlogerie, bijouterie et orfèvrerie cherche à engager pour fin août 1981 ou à convenir

**apprentie vendeuse**

Jeune fille désirant entrer dans la vie pratique et se créer une situation intéressante dans la vente trouverait encore une place libre chez nous.

Nous offrons un travail agréable, une ambiance saine, un horaire intéressant. Engagement de deux ans au moins sous contrat. Cours complémentaires et rémunération dès le début.

Nous demandons jeune fille honnête et consciencieuse, ayant du goût, de bonne présentation, aimant les contacts avec le public.

Possibilité d'accéder, par la suite, à une situation stable pour personne dynamique.

Se présenter ou écrire à

**Bijouterie MAYER-STEHLIN**  
57, Av. Léopold-Robert, tél. 039/22 10 42,  
La Chaux-de-Fonds.

16928

**Evilard: succès d'une organisation  
pour la réhabilitation des drogués**

Quelque 80 pour cent des anciens pensionnaires de la «Maison Blanche» à Evilard, au-dessus de Bienne, soutenue par la Fondation pour l'assistance aux drogués Aebi Hus - Maison Blanche (DAM), vivent depuis 1 à 6 ans libérés des drogues dures. Un succès dont ont fait état au cours d'une conférence de presse hier à Evilard, les responsables de la DAM. Cette institution accueille des toxicomanes provenant des cantons de Bâle-Campagne, Berne, Lucerne, Soleure, Saint-Gall, Zoug et Zurich, alors que cette question est à l'étude pour les cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Thurgovie et Tessin.

La fondation a été fondée en 1974. Elle occupait alors une maison à Brütten (BE), l'«Aebi-Hus». Elle a par la suite acquis la «Maison Blanche» à Evilard, où ont été progressivement concentrées les activités de la DAM.

L'installation de la DAM à Evilard en 1977 n'alla pas sans rencontrer une certaine résistance de la part de certains habitants, qui craignaient que «cette promiscuité ne perturbe la vie du village». Aujourd'hui, l'opposition a disparu, a affirmé la vice-présidente du Conseil communal, Mme Manon Piaget. Bien plus: certains habitants, ainsi que la commune, ont recours aux services de pensionnaires de la «Maison Blanche» pour des petits travaux (jardinage, etc.). La fondation est née de l'initiative du conseiller d'Etat bernois décédé Ernst Blaser et du pasteur Paul Berger, qui voulaient améliorer le sort des prisonniers toxicomanes. La «Maison Blanche» accueille maintenant une soixantaine de pensionnaires.

Depuis la fondation de l'«Aebi-Hus», 337 jeunes toxicomanes au total sont entrés dans le centre jusqu'à fin 1980, dont 68 pour cent de jeunes gens et 32 pour cent de jeunes filles. La moyenne d'âge, de 21,4 ans au départ, est passée à 24,1 en 1979 et 22,7 en 1980. 71 pour cent parvenaient des cantons de Zurich, Bâle et Berne et le reste de 12 autres cantons. 74 pour cent avaient été envoyés par la jus-

tice, 14 pour cent par des organes sociaux et 12 pour cent étaient entrés de leur propre volonté. (ats)

**mémento**

**SAINT-IMIER**  
La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 22 35 ou 41 40 29.  
**Hôpital: tél. 42 11 22.**  
**Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.**  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18 ou 41 36 14.

**COURTELARY**  
Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

**TRAMELAN**  
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.  
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.



CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

# Séance du Parlement jurassien Transjurane: principe de consultation accepté

L'air des vacances proches n'a pas stimulé pour autant les députés au Parlement jurassien. Réuni hier pour une première journée de délibérations, le législatif cantonal s'est surtout signalé à l'attention des observateurs par la monotonie des débats. Les passions ont certainement déjà pris la route de la trêve estivale. Même l'heure des questions orales avec une interrogation libérale-radical sur le problème des drapeaux n'a pas agité comme d'habitude.

La matière proposée, il est vrai, n'était guère attrayante. Les parlementaires se sont longuement penchés sur la révision du règlement du Parlement avant d'accepter en fin d'après-midi le principe d'une consultation populaire en ce qui concerne la construction d'une route de deuxième classe allant de Boncourt à Choindoz (Transjurane).

Aujourd'hui, le Parlement jurassien tentera d'épuiser son ordre du jour avant de partir en excursion. La station radiotélévision PTT des Ordon sera le premier but. Saint-Ursanne constituera une étape intermédiaire avant le repas du soir prévu à Ocourt.

Dans son allocution d'ouverture, le président du Parlement, M. Auguste Hoffmeyer (pcsi), a félicité les femmes suite au résultat du récent scrutin fédéral. « Cette égalité entre les femmes et les hommes met fin à une situation injuste. Il nous incombe désormais de mettre en application la décision du souverain » a précisé le premier homme du canton du Jura.

Le président a encore donné connaissance aux députés du dossier concernant l'interdiction de déployer le drapeau jurassien à Moutier. Précisons à ce sujet que le groupe chrétien-social indépendant a déposé une résolution que le législatif cantonal votera ce matin. Ce texte souligne que les « députés condamnent énergiquement la décision du préfet Hauri » et la considère « comme une insulte au peuple jurassien qu'ils ont l'honneur de représenter ».

### RETOUCHES NÉCESSAIRES

La révision du règlement du Parlement a retenu les députés pendant une bonne partie de la matinée et le début de l'après-midi. Le président de la commission, M. André Cattin (pdc) de Saignelégier, a déclaré que diverses retouches et précisions découlaient des deux premières années d'expériences parlementaires.

Les modifications permettront aux petites formations politiques d'être associées plus étroitement aux travaux des commissions sans pour autant enfreindre le système de la proportionnalité. Autre détail, le mot « ministre » remplace désormais « représentant du Gouvernement ».

Les discussions sur des détails n'ont pas manqué. Mais à une exception près, tous les amendements proposés par les socialistes et les chrétiens-sociaux ont été repoussés par le plenum.

Au vote final, le Parlement a adopté le nouveau règlement à une très large majorité. L'entrée en vigueur du texte est prévue immédiatement.

### LOIS ADOPTÉES

En deuxième lecture, les députés jurassiens ont adopté à une très large majorité la loi sur les allocations pour enfants versées aux salariés.

Pour tout enfant de moins de seize ans, les parents recevront une allocation de 80 francs. Dès le troisième enfant, ce montant passera à 100 fr. par enfant. Les adolescents de plus de seize ans effectuant un apprentissage ou des études donneront la possibilité aux chefs de famille de recevoir une allocation de 100 fr. jusqu'au terme de sa formation mais au plus tard jusqu'à 25 ans révolus.

Une proposition socialiste visant à demander 80 fr. pour tous les cas jusqu'à 18 ans n'a pas franchi le cap du Parlement.

Un décret modifié concernant les sub-

ventions cantonales destinées à la propagation des races reconnues de chevaux, de bovidés et de menu bétail ainsi que la loi sur le Conseil consultatif des Juras-

siens domiciliés à l'extérieur ont également franchi le cap de la seconde lecture.

Sans grand résultat concret, le Parlement a discuté longuement du rapport sur l'état de réalisation du programme de développement économique.

Etudiant en première lecture la loi concernant la construction de la Transjurane, les députés ont, en fin d'après-midi, accepté le principe d'une consultation populaire à ce sujet. En revanche, le législatif cantonal a refusé une proposition de minorité émanant des socialistes. Cet amendement prévoyait que le scrutin se déroule au plus tôt après la publication du message du Conseil fédéral relatif à ladite route et dans la mesure du possible, avant que les Chambres fédérales en délibèrent.

Laurent GUYOT

## DELEMONT • DELEMONT

### Le serpent de mer du Centre sportif

Malgré les deux heures de discussion qui ont eu lieu autour du Centre sportif de la Blancherie lors du dernier Conseil de ville, le sujet n'est pas pour autant épuisé, loin s'en faut. En effet, les partis libéral-radical et démocrate-chrétien viennent de déposer chacun une motion dans lesquelles ils demandent la création d'une commission d'enquête.

Les deux motions font état des fautes qui ont été commises dans la conduite du dossier de ce Centre sportif qui a fait déjà beaucoup parler de lui. Le plr et le pdc sont d'avis qu'il importe d'établir les responsabilités pour éviter qu'à l'avenir des fautes aussi graves soient commises et également pour mettre fin aux faux bruits qui circulent.

A la tête de la commission d'enquête exigée, le plr estime qu'il devrait se trouver une personne juridique neutre. Quant au pdc, il désire la voir dirigée par un magistrat jurassien. Le parti démocrate-chrétien accorde un an de délai à la commission pour remettre les conclusions de son expertise.

Pour sa part, le plr se montre plus exigeant quant au délai et il n'accorde que six mois à la commission précitée pour livrer son rapport. De surcroît, le parti libéral-radical demande que sa motion passe devant le Conseil dans les plus brefs délais.

### PÉNURIE DE LOGEMENTS

Constatant la pénurie de logements à Delémont, le pop-progressistes a déposé un postulat sur le bureau du Conseil de ville. Par cette démarche, ce groupe politique demande au Conseil communal d'étudier la mise en place éventuelle d'un programme de développement du secteur locatif et ceci notamment par des mesures concrètes d'encouragement à la construction sous forme de coopérative, par la mise à disposition de terrains à prix réduit, par la mise en charge des frais de viabilisation, par le cautionnement, etc. Encore le pop-progressistes, mais cette fois sous la forme d'une interpellation. Il demande que les nombreuses institutions qui avaient fermé leurs portes lors de ces dernières vacances ne fassent pas de même cette année et ceci afin de penser aux personnes restant à Delémont aux mois de juillet et août. Il s'agit d'institutions de loisirs telles que la Ludothèque, la Bibliothèque des jeunes ou encore la Maison des jeunes. Le pop-progressistes émet le vœu que le Conseil communal prenne des mesures afin d'éviter le renouvellement d'une telle situation, au besoin en mettant en place un système de rotation.

Toujours dans la même interpellation, le pop-progressistes demande au Conseil municipal s'il est disposé à jeter les bases ou à encourager la mise en place d'un programme de loisirs pour les jeunes à

l'instar de ce qui se pratique dans d'autres villes.

### LE COMMERCE ET LA VIEILLE VILLE

Dans une seconde interpellation, le pop-progressistes laisse apparaître son souci de voir la vieille ville perdre un à un ses commerces. Dans un avenir des plus rapprochés, le déséquilibre entre les quartiers de la gare et ceux de l'ancienne cité va encore s'aggraver. En effet, deux institutions commerciales vont encore quitter le vieux Delémont. Selon l'interpellateur, ce déséquilibre commercial porte préjudice tant à la vieille ville qu'à la région de la gare. Dans cette dernière en effet, les problèmes de circulation deviennent de plus en plus aigus. Le pop-progressistes demande alors à l'exécutif s'il est disposé à examiner les moyens permettant d'encourager la persistance d'activités commerciales mieux réparties entre les différents quartiers de la ville. (rs)

## Franches-Montagnes

### LES BREULEUX

#### Fermeture d'une classe de couture

Vu le nombre restreint de filles, une classe de couture a dû être fermée momentanément à l'Ecole primaire. Les classes de 5e, 6e et 7e années seront groupées.

En raison des vacances, le bureau communal sera fermé du 20 juillet au 1er août. (pf)

### Carnet de deuil

**LES CERLATEZ.** - C'est avec une profonde émotion que l'on a appris la nouvelle du décès subit de M. Bendicht Schüpbach, âgé de 59 ans seulement. Né dans une famille de huit enfants, à Wichtrach, dans le canton de Berne, le défunt s'était établi avec les siens aux Cerlätze, en 1938. En 1956, il reprit l'exploitation de la ferme paternelle et épousa Mlle Johanna Fahrni qui lui donna trois garçons et une fille dont les deux cadets sont encore en âge de scolarité.

S'intéressant à la vie publique, M. Schüpbach présida la section franc-montagnarde de la Caisse maladie bernoise. Il fit partie de la Commission d'améliorations foncières et fonctionna comme secrétaire de la Commission d'école des Cerlätze. (y)

**SAIGNELÉGIÉRIE.** - C'est à Saignelégier qu'ont eu lieu les obsèques de Mme Marie Bonnemain-Queloz, décédée à Delémont, à l'âge de 75 ans. Après avoir effectué ses classes au chef-lieu du Haut-Plateau, la disparue avait appris le métier de couturière. En 1930, elle avait épousé M. Rémy Bonnemain, gendarme. Deux enfants sont venus égayé le foyer. (y)

### A l'heure des questions orales

## Un 1er Août pavoisé...

Quinze députés se sont partagés les précieuses minutes de l'heure des questions orales, inscrites à l'ordre du jour de la séance parlementaire d'hier matin.

« Le Gouvernement jurassien a-t-il recommandé de pavoiser lors de la journée de l'Europe. La Fête nationale jouira-t-elle de la même recommandation? » demandait fort sérieusement le député libéral-radical Gaston Brahier. La réponse de François Mertenat, ministre de l'environnement et de l'équipement, a dissipé toute ambiguïté: « Le protocole adopté par le Gouvernement prévoit d'arborer les couleurs suisses pour la Fête du 1er août ».

Le député libéral-radical David Stucki a soulevé le problème des dispositions prises pour suspendre les prestations ambulatoires dans les hôpitaux jurassiens. « Quelles seront les incidences financières d'une telle mesure? » demandait-il. Le ministre de la justice et de la santé publique, Pierre Boillat, dans sa réponse, qualifia lesdites dispositions prises par la Fédération des caisses-maladies jurassiennes « d'arbitraires et unilatérales ». Il a relevé que l'affaire - dont les incidences financières se chiffrent à environ un million de francs pour les deux principaux hôpitaux du canton - est devant le Tribunal fédéral. En juin, la santé publique a convoqué les parties: les caisses-maladie supporteront les intérêts moratoires des paiements en suspens, mais il faut attendre la réponse du Tribunal fédéral.

### POUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Un troisième député libéral-radical, M. Georges Rais, a pris la parole pour demander quelques éclaircisse-

ments sur un projet expérimental de l'orientation professionnelle au Noirmont.

Le ministre de l'éducation, M. Roger Jardin, a confirmé l'existence du projet qui devrait démarrer en août prochain pour deux ans au moins et dont le but est d'améliorer et de développer la collaboration entre les parents, les autorités scolaires et les enseignants.

Le député du parti démocrate-chrétien, Hubert Frelechoux, s'est enquis des contributions prévues pour les agriculteurs travaillant sur des terrains en pente. Il a fait remarquer qu'à ce jour, les subsides pour 1980 n'ont toujours pas été versés. Le ministre de l'économie publique, Jean-Pierre Beuret, l'a rassuré: les ingénieurs chargés du recensement des terres auront terminé leur travail d'ici mi-juillet, date à laquelle ils enverront le résultat de leurs investigations à la Confédération. A partir de ce moment-là, les communes seront en mesure d'effectuer les paiements.

Pour terminer, le député socialiste Alexandre Voisard s'est inquiété de la mise sur pied d'une loi pour la protection des données qu'il avait déjà demandée par voie de motion. Le ministre Pierre Boillat a expliqué au motionnaire que le Gouvernement jurassien attend le résultat d'une commission fédérale et d'un groupe de travail de justice et police qui s'occupent justement de cette question. En attendant, les directives fédérales pour la protection des données ont été émises.

Le Gouvernement jurassien a demandé l'adaptation sur le plan cantonal. « D'ici la fin de l'année, nous disposerons d'un avant-projet » a encore ajouté le ministre de la justice.

C. D.

### LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Je lève mes yeux vers les montagnes  
D'où me viendra le secours?  
Le secours me viendra de l'Eternel  
qui a fait les cieux et la terre.  
Psaume 121.

Madame Francis Roulin-Monard:

Monsieur et Madame André Roulin et leurs filles Karine et Céline, à Neuchâtel,

Monsieur et Madame Jean-Pierre Roulin et leurs enfants, Anne-Laure, Ariane et Fabien, à Fleurier,

Madame Nelly Monard, ses enfants et petits-enfants:

Monsieur et Madame Michel Monard et leurs enfants, Pascale, Yvan et Line, aux Ponts-de-Martel,

Monsieur Marius Perrinjaquet, à Travers,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

## Monsieur Francis ROULIN

leur très cher époux, papa, grand-papa, fils, beau-fils, beau-frère, neveu, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 55e année, après une longue et pénible maladie supportée avec un courage exemplaire.

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, le 1er juillet 1981.  
Prêtres 14.

La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 3 juillet.

Culte à la chapelle du Bon Pasteur, à 13 h. 30, suivi de l'ensevelissement au cimetière de Coffrane (convoi automobiles).

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

17116

### SAINT-IMIER

Repose en paix

Monsieur Jean-Pierre Hug, à Saint-Imier;  
Madame et Monsieur Jean Egger, à Bienne;  
Madame et Monsieur Sixto Bajo, à Würenlingen;  
Mademoiselle Pierrette Egger, à Zurich,

ainsi que les familles parentes ont le regret de faire part du décès, dans sa 93e année, de

## Madame Maurice HUG née Julia SIEBER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère et parente.

SAINT-IMIER, le 30 juin 1981.  
Rue du Midi 24.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Le culte et l'incinération auront lieu, dans l'intimité, jeudi 2 juillet à 11 heures au centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

17083

### memento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

### SAIGNELÉGIÉRIE

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

### En Ajoie

### SAINT-URSANNE

#### Décès de l'ancien maire

On apprend avec peine le décès de l'ancien maire de Saint-Ursanne, M. Gaston Studer, personnalité fort connue dans tout le Jura. (kr)

### LA DIRECTION ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT DU CENTRE PROFESSIONNEL DU LITTORAL, DIVISION DE L'ECOLE TECHNIQUE DE NEUCHÂTEL

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur élève

### Christian NEUENSCHWANDER

apprenti dessinateur de machines de 4e année, dont ils garderont le meilleur souvenir. 17086

### POUR UNE BELLE COURONNE gerbe - plantes fleuries - etc. PIERRE-FLEURS

Tél. 039/23.49.80 Place Neuve 8

### La famille de

## Madame Joseph COMTE

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

16788



Affaire des «huiles frelatées» en Espagne

## Arrestations

Les responsables présumés de la commercialisation d'huiles frelatées qui seraient à l'origine de la «pneumonie atypique», qui a fait officiellement 54 morts depuis le début mai, ont été arrêtés, a annoncé hier le ministre espagnol de l'Intérieur.

Il s'agit des propriétaires de deux entreprises espagnoles de Saint-Sebastien et Madrid, l'une important de l'huile de colza dénaturée, l'autre la commercialisant.

L'entreprise Realca SA d'Alorcon (près de Madrid) aurait ainsi distribué près de 110 tonnes d'huile de colza dénaturée. (afp)

## Six nouveaux chasseurs F-16 américains pour Israël

Le gouvernement américain compte livrer six chasseurs F-16 à Israël à la fin du mois bien que la livraison de quatre chasseurs prévue pour le mois dernier demeure suspendue, a déclaré hier un porte-parole de la Maison-Blanche.

M. Larry Speakes, porte-parole adjoint de la Maison-Blanche, a déclaré que la livraison des six appareils prévue pour le 17 juillet ne serait pas affectée par la suspension annoncée le 10 juin dernier après la destruction du réacteur nucléaire irakien.

M. Speakes a fait observer qu'avec un délai de près de trois semaines avant la date de livraison et l'étude en cours à la suite du raid, il y avait amplement le temps de modifier la décision.

M. Reagan avait annoncé la suspension des livraisons trois jours après le raid israélien. Des F-15 avaient été utilisés pour l'opération.

A la suite de cet incident, le gouvernement avait suspendu la livraison de quatre avions F-16 prévue pour le 12 juin. (ap)

## MM. Begin et Peres «dans un mouchoir» aux élections législatives israéliennes

◆ Suite de la première page

Le parti religieux «Agoudat Israël», de M. Abraham Yosef Shapira, obtenait aux dernières nouvelles cinq sièges, et il sera probablement amené à jouer un rôle important avec le Parti national religieux.

Le PNR, qui a remporté six sièges, toujours selon les dernières projections, a fait partie du gouvernement sortant de M. Begin. Mais il a participé à tous les gouvernements travaillistes avant 1977, et a toujours été capable de s'adapter.

### PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Le nouveau gouvernement sera confronté à de graves problèmes économiques, mais la politique extérieure d'Israël ne devrait pas être modifiée de façon notable.

Il existe à l'intérieur de l'Etat juif un consensus sur les problèmes concernant le reste du monde, et MM. Begin et Peres diffèrent plus par leur style que par leurs principes. (ap)

## M. Begin obtient le soutien du Parti national religieux

M. Menahem Begin a annoncé hier soir avoir obtenu le soutien du Parti national religieux (PNR) ce qui devrait lui permettre d'être en mesure de former une coalition viable à la Knesset et donc de demeurer au pouvoir.

Le président du Conseil a rencontré M. Yossef Burg, président du PNR à l'issue de l'entretien, il a déclaré être en mesure d'annoncer la formation d'une coalition gouvernementale au début de la semaine prochaine.

M. Burg s'est prononcé pour la reconduction de l'alliance conclue avec le Likoud au cours des quatre dernières années: «Il est permis de penser que le cadre dans lequel cette alliance existe sera maintenu», a-t-il

M. Mitterrand explique dans sa première interview à un journal français

## «Pourquoi j'ai fait confiance à des ministres communistes»

«Honnêtement, je ne vois pas pourquoi je les aurais éliminés, pourquoi j'aurais blessé ces millions de gens en les excluant de la vie politique française alors qu'ils ne me demandaient en échange que d'être respectés», déclare le président François Mitterrand en expliquant dans une interview au journal «Le Monde» pourquoi des ministres communistes participent au gouvernement.

Reste que «le conflit idéologique n'a pas cessé» entre le marxisme-léninisme et «notre socialisme». «Aucun moment d'inattention ne nous sera permis», ajoute-t-il à ce sujet dans la première interview accordée à un journal français depuis son élection.

Le chef de l'Etat n'a pas voulu démentir «les sornettes» sur d'éventuelles assurances que Paris aurait données à l'OTAN sur le plan des secrets militaires. Il a cependant rappelé qu'il y a une «répartition des rôles» au sein du ministère et que lui-même à la «volonté de contrôler directement et personnellement tout ce qui touche à la sécurité du pays».

### RISQUES ÉCARTÉS

Le chef de l'Etat ne craint pas le risque de «la surpuissance» maintenant que le parti socialiste dispose à lui seul de la majorité absolue à l'Assemblée nationale. «Les socialistes ont suffisamment analysé les causes et le processus des excès totalitaires, il en ont suffisamment souffert pour ne pas s'en protéger, y compris contre eux-mêmes».

### «JE SUIS PRÉPARÉ»

«Quant au pouvoir qui est le mien, j'en userais comme je le dois. Je ne sais si je résisterai à l'intolérance, à l'exaspération, à la personnalisation excessive de

## M. Gromyko à Varsovie

Le ministre des Affaires étrangères soviétique, M. Andreï Gromyko, se rend aujourd'hui à Varsovie pour s'entretenir avec les dirigeants polonais.

Cette visite interviendra deux semaines avant le congrès du parti qui doit adopter des réformes importantes après une année d'agitation sociale.

L'agence Tass avait annoncé la visite «amicale» de M. Gromyko, mais n'avait pas révélé la date.

M. Gromyko est membre du bureau politique, organisme qui a adressé plusieurs avertissements aux dirigeants polonais, suite aux agissements des «contre-révolutionnaires». (ap)

## Les prestidigitateurs américains se plaignent Trop grande inflation dans l'illusion

Le prix des lapins ne cesse de grimper, les hauts-de-forme deviennent inabordable, et on ne trouve plus de jolies assistantes qui acceptent de se faire couper en deux à bon marché... La faute à l'inflation, ont conclu mercredi les prestidigitateurs réunis à Boston pour le 53e congrès de la Société des magiciens américains.

Alors qu'il lui suffisait jadis de déboursier 250 dollars (500 frs.) pour découper une demoiselle en morceaux, un prestidigitateur doit désormais payer au bas mot 4500 dollars (9000 frs.) pour pouvoir réaliser le même tour, s'est plaint le magicien Ray Goulet, un des mille participants au congrès.

Selon les marchands d'équipements «magiques», tous les prix ont augmenté de 25 pour cent en un an.

Hausse des salaires minimum oblige,

● MEXICO. — Le Mexique a annoncé une hausse de deux dollars sur son pétrole tandis que la Libye a réduit ses prix de 1,10 dollar le baril.

● MANILLE. — Au moins 135 personnes ont péri dans des inondations aux Philippines, dans la province d'Albay, à 320 kilomètres au sud-est de Manille.

la plupart des prestidigitateurs ne peuvent plus employer d'assistante. Ils font donc travailler leur épouse, à condition qu'elle accepte d'apparaître et de disparaître à volonté, tout en gardant le sourire. (ap)

## Les députés français font leur rentrée aujourd'hui

◆ Suite de la première page

«Toutes les nations modernes, de l'Allemagne à l'Italie, de l'Angleterre à la Belgique, ont procédé à une large décentralisation. Nous, nous sommes restés au centralisme de Napoléon», estime le ministre de l'Intérieur Gaston Defferre.

● Un projet de loi d'amnistie, comme après chaque élection présidentielle, mais plus large que d'habitude. Tous les prisonniers condamnés ou poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'Etat seront en principe libérés, soit quelque 150 personnes, dont beaucoup de militants régionalistes. Les peines de moins de six mois de prison seront amnistifiées.

● Un projet de loi abolissant la Cour de sûreté de l'Etat, établie pendant la guerre d'Algérie. En revanche, le débat annoncé sur l'abolition de la peine de mort n'interviendrait pas avant octobre. Mais le président Mitterrand, adversaire résolu de la guillotine, exercera systéma-

● BERLIN-OUEST. — Le Sénat de Berlin-Ouest a voté une nouvelle loi qui devrait permettre d'éviter de nouveaux et violents incidents entre squatters et forces de l'ordre.

● PARIS. — Le gouvernement français a décidé d'octroyer une aide exceptionnelle de 910 millions de francs à l'industrie, aide qui sera financée par un relèvement de six centimes par litre de la taxe sur les carburants.

### Prévisions météorologiques

Assez ensoleillé, augmentation des nuages à partir de l'ouest en cours de journée puis pluies régionales, éventuellement quelques orages.

### Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,33.

### Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Mardi à 17 h.: 749,77.

Hier mercredi à 17 h.: 749,78.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## Le cœur sur la main

Au propre et au figuré, la Bolivie, ce n'est pas le Pérou!

La junte militaire d'extrême-droite qui s'est emparé du pouvoir il y a près d'un an, a, en effet, enfoncé le pays dans la déché.

Par goût de la stabilité, sans doute, beaucoup d'Etats soutiennent le gouvernement de La Paz.

Son chef, le général Luis Garcia Meza a déjà pu négocier avec les banques occidentales la prolongation des délais pour rembourser ses dettes écrasantes.

Le poids en est tel toutefois que la plupart de ces institutions ont refusé de lui accorder de nouveaux prêts. Et le sage Fonds monétaire international a décidé qu'il valait mieux suspendre le dernier versement du crédit stand-by qu'il lui avait accordé.

Ce manque de générosité avait placé le général Meza dans une situation difficile.

Ayant peine à joindre les deux bouts, on pouvait dès lors craindre que son régime de droite n'éprouvât des difficultés ou même qu'il s'effondrerait. (Le putsch de la semaine dernière a prouvé sa fragilité.)

Mais la charité n'est pas partout une cymbale creuse. Il y a encore des gens qui, dans le vaste monde, savent ouvrir quand il s'agit de sauver un régime de droite, qui maintient les travailleurs dans l'orthodoxie, l'ordre et l'austérité.

Bref, dans un geste d'une infinie bonté et d'une incommensurable libéralité, l'Allemagne de l'Est, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Yougoslavie ont offert à La Paz des crédits de développement se montant à quelque 250 millions de francs suisses. Prêtés à un taux fixe fort bas, ils serviront, en particulier, à l'agriculture, à la santé, à l'éducation, à la recherche de pétrole et à l'équipement de raffineries.

Pour le régime du général Meza, c'est pain béni.

On peut toutefois se demander pourquoi des régimes d'extrême-gauche ont jugé bon de renforcer un pouvoir de droite.

Est-ce par pur machiavélisme? Est-ce pour témoigner d'une certaine indépendance à l'égard de l'Union soviétique? Est-ce sur les conseils de cette dernière, qui, nonobstant la couleur politique de nombreux Etats latino-américains, tient à conserver des amitiés dans cette région, amitiés fort utiles lors des débats aux Nations Unies? Est-ce parce que la Bolivie exporte en gros du coca avec lequel les Occidentaux se droguent?

Il faut se garder de jugements hâtifs; mais la doctrine communiste, dans le domaine économique tout au moins, a une souplesse dont beaucoup de théoriciens occidentaux rigides auraient avantage à se souvenir.

Willy BRANDT

## Belize: nouveau pas vers l'indépendance

La Chambre des communes britannique a voté dans la nuit de mardi à hier la loi autorisant l'accession de la colonie britannique de Belize à l'indépendance.

Belize devrait accéder à l'indépendance d'ici la fin de l'année, a confirmé au cours du débat parlementaire, M. Nicholas Ridley, ministre-adjoint au Foreign Office, chargé de l'Amérique latine. M. Ridley a également assuré que Londres avait l'intention de prendre les mesures appropriées pour la sécurité du nouvel Etat.

Le ministre s'est félicité de l'accord auquel sont parvenus la Grande-Bretagne, Belize et le Guatemala, au cours de la conférence constitutionnelle sur l'avenir de la dernière colonie britannique en

Amérique centrale, qui s'était tenue à Londres en avril 1981.

Au terme de cet accord, le Guatemala avait accepté d'abandonner toute revendication territoriale sur Belize en contrepartie notamment du droit de passage vers l'océan Atlantique et de facilités portuaires dans les villes de Belize et Punta Gorda.

La loi adoptée par les Communes prévoit l'indépendance de Belize dans le cadre du Commonwealth. Le texte doit être transmis à la Chambre des lords. (afp)

## A Annemasse Trafiquant suisse arrêté

Depuis un mois, le détachement de la Police judiciaire d'Annecy exerçait une surveillance aussi discrète qu'efficace dans la région annemassienne, pour retrouver Jean-Pierre Dupuis, 32 ans, Suisse d'origine genevoise, qui avait fait la belle d'une maison d'arrêt suisse profitant d'une permission.

Jean-Pierre Dupuis avait été condamné à cinq ans d'emprisonnement en Suisse pour trafic de stupéfiants.

Il a été incarcéré à la maison d'arrêt de Bonneville, dans l'attente de son extradition. (ap)

### En Calabre

## Rancune tenace

Un entrepreneur italien de 50 ans, blessé la semaine dernière au cours d'un attentat, a été achevé au cours de la nuit de mardi à mercredi à l'intérieur de l'Hôpital de Locri (Calabre) où il était soigné, apprend-on de source policière.

Des hommes armés ont fait irruption dans la chambre où se trouvait depuis le 21 juin M. Domenico Longo, et l'ont assommé de plusieurs balles de pistolet. Selon la police, ce meurtre ferait partie d'un règlement de compte entre bandes rivales. (afp)

## OPINION

### Israël: victoire vaincue

◆ Suite de la première page

On dira que l'autre problème qui ronge Israël, c'est l'inflation et tout le monde s'effraye d'un taux de 38 à 40 pour cent l'an.

De fait, l'inflation israélienne n'est à nulle autre comparable, car elle n'est qu'une arme économique qui permet d'établir une ségrégation sociale entre ceux qui s'en moquent et ceux qui en sont les victimes.

Ceux qui s'en moquent, ce sont tous les Israéliens dont le revenu et l'épargne sont indexés. Ceux qui en souffrent, ce sont les exclus de l'indexation.

Cet ajustement constant est compensé, en fin d'année, par l'apport d'argent frais en solides devises, collecté auprès des juifs du monde entier. C'est pourquoi Israël s'accommode très bien de son inflation permanente.

Ce n'est donc pas à chercher

un remède à ce faux problème que devra s'attacher M. Begin, mais à résoudre le déchirement intérieur qui menace la paix sociale entre juifs occidentaux et juifs orientaux. Ces derniers forment 52 pour cent de la population et leur croissance démographique est beaucoup plus rapide que celle des immigrants blancs.

Il existe entre occidentaux et orientaux israéliens une discrimination plus ou moins ostensible attisée par des différences de classes sociales.

Cette menace intérieure peut paradoxalement conduire à chercher une solution rapide sur le plan extérieur.

Israël s'épuise dans son effort d'armement, car le coût social qu'il représente pourrait être un jour plus dangereux que ce qu'il permet de défendre...

Gil BAILLOD